

**Le Viêt Nam  
dans l'Organisation  
mondiale du commerce**  
Impact sur la croissance et l'emploi

OCCASIONAL PAPER

IRASEC



Sous la direction de  
Jean-Pierre Cling, Stéphane Lagrée,  
Mireille Razafindrakoto & François Roubaud

2009  
N°8

**LE VIET NAM DANS L'ORGANISATION  
MONDIALE DU COMMERCE  
IMPACT SUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI**

Création de la couverture et mise en page : Mikael Brodu

ISBN 978-974-617-779-8

© IRASEC janvier 2009

Une collection dirigée par Benoît de Tréglodé

**Le Viêt Nam dans l'Organisation mondiale du commerce**  
**Impact sur la croissance et l'emploi**

Sous la direction de  
Jean-Pierre Cling,  
Stéphane Lagrée,  
Mireille Razafindrakoto  
et François Roubaud



## Table des matières

<b>Editeurs scientifiques</b> .....	6
<b>Auteurs</b> .....	7
<b>Introduction</b> .....	9
Jean-Pierre Cling, Stéphane Lagrée, Mireille/Razafindrakoto et François Roubaud	
<b>L'économie du Viêt Nam depuis l'adhésion à l'OMC : états des lieux et leçons tirées</b> .....	13
Vo Tri Thanh	
<b>Impact social de l'intégration économique internationale et de l'adhésion à l'OMC du Viêt Nam</b> .....	49
Trinh Duy Luan et Nguyen Xuan Mai	
<b>L'impact distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC</b> .....	85
Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, Anne-Sophie/Robilliard et François Roubaud	
<b>Accord à l'OMC : un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras »</b> .....	115
Lionel Fontagné, David Laborde et Cristina Mitaritonna	
<b>Commentaires</b>	
Tran Thi Anh-Dao .....	129
Mathilde Maurel .....	132

## Éditeurs scientifiques

**Jean-Pierre Cling** : économiste, administrateur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (Unité de recherche DIAL), affecté au Viêt Nam depuis 2007 dans le cadre du programme de recherche IRD/UR DIAL mené en partenariat avec l'OGS/ISS, Hanoï - cling@diat.prd.fr.

**Stéphane Lagrée** : géographe, chef de projet Fonds de Solidarité Prioritaire en Sciences Sociales (Ministère français des affaires étrangères) « Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Viêt Nam », École française d'Extrême-Orient et Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam - fsp2s@yahoo.fr.

**Mireille Razafindrakoto** : économiste, chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (Unité de recherche DIAL), affectée au Viêt Nam depuis 2006 et chef du programme de recherche IRD/UR DIAL mené en partenariat avec l'OGS/ISS, Hanoï - razafindrakoto@diat.prd.fr

**François Roubaud** : économiste, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (Unité de recherche DIAL), affecté au Viêt Nam depuis 2006 dans le cadre du programme de recherche IRD/UR DIAL mené en partenariat avec l'OGS/ISS, Hanoï - roubaud@diat.prd.fr

## Auteurs

**Lionel Fontagné** : Université de Paris1 Panthéon-Sorbonne, Conseiller scientifique au Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), Paris

**David Laborde** : Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), Paris

**Mathilde Maurel** : CNRS UMR 8174 CES, Université Paris 1, Laboratoire Eurequa. Associée à la Chaire de Finance Internationale

**Cristina Mitaritonna** : Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), Paris

**Nguyen Xuan Mai** : Institut de Sociologie, Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, Hanoi

**Anne-Sophie Robilliard** : Institut de Recherche pour le Développement, DIAL

**Tran Thi Anh-Dao** : Centre d'Analyse et de Recherche en Economie (CARE, EA 2260), Université de Rouen et chercheur associé CEPN-UMR 7115, Université Paris 13, Rouen

**Trinh Duy Luan** : Institut de Sociologie, Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, Hanoi

**Vo Tri Thanh** : Institut Central d'Étude et de gestion économique (CIEM), Hanoi, Viêt Nam



## Introduction

Le Viêt Nam est devenu en janvier 2007 le 150<sup>ème</sup> membre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Depuis le lancement du « *Doi Moi* » (*Renouveau*) intervenu fin 1986, ce pays connaît une croissance économique très rapide, parmi les plus élevées du monde. Le processus d'intégration accélérée du Viêt Nam à l'économie mondiale après plusieurs décennies de guerre et d'isolement, dont l'adhésion à l'OMC représente une étape supplémentaire, joue un rôle majeur dans le développement du pays. Grâce à la croissance, la pauvreté a reculé très rapidement. Même si le Viêt Nam fait partie des pays en développement les moins inégalitaires selon les comparaisons internationales, les inégalités sociales sont en augmentation depuis le début du processus d'ouverture.

En quoi l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC, qui intervient peu après celle de la Chine (2001), est-elle susceptible d'influer sur le sentier de croissance de l'économie vietnamienne et sur son intégration à l'économie mondiale ? Quel peut être son impact sur l'emploi et sur le processus de restructuration de la population active ? Au-delà, quel impact sur les inégalités et la pauvreté ? Toutes ces questions sont au cœur des débats de politique économique au Viêt Nam.

La Table ronde consacrée à « *L'adhésion du Viêt Nam à l'OMC ; l'impact sur la croissance et l'emploi* », co-organisée en janvier 2008 par l'Ambassade de France au Viêt Nam et l'Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) en Sciences sociales, cherchait à apporter des premiers éléments de réponse à ces questions un an après l'adhésion du pays à l'OMC.

Cette synthèse comprend les quatre articles présentés par des chercheurs vietnamiens et français lors de cette Table ronde. Pour enrichir l'analyse, les éléments de réflexion apportés par les deux

## *LE VIÊT NAM DANS L'OMC*

discutants des communications lors de la Table ronde sont également publiés.

Un premier article rédigé par Vo Tri Thanh (CIEM) présente un diagnostic sur l'économie du Viêt Nam un an après l'adhésion à l'OMC. Même si le délai écoulé depuis cette adhésion est très bref, ce qui rend difficile d'identifier des changements significatifs, l'essor des investissements directs étrangers est considéré comme l'impact le plus notable de cette adhésion. L'auteur insiste sur les opportunités offertes par l'OMC du point de vue de la réforme institutionnelle, de la valorisation des avantages comparatifs « dynamiques » et non seulement statiques, sachant que l'adhésion à l'OMC met aussi à jour les faiblesses de l'économie dans la perspective d'un développement rapide et durable. Selon lui, la croissance bute sur trois goulots d'étranglement : capacité institutionnelle ; ressources humaines ; infrastructures (y compris fourniture d'énergie).

Les deux articles suivants traitent sous un angle et une méthodologie différents de l'impact social et distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC. Trinh Duy Luan et Nguyen Xuan Mai (Institut de Sociologie) s'intéressent de manière générale à l'impact social pour le Viêt Nam du processus d'intégration internationale. Sans méconnaître les bénéfices procurés par ce processus (croissance économique, créations d'emplois, réduction de la pauvreté), ils considèrent que l'intégration engendre également des impacts négatifs liés notamment à une stratification et des inégalités sociales accrues. Jean-Pierre Cling, Anne-Sophie Robilliard, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud (Institut de Recherche pour le Développement, DIAL) se livrent à un exercice de simulation quantitative combinant un modèle macro-économique et un module de micro-simulations. Selon les premiers résultats de leur modèle, l'adhésion à l'OMC pourrait avoir principalement quatre types d'effets distributifs tendant à accélérer les tendances récentes : gains d'emplois, en particulier industriels ; croissance des salaires réels ; réduction des inégalités de genre ; progression des inégalités entre zones rurales et urbaines.

Enfin, l'article de Lionel Fontagné (Université Paris I et CEPPII) élargie la perspective en présentant un cadrage général concernant les enjeux des négociations multilatérales menées dans le cadre de l'OMC. Malgré le fait que le « cycle de Doha » a été baptisé « cycle du Développement », cette étude montre que les gains à attendre d'une éventuelle conclusion de ce cycle apparaissent incertains pour les PED et plus particulièrement pour le Viêt Nam. Cette incertitude explique l'ampleur de l'affrontement Nord-Sud observé dans le cadre de ces négociations, qui a empêché la conclusion d'un accord jusqu'à présent.

Il est manifestement encore trop tôt pour mesurer pleinement l'ensemble des transformations économiques et sociales provoquées par l'OMC. Conformément à ses objectifs, la Table ronde a toutefois permis de mieux mesurer les enjeux - particulièrement sur les questions de croissance et d'emploi -, d'engager un dialogue entre chercheurs vietnamiens et français à qui elle a procuré l'occasion de confronter leurs travaux sur ce thème, et de mobiliser les premiers résultats des travaux engagés dans le cadre du FSP lancé en 2005.

**Jean-Pierre Cling, Stéphane Lagrée,  
Mireille Razafindrakoto et François Roubaud**



# **L'économie du Viêt Nam depuis l'adhésion à l'OMC**

## **État des lieux et leçons tirées**

Vo Tri Thanh

Le Viêt Nam est devenu en janvier 2007 le 150<sup>e</sup> membre de l'OMC. Ce recul ne permet pas une appréciation exhaustive des impacts sur l'économie du pays. Il faut aussi tenir compte d'autres facteurs. Le Viêt Nam a engagé depuis 21 ans sa politique de renouveau, ses réformes et son intégration économique internationale ; son accession à l'OMC ne marque donc ni le commencement ni la fin de ce processus. Le Viêt Nam souscrit aussi à différents accords régionaux de libre-échange commercial, tels que l'AFTA, les Accords ASEAN+1. Ces engagements, d'origines diverses, peuvent provoquer différents effets sur le commerce et les investissements du Viêt Nam. Le développement socio-économique du pays depuis le début de 2007 dépend aussi de l'interaction entre le processus d'adhésion et la mise en œuvre de ses engagements et de ses politiques. Enfin, les évolutions compliquées de l'économie mondiale ont rendu plus difficile le travail d'appréciation des effets sur le Viêt Nam.

Nous essayerons d'évaluer les incidences directes ou indirectes de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC en nous basant sur l'analyse des indicateurs socio-économiques en 2006-2007 et sur les résultats d'études sur les impacts du processus de libéralisation commerciale et de l'intégration économique<sup>1</sup>. Compte tenu des évolutions de ces indicateurs par rapport aux années précédentes et de l'apparition de facteurs imprévus, l'année 2007 a laissé d'importantes empreintes.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe 1, Les appréciations générales sur les impacts de l'intégration économique internationale à l'égard de l'économie vietnamienne.

## **LE VIÊT NAM DANS L'OMC**

Nous examinerons dans cet article les changements survenus dans l'économie vietnamienne un an après son accession à l'OMC sous différents aspects : croissance, investissements, stabilité macro-économique (inflation, balance des paiements internationaux, recettes budgétaires, stabilisation du système bancaire et du marché financier), problèmes sociaux et institutions économiques. Sur cette base, nous en tirerons certaines leçons visant à assister le processus de prise de décision politique et l'amélioration de la compétitivité de l'économie vietnamienne.

# **1 - Commerce extérieur, investissements et croissance économique**

## **1.1 - Commerce extérieur**

En 2007, avec une augmentation de 21,9 % par rapport à 2006, soit 2,6 fois supérieure à la croissance du PIB, les exportations sont devenues un moteur important de la croissance ; elles n'ont cependant pas marqué un bond extraordinaire.

La levée graduelle des barrières protectionnistes par les pays importateurs de produits vietnamiens (notamment pour les produits textiles et agroalimentaires) a eu un effet positif pour accroître les exportations. Grâce à un accès plus favorable au marché étranger, les exportations en général et celles de certains produits particuliers ont connu un taux de croissance plus élevé par rapport à 2006. En 2007, le volume des exportations des produits (sans compter le pétrole brut) s'est accru de 27 % contre 25,9 % en 2006. Des produits d'exportation ont accusé un singulier essor, tels que le café (68,4 %), les produits en plastique (51,7 %), les textiles (34,2 %), les sacs et portefeuilles (29,6 %), les noix de cajou (24,5 %). Si l'augmentation des exportations du café et des noix de cajou peut s'expliquer par la diminution de l'offre dans les pays producteurs, les autres cas sont dus à l'entrée du Viêt Nam à l'OMC, grâce à une valorisation de ses avantages relatifs statiques (coût de main-d'œuvre relativement bas, abondance de ressources naturelles).

Cependant, d'autres produits d'exportation majeurs du Viêt Nam comme les produits de la mer, les chaussures, les produits en bois, l'électronique et les ordinateurs n'ont pas connu la forte expansion en quantité et en valeur des années précédentes. On note même que leurs exportations ont tendance à stagner. Les barrières tarifaires dans les pays partenaires ne constituent plus des obstacles à l'exportation. Les entraves résultent plutôt des insuffisances à caractère structurel, telles que les superficies de cultures et les rendements de production limités, la faible compétitivité, la complexité des formalités d'exportation, les frais de services logistiques (transports, postes et télécommunications, entrepôts, ports) et bancaires élevés. D'autre part, il faut y ajouter les défauts intrinsèques dans chaque filière de production en matière de qualité de produit (y compris l'hygiène alimentaire), de design, de marketing, d'incapacités de saisir les opportunités d'exploitation des marchés existants et d'accès aux nouveaux marchés, etc.

La recomposition des exportations constitue un changement positif indirectement entraîné par l'entrée du Viêt Nam à l'OMC. On constate un passage graduel des exportations de produits bruts (pétrole, charbon, riz) aux produits manufacturés à plus haute teneur technologique et intellectuelle (textiles, bois, plastiques). L'exportation des produits agricoles et minéraux, bien qu'occupant toujours une part importante dans la valeur globale, a baissé, de même que la part du pétrole brut a été ramenée de 21 % en 2006 à 17,5 % en 2007. Le Viêt Nam a donc fait des efforts pour mettre en valeur ses avantages dynamiques à côté de ses atouts traditionnels, bien que son industrie manufacturière demeure dominée par l'assemblage et la sous-traitance à faible valeur ajoutée (Tableau 1). D'autre part, on note un début de diversification de marchandises exportées aux dépens des dix produits d'exportation-clef (en légère baisse, de 73,8 % à 70,8 %), notamment agroalimentaires (produits de la mer, caoutchouc, riz) et minéraux (pétrole brut, charbon). Cela suggère que les fluctuations de prix des marchandises d'exportation-clef du Viêt Nam sur le marché mondial seront moins ressenties dans l'économie vietnamienne.

**Tableau 1 Structure des exportations par produits(%)**

	2005	2006	2007
Pétrole brut	22,9	21	17,5
Textiles	14,9	14,6	16,1,
Chaussures	9,3	9	8,2
Produits aquatiques	8,5	8,5	7,8
Produits en bois	4,7	4,8	4,9
Electroniques, ordinateurs	5,5	4,5	4,5
Café	2,2	2,8	3,8
Riz	4,3	3,3	3
Caoutchouc	2,4	3,2	2,9
Charbon	2	2,3	2,1
Fils et câbles électriques	1,6	1,8	1,8
Produits en plastique	1,1	1,2	1,5
Noix de cajou	1,5	1,3	1,3
Maroquinerie div.	1,4	1,2	1,3

*Source : Office général des Statistiques*

Les marchés extérieurs sont devenus aussi plus diversifiés. Le Viêt Nam a pu accéder aux marchés mondiaux de première importance comme les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, le Japon. L'effet positif provoqué par l'entrée du Viêt Nam à l'OMC est un accroissement des exportations sur tous les marchés sans changement de cap. Le marché asiatique reste en première place avec 43,8 % des exportations et une valeur de 21 milliards d'USD environ, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2006. L'Europe occupe 19,8 % pour un montant de 9,6 milliards d'USD, en augmentation de 19 % par rapport à 2006 grâce essentiellement aux exportations de textiles, produits aquatiques, caoutchouc naturel, produits en bois, café, produits en plastique, produits d'artisanat. L'exportation de bicyclettes et de chaussures continue à rencontrer des difficultés face à l'application de la taxe anti-dumping par l'Union Européenne. L'Amérique représente 24,2 % des exportations avec un montant de 11,6 milliards d'USD, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2006. Les États-Unis à eux seuls occupent 21,3 % pour un montant de 10,2 milliards d'USD. Les marchés

d'Afrique, de l'Asie du Sud-Ouest représentent une part modeste (3,8 %) pour une valeur de 1,8 milliards d'USD, en augmentation de 23 % par rapport à 2006.

Les exportations du Viêt Nam laissent cependant apparaître de nombreuses faiblesses :

- le poids des exportations reste modeste, avec une moyenne par habitant inférieure à celle des autres pays de la région et dans le monde (473 USD, contre 60 600 USD à Singapour, 5890 USD en Malaisie, 1860 USD en Thaïlande, et 546 USD aux Philippines) ;
- en dépit d'une croissance rapide, les exportations vietnamiennes sont vulnérables face aux chocs extérieurs, quand il y a des perturbations de prix sur le marché mondial ou bien quand se dressent de nouveaux obstacles commerciaux de pays étrangers. Les expériences tirées des plaintes anti-dumping sur les prix de vente des chaussures et des crevettes sont toujours d'actualité ;
- le manque de diversité des types de produits exportés persiste. Rare est l'apparition d'une nouvelle marchandise d'exportation de poids. Les marchandises à haute valeur ajoutée sont peu nombreuses. Les exportations dépendent encore en grande partie des produits minéraux (pétrole brut, charbon), agricoles, forestiers, et aquatiques alors que les produits de l'industrie manufacturière (textile, cuir et chaussures, électroniques et pièces détachées d'ordinateurs) sont pour l'essentiel sous-traités ;
- les initiatives pour saisir les opportunités d'accès et d'exploitation des marchés d'exportation sont insuffisantes. Les entreprises n'ont pas non plus su tirer profit de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC, des accords commerciaux bilatéraux et régionaux signés entre le Viêt Nam et ses partenaires pour exploiter toutes les potentialités des grands marchés comme les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, etc. Les campagnes de promotion commerciale sont de faible envergure, disparates et peu efficaces.

L'augmentation des importations est une des conséquences de l'accession du Viêt Nam. Elle a déjà été constatée mais sous-estimée avant même l'extension de l'ouverture du marché intérieur. En 2007, le volume des importations a atteint 62,68 milliards d'USD, en augmentation de 39,6 % par rapport à 2006. Il s'agit notamment d'essence et de

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

pétrole (+ 8 %), de produits d'acier finis (+ 35,6 %), d'engrais (+ 12,2 %), de fibres de toutes sortes (+ 26,8 %), etc. Les importations se concentrent toujours sur les matières premières et les machines au service de la production intérieure et de l'exportation. Cependant, la part des articles de consommation s'est notablement accrue dans le volume des importations, passant de 7,5 % environ dans la période 1996-2006 à 11,4 % en 2007<sup>1</sup>. Dans la réalité ce chiffre est beaucoup plus élevé du fait qu'il ne tient pas compte des importations frauduleuses et qu'il y a une certaine confusion dans les critères de classification des produits importés en catégorie « biens d'équipement » ou « biens de consommation ».

La progression rapide des importations en 2007 s'explique par un taux de croissance économique élevé, une forte demande d'investissements (notamment dans les infrastructures et les ouvrages clefs de dimension nationale), l'afflux d'IDE (investissements directs étranger) et la structure de l'économie elle-même (nécessité des inputs en importation au service de la production et de l'exportation). La hausse des prix de certaines matières premières sur le marché mondial est aussi en cause. « L'explosion » des importations des biens de consommation est due à la fois à une augmentation des revenus des ménages (en général), son effet de richesse et à la levée ou la réduction des droits de douane pour certains produits de consommation. Pourtant, il faut voir plus loin les raisons de cette croissance des importations, aussi bien du côté des importateurs, des utilisateurs que de la composition des marchandises, des rapports avec l'évolution des variables macro-économiques comme le taux de change, l'inflation, les droits de douane et la circulation de capitaux.

Les principaux fournisseurs des matières premières, matériaux et équipements sont la Chine, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour et la Thaïlande, grâce à leurs avantages en matière de transport, de prix et d'adaptabilité. L'ASEAN et la Chine demeurent les fournisseurs les plus importants, représentant une part cumulée des importations de 48 % en 2007. La part de la Chine s'est élevée de 5,2 % dans la période 1996-2000, à 13,4 % dans la période 2001-2005 et à 20,2 % en 2007, celle de l'ASEAN restant relativement stable autour de 25%. Les importations provenant des États-Unis, du Japon, de l'Union européenne concernent

---

<sup>1</sup> Projet MUTRAP II (2008).

L'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (USR 3142 - UMIFRE 22 CNRS MAEE) s'intéresse depuis 2001 aux évolutions politiques, sociales et environnementales en cours dans les onze pays de la région. Basé à Bangkok, l'Institut fait appel à des chercheurs de tous horizons disciplinaires et académiques qu'il associe au gré des problématiques. Il privilégie autant que possible les démarches transversales.

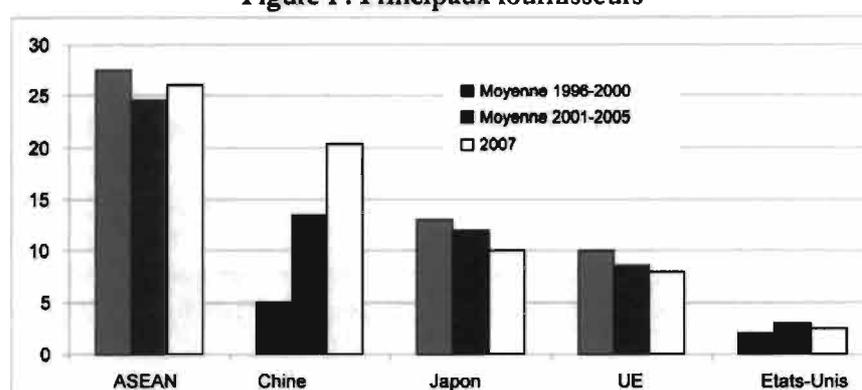
*The Research Institute on Contemporary Southeast Asia (USR 3142 - UMIFRE 22), based in Bangkok, Thailand, calls on specialists from all academic fields to study the important social, political, economic and environmental developments that affect, together or separately, the eleven countries of the region (Brunei, Burma, Cambodia, Indonesia, Lao, Malaysia, The Philippines, Singapore, Thailand, Timor Leste and Viet Nam).*

#### LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IRASEC

- Jean BAFFIE, CNRS, IRSEA
- Bénédicte BRAC de la PERRIERE, CNRS, EHESS
- Sophie BOISSEAU du ROCHER, Centre Asie
- Jean-Raphaël CHAPONNIERE, CNRS, AFD
- Christian CULAS, IRASEC CNRS
- Gilles DELOUCHE, INALCO
- Jean-Luc DOMENACH, CERI, Réseau Asie
- Evelyne DOURILLE-FEER, CEPPI
- Stéphane DOVERT, MAE
- Frédéric DURAND, Université de Toulouse
- Alain FOREST, Paris VII
- Guy FAURE, IAO
- Michel FOURNIE, INALCO
- Charles GOLDBLUM, Ecole d'architecture de Paris
- Christopher GOSCHA, Université de Montréal
- Yves GOUDINEAU, EFEO, AFRASE
- Andrew HARDY, EFEO, Hanoi
- Jacques IVANOFF, IRASEC CNRS
- François LAGIRARDE, EFEO Bangkok
- Christian LECHERVY, MAE
- Arnaud LEVEAU, IRASEC
- LE Huu Khoa, Université de Lille
- Charles MAC DONALD, CNRS
- Rémi MADINIER, IRASEC CNRS
- Philippe PAPIN, EPHE
- François RAILLON, CNRS, EHESS
- Jean-François SABOURET, CNRS, Réseau Asie
- Christian TAILLARD, CNRS LASEMA
- Hugues TERTRAIS, Université de Paris VII
- Benoît de TRÉGLODÉ, IRASEC
- Marie-Sybille de VIENNE, INALCO

essentiellement des machines et équipements technologiques, certaines matières premières et matériaux d'appoint mais en modeste quantité et avec une tendance à la baisse (Figure 1).

**Figure 1 : Principaux fournisseurs**



*Source : Projet MUTRAP II (2008)*

Il est à noter que l'accès aux technologies de pointe n'est pas encore un phénomène courant au Viêt Nam et cela aura des incidences négatives sur la compétitivité à long terme de son économie.

## 1.2 - Investissements

En 2007, les investissements mobilisés ont atteint 505 000 milliards de VND, représentant 44 % du PIB. Il s'agit d'une progression plus importante que prévue grâce à une très forte croissance des investissements directs étrangers (IDE) et des capitaux du secteur des entreprises publiques en comparaison avec les années précédentes (Tableau 2).

**LE VIÊT NAM DANS L'OMC**

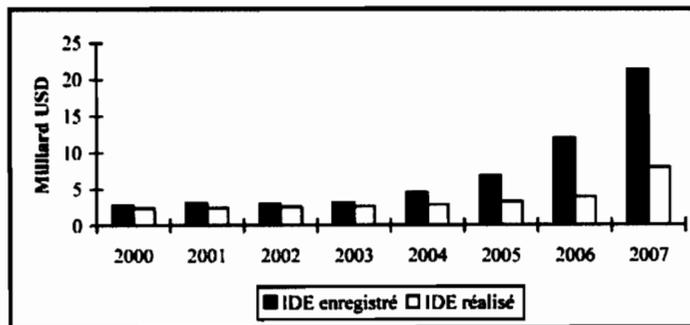
**Tableau 2 : Source des investissements 2003-2007 (%)**

	2003	2004	2005	2006	2007
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Capitaux provenant de l'État	52,9	48,1	47,1	46,4	47,2
Budget	23,8	23,8	25,6	25,1	22,2
Crédits	16,3	12,2	10,5	10,3	7,9
Entreprises publiques et autres	12,8	12,0	11,0	11,0	17,1
Capitaux non étatiques	31,1	37,7	38,0	37,7	31,6
Capitaux en IDE	16,0	14,2	14,9	15,9	21,2

*Source : Ministère du Plan et des Investissements et Office général des Statistiques*

L'essor des flux d'IDE depuis deux ans montre la confiance des investisseurs étrangers dans le processus du renouveau, dans les perspectives et le potentiel de développement économique du Viêt Nam. Son engagement d'entreprendre des réformes économiques, mentionnés dans son Protocole d'adhésion à l'OMC, et matérialisés dans les faits (le principe de traitement national est inscrit dans la Loi sur les Entreprises et la Loi sur les investissements en 2005) ont contribué à créer une nouvelle vague d'investissements dans le pays. Les flux d'IDE se sont considérablement accrus en 2006 et ont atteint 21,3 milliards d'USD en 2007, chiffre record depuis la promulgation de la Loi sur les investissements étrangers en 1987. Les IDE réalisés en 2007 s'élèvent à plus de 8 milliards d'USD. La part des IDE (6,7 milliards d'USD), soit 21,2 % du total des investissements est bien supérieure aux années précédentes et leur montant a dépassé les prévisions de 46 % (Figure 2 et Tableau 2).

**Figure 2 : Capitaux en IDE enregistrés et décaissés (2000-2007)**



*Source : Ministère du Plan et des Investissements*

Depuis 2001, les IDE se sont concentrés sur le secteur industriel orienté vers l'exportation et sur le secteur des services à haute teneur intellectuelle ou à haute valeur ajoutée. La part du secteur des entreprises à capitaux étrangers dans le volume des exportations (excepté le pétrole brut) s'est élevée de 22,2 % en 2000 à 36,9 % en 2006 et 39,7 % en 2007. Parmi les IDE enregistrés en 2007, la branche industrie-construction occupe 9 milliards d'USD (42,2 %) et la branche des services 8,5 milliards d'USD (39,9 %). Il s'agit d'une évolution correspondant aux engagements d'intégration et d'ouverture, en particulier dans le secteur des services.

Cependant, le taux d'IDE réalisés en 2007 représente seulement 37,8 % du montant enregistré, beaucoup moins élevé que la moyenne de la période 1988-2007 (52,7 %)<sup>1</sup>. Ce blocage provient de la faiblesse des institutions (en dépit de certaines améliorations), des infrastructures et des ressources humaines dans la mise en œuvre des projets en IDE. Le même constat a été avancé par les sociétés japonaises dans le Rapport d'inspection de 2007 réalisé par la Banque de coopération internationale japonaise (JBIC)<sup>2</sup>. En terme d'attractivité, le Viêt Nam se situe en troisième position après la Chine et l'Inde. Les entreprises japonaises, de plus en plus attirées par ce marché émergent (comme l'Inde), par sa main-d'œuvre bon marché, son potentiel de développement, voient en lui une bonne destination pour amortir les risques. Mais en même temps, les défis qui se posent au Viêt Nam concernent le sous-développement des infrastructures et des industries d'appoint, le manque de gestionnaires compétents et la faiblesse dans l'application des lois.

Il est à noter qu'en 2007 les investissements étatiques représentent jusqu'à 47,2 % du total, en augmentation de 0,8 % par rapport à 2006 (Tableau 2). L'accroissement des investissements provenant des entreprises publiques en 2007 se justifie par la diversification des activités des groupes et entreprises publiques, et cette tendance va s'accroître. La question qui se pose est de savoir si la surveillance, surtout financière, et la capacité de gestion des risques des entreprises publiques suffiront à donner raison à ce choix.

---

<sup>1</sup> Sur le montant total de 83,2 milliards d'USD en IDE enregistrés. Ces données en IDE réalisés diffèrent de celles citées dans la balance des paiements internationaux.

<sup>2</sup> Institut JBIC (2007).

### 1.3 - Croissance économique

Les résultats positifs obtenus dans le commerce international et les investissements ont contribué en partie à la croissance économique. En 2007, dans la foulée de l'élan des années précédentes, la croissance du PIB a atteint 8,5 %, taux le plus élevé depuis 1977. La restructuration économique se poursuit avec une augmentation de la part du secteur industrie-construction et une diminution de la part du secteur agricole (Tableau 3).

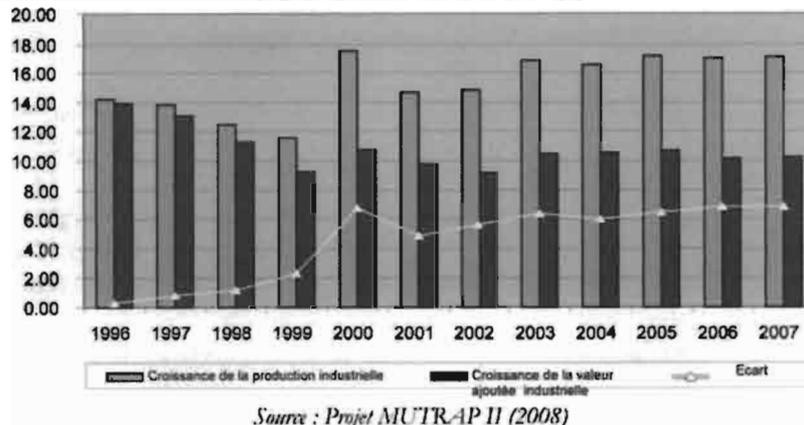
**Tableau 3**  
**Les indices essentiels de la macro-économie (2003-2007)**

	Unité	2003	2004	2005	2006	2007
Croissance du PIB	%	7,3	7,8	8,4	8,2	8,5
Part dans le PIB (prix courants)	%	100	100	100	100	100
<i>Agriculture-Sylviculture- Aquaculture</i>	%	22,5	21,8	21,0	20,4	20,3
<i>Industrie-Construction</i>	%	39,5	40,2	41,0	41,6	41,6
<i>Industrie manufacturière</i>	%	20,5	20,3	20,6	21,3	21,4
<i>Services</i>	%	38	38	38	38,1	38,1
Inflation (IPC)	%	3	9,5	8,4	6,6	12,6
IDE enregistrés	Million USD	3,191	4,548	6,840	12,004	21,300
IDE réalisés	Million USD	2,650	2,852	3,308	3,956	8,050
Exportations de marchandises (FOB)						
<i>Montant</i>	Million USD	20,149	26,485	3,447	3,826	48,561
<i>Croissance</i>	%	20,6	31,4	22,5	22,7	21,9
Importations des marchandises (CIF)						
<i>Montant</i>	Million USD	25,255	31,969	36,761	44,891	62,680
<i>Croissance</i>	%	26,7	28,1	15,4	20,1	39,6
Taux d'ouverture (X+M/PIB)	%	110,2	127,4	130,8	137,5	156,0

Source : Office général des Statistiques

Le secteur industrie-construction poursuit son rythme de croissance élevée enregistré depuis les années précédentes (10,6 % en valeur ajoutée en 2007). Pourtant, cette progression n'a pas entraîné les effets souhaités. L'écart entre le taux de croissance de la production et de la valeur ajoutée a toujours tendance à se creuser, de 4,2 % en 2001 à près de 7 % en 2006 et 2007 (Figure 3).

**Figure 3**  
**Croissance de la production et de la valeur ajoutée dans le secteur industriel**  
**(à prix constants de 1994 ; %)**



Un autre critère d'évaluation de l'efficacité de la production industrielle est le taux de rentabilité (mesuré par le rapport entre les bénéfices réalisés en une année avant impôt et le chiffre d'affaires). Il est à remarquer que le taux de rentabilité réalisé par les secteurs de production en substitution des importations et protégées est plus élevé que celui des secteurs orientés à l'exportation, notamment quand ils utilisent beaucoup de main-d'œuvre. Ainsi, les secteurs textiles et de confection, de chaussures et de bois enregistrent un taux de rentabilité très bas (voire négatif), respectivement de 0,11 %, 0,61 %, -0,05 % et 1,99 % en 2006. La situation est beaucoup plus favorable pour les secteurs d'impression, de minéraux non métalliques, de machines et d'équipements électriques, de chimie, et en particulier le secteur des

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

équipements roulants<sup>1</sup>. Cet état des choses illustre une réalité : les secteurs tournés à l'exportation se consacrent surtout à la sous-traitance, subissant une forte concurrence et étant subordonnés aux intrants importés, alors que les secteurs qui nécessitent beaucoup de capitaux bénéficient toujours d'un niveau de protection assez important (protection qui se réduit au fur et à mesure de l'application des engagements vis-à-vis de l'OMC et du processus d'intégration du Viêt Nam)<sup>2</sup>. En 2007, les secteurs industriels qui ont réalisé les taux de croissance les plus élevés appartiennent essentiellement au groupe des fabricants de machines, d'équipements et de biens de consommation intérieure (51,9 % pour les climatiseurs, 52,8 % pour les automobiles, 23,9 % pour les motos). La protection pourrait donner un signal trompeur aux flux d'investissements et causer beaucoup de dégâts pour la restructuration de la production, lorsque le niveau de protection s'abaissera.

Avec l'accroissement des investissements dans l'ensemble de l'économie, il est naturel que le secteur de la construction prenne de l'essor. En dépit des difficultés en 2007 (forte hausse des prix des matériaux de construction, décaissement), il a enregistré le taux de croissance le plus important depuis 5 ans (+12 %).

Le secteur des services a connu le taux de croissance le plus élevé depuis 1977 (8,7 %). Pour la troisième année consécutive, ce secteur a enregistré une croissance de plus de 8 %, supérieure à celle du PIB.

En 2007, le groupe des services marchands a contribué pour 79,4 % à la croissance obtenue par l'ensemble du secteur. Les branches qui ont eu le taux de croissance le plus élevé sont l'hôtellerie et la restauration, les transports, les postes et télécommunications, le tourisme, les finances et les assurances. Or, la quasi-totalité des services marchands représente une part modeste du PIB (moins de 2 % pour le secteur financier, bancaire et des assurances en 2006 et 2007)<sup>3</sup>.

Le secteur agricole, sylvicole et aquacole maintient son rythme de croissance au même niveau qu'en 2006 (3,4 %), nettement inférieur à celui des années 2003-2005. Il semblerait que la croissance de ce secteur

---

<sup>1</sup> Projet MUTRAP II (2008)

<sup>2</sup> Voir Annexe 2

<sup>3</sup> Selon l'Institut central d'études et de gestion économiques (2008).

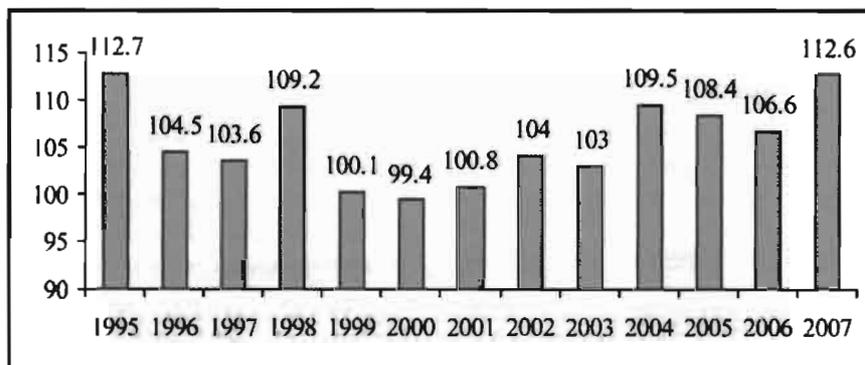
ait atteint son rythme critique, sous réserve d'impulsions apportées par les économies d'échelle et les progrès technologiques.

## 2 - Stabilité macro-économique

### 2.1 - Inflation

En 2007, l'inflation (calculée sur la base des indices des prix à la consommation-IPC) a atteint 12,6 %, niveau record de ces 12 dernières années (Figure 4). La hausse des prix se maintient tout au long de l'année (excepté le mois de mars) à un rythme assez élevé, touchant presque toutes les marchandises et tous les services.

**Figure 4 : Évolution des IPC dans la période 1995-2007**  
(base : 100 en décembre de l'année précédente)



Source : Office général des Statistiques

Outre les raisons à examiner du côté de l'offre et de la demande de l'économie nationale, l'entrée du Viêt Nam à l'OMC constitue aussi l'une des causes indirectes de l'inflation à ce niveau. Dans un contexte d'intégration économique mondiale plus profonde, face à l'augmentation des flux financiers, le gouvernement vietnamien a conduit des

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

politiques macro-économiques et de gestion des prix pas toujours pertinentes.

Concernant la demande, en 2007 les investissements, en particulier les flux d'IDE, de même que la consommation finale ont connu une très forte progression, nettement supérieure aux années précédentes. En outre, la demande d'investissement et la consommation ont été appuyées par une expansion excessive des crédits et l'effet de richesse.

Les erreurs dans la conduite des politiques macro-économiques s'avèrent aussi un facteur essentiel. L'explosion des flux d'investissements étrangers (directs et indirects) n'a pas été prévue, mais, plus grave, l'importance de cerner les impératifs macro-économiques de fond n'a pas été appréhendé (liens entre régime de taux de changes, rotation des capitaux et contrôle de l'offre monétaire). En effet, l'offre monétaire est montée en flèche au cours des six premiers mois 2007, quand la Banque d'État a acheté une quantité massive de devises étrangères. Or, les remèdes ont tardé à être appliqués. La directive, selon laquelle « Le Ministère des Finances continue de mettre à exécution le plan d'émission des obligations d'État en 2007 et 2008 pour contribuer à retirer de l'argent en circulation »<sup>1</sup> est un exemple du manque de cohérence et de sérieux dans la conduite des politiques macro-économiques<sup>2</sup>.

La fixation assez rigide du taux de change VNĐ/USD a aussi contribué à transmettre l'inflation extérieure vers l'économie nationale, notamment dans le contexte de hausse des prix en dollars. Quant au déficit commercial, on n'a pu identifier correctement ses origines et ses éventuelles répercussions sur la capacité de résistance de la balance des paiements internationaux et sur la capacité de production. « Stimuler la demande en investissements » a même été avancé comme l'une des urgences pour freiner la flambée des prix<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Directive N° 23/2007/CT-TTg du 31 octobre 2007.

<sup>2</sup> En principe, la baisse de la disponibilité monétaire apparaît seulement quand l'argent sur le marché est retiré vers la banque d'État.

<sup>3</sup> Cette tâche a été mentionnée dans la Directive N°23/2007/CT-TTg. Théoriquement, à condition que les autres facteurs ne changent pas, l'incitation à la demande et l'augmentation des exportations entraînent à la hausse la demande totale et donc la hausse des prix.

Libéraliser les prix de produits placés sous le contrôle de l'État est certes un objectif à atteindre. Mais, il s'agit d'un processus qui nécessite une meilleure préparation en termes de contrôle, de transparence de l'information, de règlement des contentieux, d'outils d'intervention (marché à terme, réserves nationales, etc), de structure de marché plus compétitive. La Résolution gouvernementale N°03/2007/NQ-CP du 19 janvier 2007 s'est donné l'objectif : « à partir de 2007, mettre en application le mécanisme de prix du marché pour les produits comme le ciment, le fer et l'acier, les engrais, le papier, le charbon (excepté le charbon utilisé pour l'alimentation électrique) » et « l'État ne contrôle directement que les prix de produits et services de première nécessité, ayant un grand impact sur la production et la vie de la population (électricité, gazole, vaccins) ». Mais cette Résolution n'a pas précisé les mesures de préparation du terrain. L'exemple de l'essence et du pétrole est frappant : on a vu souffler le chaud et le froid pour le prix de ces deux produits, stratégiques et sensibles. L'État a tout d'abord permis aux entreprises de commercialisation de fixer librement le prix de vente (Résolution gouvernementale N°55/2007/ND-CP du 6 avril 2007), puis il est revenu sur sa décision (décision N°73/QD-BTC du 16 août 2007 et décision N°95/2007/QD-BTC du 22 novembre 2007), quand il est impossible pour le marché de se déterminer ces prix au nom de la concurrence<sup>1</sup>. Autre exemple révélateur : on fait appel à la « conscience politique » des entreprises étatiques pour faire face à la flambée des prix de l'essence et du pétrole à la fin de l'année.

Les erreurs dans la conduite des politiques macro-économiques découlent d'une réalité : début 2008, le gouvernement n'a toujours pas présenté les arguments ni justifié son choix, à court terme, entre deux objectifs alternatifs : croissance ou maîtrise de l'inflation. On peut y

---

<sup>1</sup> Il est stipulé dans la rubrique 1, alinéa a, article 26 du Décret 55/2007/ND-CP : « Appliquer immédiatement le mécanisme de fixation du prix de vente de l'essence en fonction de l'évolution du marché. Les entreprises ont cette autonomie de décision sur la base du prix d'importation, des impôts et taxes selon les règlements et avec des bénéfices convenables permettant de réinvestir dans le développement de leur production et de leur commerce ». Sous la « direction » et la « surveillance » de l'État au moment de l'entrée en vigueur de la Décision N°95/2007/QD-BTC, à 11 heures le 22 novembre 2007, les distributeurs d'essence ont augmenté le prix de 1,700VNĐ par litre. Une hausse insuffisante selon les entreprises.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

ajouter le manque de coordination entre les organismes de décision et d'exécution des politiques. Le resserrement monétaire s'avère indispensable, mais pour avoir été « unilatéralement » appliqué, sans chercher à s'enquérir de la situation réelle des banques commerciales au début de 2008 (laxisme dans le contrôle), on a eu fort à faire avec des conséquences comme la crise des liquidités ou l'obligation de recourir à des mesures administratives pour contrôler la situation.

### **2.2 - Balance commerciale et balance des paiements internationaux**

La balance des comptes courants en 2007 a accusé un déficit de 6,99 milliards d'USD, soit 9,85 % du PIB, contre 0,16 milliard d'USD en 2006 (0,27 % du PIB). Cette situation résulte essentiellement de l'aggravation du déficit commercial (10,36 milliards d'USD ou 14,6 % du PIB selon le prix FOB)<sup>1</sup> et des pertes de revenus essuyées dans les investissements (2,17 milliards d'USD ou 3,1 % du PIB) (tableau 4).

Le déficit des comptes courants, grâce à des transferts nets (en particulier privés) et une marge bénéficiaire élevée, s'avère moins grave que celui du commerce des marchandises.

Pendant ce temps, la balance des comptes des capitaux continue de dégager un solde excédentaire, pour 18,77 milliards d'USD ou 26,44 % du PIB contre respectivement 3,09 milliards d'USD ou 5,06 % du PIB en 2006. En 2007, les décaissements d'IDE en registres de la balance des paiements ont été de 6,70 milliards d'USD, beaucoup plus élevés qu'en 2006. L'endettement extérieur est contracté pour l'essentiel à moyen et long terme (avec un solde de 2,04 milliards d'USD) ; les emprunts à court terme, essentiellement liés aux crédits commerciaux, dégagent un solde modeste (0,09 milliard d'USD). Notons qu'en 2008 les entreprises devront rembourser les prêts contractés durant les années

---

<sup>1</sup> En 2007, le déficit commercial a atteint 14,12 milliards d'USD, soit une augmentation de plus de 70 % par rapport à 2006 sur la bases des calculs au prix C.I.F. Il se manifeste surtout vis-à-vis des pays asiatiques (9,1 milliards d'USD envers la Chine ; 5,4 milliards d'USD, soit 38 % du total envers Singapour ; 4,1 milliards d'USD, soit 29 % envers la Corée du Sud ; 2,7 milliards d'USD, soit 19 % envers la Thaïlande ; 1,36 milliards d'USD, soit 9,6 % envers Hong Kong.

passées en devises étrangères. Les investissements indirects étrangers au Viêt Nam ont connu un essor extraordinaire en 2007 (7,41 milliards d'USD contre 1,31 milliards d'USD en 2006), avec des fluctuations au cours de l'année – forte croissance au premier trimestre, diminution au deuxième, augmentation de nouveau au troisième suite aux acquisitions d'actions par les investisseurs étrangers. Les investissements à l'étranger effectués par les banques commerciales sous forme de dépôts ont connu des changements considérables en comparaison avec 2006. En 2007, les banques commerciales ont mobilisé une grande quantité de devises étrangères et en ont aussi vendu à la Banque d'État pour accroître les réserves en devises. Les crédits en devises se sont également accrus, c'est pourquoi l'actif net libellé en devises des banques commerciales représente environ 2,62 milliards d'USD.

**Tableau 4 : La balance des paiements internationaux du Viêt Nam, 2006-2007**

	2006		2007	
	Million USD	% du PIB	Million USD	% du PIB
<b>Balance des comptes courants</b>	<b>-164</b>	<b>-0,27</b>	<b>-6,992</b>	<b>-9,85</b>
<i>Balance commerciale des marchandises (FOB)</i>	-2.776	-4,55	-10.380	-14,59
<i>Balance commerciale des services</i>	-8	-0,01	-894	-1,26
<i>Revenus des investissements (net)</i>	-1.429	-2,34	-2.168	-3,05
<i>Transferts (net)</i>	4.049			
- Privé	3.800			
<b>Balance des capitaux</b>	<b>3.088</b>	<b>5,06</b>	<b>18.771</b>	<b>26,44</b>
<i>IDF (net)</i>	2.315	3,80	6.600	9,30
<i>Prêts à moyen et long terme (net)</i>	1.025	1,68	2.043	2,88
<i>Prêts à court terme (net)</i>	-30	-0,05	91	0,13
<i>Investissements indirects</i>	1.313	2,15	7.414	10,44
<i>Liquidités et dépôts</i>	-1.535	-2,52	2.623	3,69
<b>Balance totale (avec erreur)</b>	<b>4.322</b>	<b>7,09</b>	<b>10.168</b>	<b>14,32</b>

N.B. Les investissements directs à l'étranger du Viêt Nam dans la balance des paiements internationaux en 2006 et 2007 ont été respectivement de 85 millions d'USD et 100 millions d'USD.

Sources : Banque d'État et selon les calculs de l'Institut central d'études et de gestion économiques

Dans l'ensemble, l'offre en devises étrangères est toujours supérieure à la demande, comme le montre le solde excédentaire de la balance des capitaux, qui est plus élevé que le déficit de la balance courante en 2007. La balance totale des paiements dégage un solde positif de 10,17 milliards d'USD, soit 2,35 fois plus qu'en 2006. Par ailleurs, la dette extérieure est toujours sous contrôle, au moins à moyen

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

terme. La part du solde de la dette extérieure du Viêt Nam représente environ 30 % du PIB, celle des obligations de remboursements extérieurs par rapport aux exportations est de 4,7 %, et environ les deux tiers des prêts sont accordés à des taux préférentiels.

L'existence d'un déficit commercial dans un pays en développement et en forte croissance est compréhensible, mais à côté des questions portant sur l'origine de ce déficit, deux autres questions se posent : i) le déficit commercial stimule-t-il la capacité de production ? celle-ci est-elle performante ; ii) les subventions liées au déficit commercial vont-elles se maintenir ?

### **2.3 - Système bancaire et marché financier**

Au cours des années 2006 et 2007 on assiste à un boom d'activités financières et bancaires lié aux opportunités de développement et de préparation à l'application des engagements pour une plus grande ouverture des services. Les banques commerciales d'État gardent encore leur position dominante dans le système bancaire en 2007 mais les banques commerciales privées se sont considérablement renforcées, occupant une part plus importante dans le total des dépôts (30,4 %) et des crédits (28,6 %). Les banques n'ont cessé d'étendre leur réseau de succursales. Jusqu'en 2004, l'économie vietnamienne était encore peu impliquée dans les transactions financières. La situation a changé en 2007. Avec l'augmentation de M2 et des crédits, les rapports Crédits/PIB et M2/PIB sont respectivement passés de 74,4 % à 82,5 % et de 58,7 % à 112,1 % entre 2004 et 2007.

Jusqu'en 2006, plus de 70 % des recettes bancaires provenaient des prêts (de l'écart entre les taux d'intérêts créditeurs et débiteurs). Depuis deux ou trois ans, les services bancaires, en effervescence se sont diversifiés, en particulier dans le développement du marché des cartes bancaires. Les prêts accordés aux placements boursiers et aux opérations immobilières occupent une proportion assez importante dans le total du solde des dettes de crédits de certaines banques commerciales privées. Par ailleurs, on note une propagation de la tendance à l'acquisition ou à la fusion : les groupes économiques publics acquièrent les petites banques commerciales privées. Outre les activités

commerciales principales, les groupes ou les grandes compagnies (étatique surtout) prennent part encore aux activités de placements financiers ou immobiliers. Les banques commerciales tendent aussi à devenir des « banques universelles » et à établir des rapports stratégiques avec les grandes sociétés, surtout les compagnies générales et les groupes économiques étatiques. Des projets de coopération ont été établis entre les banques commerciales privées et les institutions financières étrangères.

Jusqu'à la fin 2005, le marché boursier vietnamien demeurait modeste. Son explosion a débuté entre juin 2006 et juin 2007, compte tenu du niveau de capitalisation, du nombre de compagnies cotées, des comptes des investisseurs institutionnels ou des particuliers et de la participation des sociétés de bourses ou de gestion des fonds (Tableau 5 et Figure 7). Les flux d'investissements indirects étrangers vers le marché boursier vietnamien n'ont cessé de s'accroître depuis 2006. En 2007, les acquisitions nettes (actions et obligations) réalisées par les investisseurs étrangers se sont élevées à 7,4 milliards d'USD, presque 5 fois supérieures au chiffre de 2006 (1,3 milliards d'USD).

L'explosion du marché boursier résulte d'une croissance économique assez élevée, point fort de l'économie, de l'effet de l'entrée du pays à l'OMC - impulsion des réformes et amélioration de l'environnement des investissements et des affaires - et aussi de grandes disponibilités de liquidités sur le marché mondial. Cependant, depuis octobre 2007, le marché a eu tendance à s'infléchir avant de chuter au cours des premiers mois de 2008. Le VN-Index a par moment baissé à moins de 500 points (le 25 mars 2008). La valeur totale des capitalisations de 283 entreprises cotées sur les deux Bourses (HCMV et Hanoi), calculées au 21 mars n'a été que de 324 400 milliards de VNĐ (contre 500 000 milliards de VNĐ fin 2007). L'infléchissement du marché boursier vietnamien s'explique d'abord par une détérioration continue du marché boursier mondial, suite à la crise immobilière aux États-Unis déclarée en août et étendue à l'ensemble du monde. Ensuite, elle est conséquente des politiques de stabilisation macro-économiques de l'État pour juguler l'inflation. Il y a aussi le transfert massif des capitaux boursiers vers d'autres placements devant la flambée des prix de l'or et de l'immobilier.

## LE VIÊT NAM DANS L'OMC

**Tableau 6 : Quelques indices de base du marché des actions au Viêt Nam  
(décembre 2006-2007)**

	12/2001	12/2004	12/2005	12/2006	12/2007
Capitalisations (% du PIB)	0.3	0.5	1.1	22.8	43.0
VN-Index	235 (Pic=571)	241	307	752	927 (Pic=1170)
HASTC-Index (Hanoï)	...	...	91,3	243	324 (Pic=460)
Nombre de sociétés cotées HCMC (HOSTC/HOSE) Hanoï (HASTC)	10	26	41	193	253
	10	26	32	106	138
			9	87	115
Nombre de Fonds d'investissement	0	1	1	3	4
Nombre de sociétés de bourse	8	13	14	55	78
Nombre de compagnies de gestion de fonds	0	?	6	18	25
Nombre de comptes des investisseurs, dont	8,774	21,616	29,026	130,000	330,000
- institutionnels	71	193	257	400	500
- étrangers	0	207	427	1650	8140

Sources : V o Tri Thamb

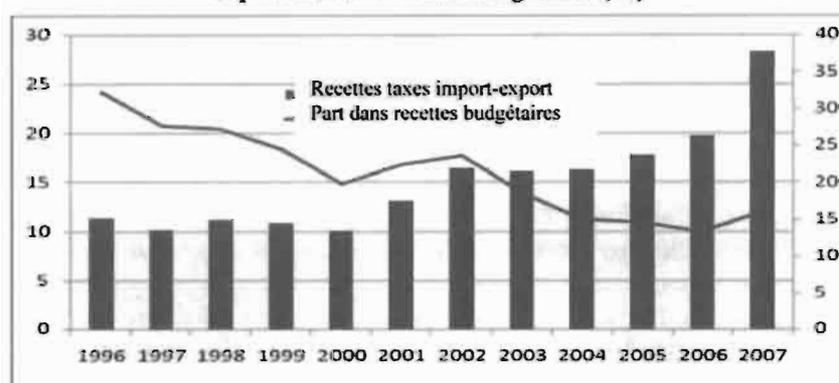
Le système bancaire et le marché financier du Viêt Nam ont enregistré des progrès au cours de ces deux ou trois dernières années. Cependant, les risques financiers et les risques d'instabilité du système se sont également accrus. Cette situation résulte des faiblesses dans la gestion des risques au niveau micro face à l'expansion d'activités dans les investissements financiers et les affaires. De surcroît, le système de surveillance n'arrive pas à suivre l'évolution effervescente des activités financières, bancaires et immobilières. En toile de fond, l'économie nationale laisse entrevoir quelques signes inquiétants concernant certains indicateurs macro-économiques (inflation, déficit commercial).

## 2.4 - Recettes budgétaires

En 2007, conformément à ses engagements vis-à-vis de l'OMC, le Viêt Nam a levé ou réduit les droits d'import-export. Il a aussi réajusté les droits d'importation pour certaines marchandises comme les

voitures, le fer et acier, le pétrole et essence, les denrées alimentaires, le lait, etc, dans le but de maîtriser l'inflation. Contre les prévisions de baisse des droits douaniers avancées par certaines études sur les impacts de l'entrée du Viêt Nam à l'OMC, les recettes obtenues des activités import-export enregistrent d'après les estimations une augmentation de 15,4 % par rapport à 2006, avec un montant de 56 500 milliards de VND, dépassant les prévisions. Avec un niveau de croissance plus élevé que celui de budget national, la part des recettes provenant des échanges extérieurs a même connu une hausse, passant de 10 % en 2006 à 12 % en 2007 (Figure 5). La forte augmentation des importations en est à la cause.

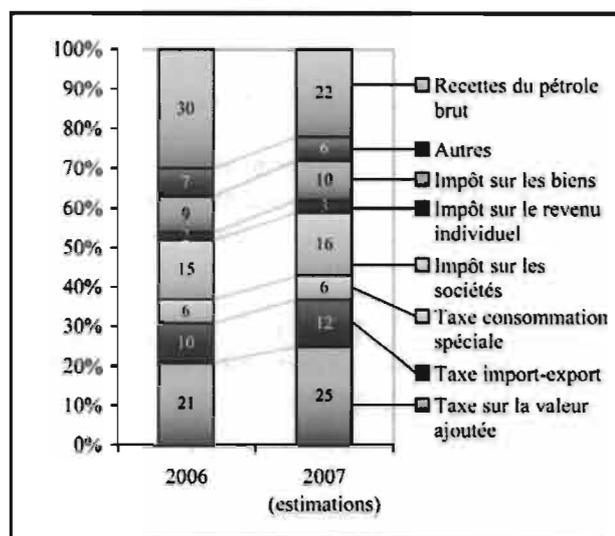
**Figure 5**  
**Recette des droits sur les importations et exportations (en mil milliards de VND)**  
**et part dans les recettes budgétaires (%)**



*Source : Ministère des Finances*

En 2007, les recettes budgétaires ont été supérieures à celles de 2006. La taxe sur la valeur ajoutée vient en tête avec une croissance de 27 % entre les deux années. Ce poste représente le quart des recettes totales du budget. Ensuite, viennent l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les biens avec une augmentation correspondant de 15 % à 16 % et de 9 % à 10 %. La taxe des consommations spéciales a atteint 3800 milliards de VND, équivalent au chiffre de 2006. Les recettes provenant du pétrole brut ont accusé une baisse importante et ne représentent que 22 % des recettes totales du budget.

Figure 6 : Composition des recettes budgétaires en 2006 et 2007 (%)



Source : Ministère des Finances

Les recettes budgétaires vont continuer à être affectées par ce caractère instable. Les recettes actuelles dépendent en grande partie des échanges extérieurs de marchandises et de l'exportation de pétrole brut. Avec la mise en application des réformes fiscales (taxe sur la valeur ajoutée, impôts sur le revenu individuel, etc), il est difficile d'avancer des prévisions de recettes. Pendant ce temps, le Viêt Nam est soumis aux grandes pressions des dépenses régulières et des dépenses d'investissement, notamment pour le développement des infrastructures.

### 3 - Les problèmes sociaux

Dans l'ensemble, l'intégration du Viêt Nam au sein de l'OMC a un impact positif sur la création d'emplois sous l'impulsion des secteurs intensifs en main-d'œuvre. Selon les enquêtes menées dans les entreprises en 2001 et en 2007, le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier s'est élevé à 3,4 millions en 2007, soit un montant 2,1 fois

supérieur au chiffre de 2001. Ce sont les sous-secteurs tournés à l'exportation, comme ceux du textile, des chaussures et des produits en bois qui attirent le plus grand nombre d'emplois. Parallèlement à la restructuration des branches, on constate la poursuite des transferts d'emplois du secteur agricole-sylvicole-aquacole vers ceux de l'industrie et des services. La part des emplois dans le secteur primaire a été ramenée de 54,7 % en 2006 à 52,2 % en 2007, alors qu'elle est passée dans le secteur secondaire de 18,3 % à 19,2 % et dans le tertiaire, de 26,9 % à 28,6 %.

L'adhésion du Viêt Nam à l'OMC n'a pas entraîné de conséquences notables en termes de création d'emplois en 2007. La population active occupée a augmenté seulement de 2,3 % contre 2,7 % en 2006, en dépit d'une légère baisse du nombre de chômeurs dans les centres urbains (de 5,1 % en 2006 à 4,9 %). Les secteurs en pleine croissance, comme ceux de l'industrie lourde, de fabrication de machines, d'équipements et de biens de consommation finale (machines-outils, moteurs, climatiseurs, automobiles, motos) utilisent surtout les travailleurs dotés d'un certain niveau de qualification professionnelle. Telle est également l'une des raisons qui expliquent pourquoi il n'y a pas d'augmentation brusque du nombre d'emplois.

Le taux de chômage dans les villes a été de 4,9 % en 2007, soit une réduction de 0,2 % par rapport à 2006, mais les jeunes chômeurs sont de plus en plus nombreux. On constate un taux de chômage important (14,2 %) dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans, occupant 42,5 % du nombre total. Le nombre de chômeurs est particulièrement élevé parmi les actifs non formés (63,4 %). Il y a guère d'amélioration de la qualité de la population active au regard des critères d'éducation et de formation. En 2007, le nombre des travailleurs qui n'ont suivi aucune formation représente jusqu'à 65,2 % du total dans le pays.

Dans l'ensemble, le niveau de vie de la population continue de s'améliorer mais il est difficile d'évaluer le niveau d'impact exercé par l'entrée du Viêt Nam à l'OMC. Les éléments positifs pourraient se manifester de deux manières, directe et indirecte. Les bénéficiaires des effets positifs directs sont les travailleurs dans les secteurs de production des marchandises exportées en pleine croissance (textiles, produits en plastique, café, noix de cajou) ou dans les secteurs et localités dotées de nouveaux projets d'investissement en 2007 (industries à vocation

## *LE VIËT NAM DANS L'OMC*

exportatrice, construction, activités liées à l'immobilier et aux services). Ceux qui bénéficient des effets positifs indirects travaillent dans les branches fournissant les inputs ou les services.

Dans le même temps, des effets négatifs se font sentir. Une plus grande ouverture économique rendra plus vulnérable l'économie nationale aux chocs extérieurs. Ainsi, en 2007 l'inflation galopante (en partie sous l'effet de l'adhésion du pays à l'OMC) a diminué les revenus réels de nombreuses couches de la population. Des salariés ont vu leurs salaires augmenter de 10 % dans un contexte d'inflation à 12 %.

Par ailleurs, les revenus perçus ne sont pas les mêmes dans chaque secteur, entreprises ou localités. Les résultats d'une enquête sur l'emploi ont montré que le nombre de travailleurs en ville doté d'un emploi s'est accru de 2,8 % contre 2,2 % à la campagne. Les travailleurs dans les secteurs de services exigeant beaucoup de compétences (finances, banques) bénéficient d'une forte augmentation de revenus alors que les travailleurs manuels ont du mal à voir leur revenus (déjà modestes) augmenter. La pression sociale s'accroît également du fait d'un changement de perception de la qualité de vie. Elle couvre non seulement les revenus, l'accès aux services de base (santé, éducation) mais également l'environnement, l'hygiène et les infrastructures. De l'avis général, l'écart de revenus s'est élargi un an après l'entrée du Viêt Nam à l'OMC.

Le taux de pauvreté a été ramené de 15,5 % en 2006 à 14,8 % en 2007, dépassant les prévisions (16 %). Mais ici aussi, il est difficile d'identifier les effets de l'entrée du Viêt Nam à l'OMC sur la pauvreté. Dans l'ensemble, les impacts directs ne mériteraient pas d'être mentionnés car les pauvres ne peuvent pas participer aux activités d'exportation ou dans les secteurs requérant un niveau de qualification élevé. Ces impacts sont donc essentiellement indirects (amélioration des services fournis aux individus et à la communauté, disponibilité de vivres et de denrées alimentaires pour les habitants qui ont perçu de meilleurs revenus). Dans une certaine mesure, l'augmentation des recettes budgétaires signifie aussi l'augmentation des budgets alloués aux pauvres et aux programmes sociaux.

Il est à remarquer que dans certaines provinces montagneuses, dans les régions des minorités ethniques, le nombre de ménages pauvres selon les normes de 2005 occupe encore une proportion élevée. La

pénurie de vivres, la faim continuent de frapper certaines zones victimes de calamités naturelles. Selon les rapports fournis par les provinces, en 2007, il reste encore dans l'ensemble du pays 723 900 foyers avec 3 034 500 personnes touchées par la faim entre les deux récoltes (en réduction respectivement de 6 % et de 11,6 % par rapport à 2006).

#### **4 - Rénovations des institutions économiques**

Il existe un rapport d'interaction entre le Renouveau, la réforme dans le pays, en particulier l'édification et le perfectionnement des institutions économiques avec le processus d'intégration internationale du Viêt Nam, et son adhésion à l'OMC. En 2005-2006, le Viêt Nam a préparé avec un certain succès les étapes nécessaires à l'adhésion (adoption de 27 lois pour mieux s'adapter à une économie de marché et à ses engagements). En particulier, la promulgation et la mise en application de la Loi sur les entreprises, de la Loi sur les investissements en 2005 ont répondu aux critères d'adhésion et contribué à améliorer l'environnement pour les investissements et les affaires au Viêt Nam.

En 2007, la rénovation et le perfectionnement de l'appareil étatique ont été entrepris avec vigueur. On a réduit de 26 à 22 le nombre de ministères et organismes équivalents. Mais les attributions de compétences de nombreux ministères tardent à être promulguées. En même temps, il faudra attendre février 2008 pour voir le décret N°13/2008/NĐ-CP régissant l'organisation des organismes spécialisés subordonnés aux Comités populaires de province et villes relevant de l'échelon central. Ces retards auront des conséquences non négligeables sur la réorganisation et l'efficacité d'actions de nombreux ministères, provinces et villes.

La réforme administrative a également marqué des progrès importants avec la Décision N°30/2007/QĐ-TTg en janvier 2007 relative au Programme global de la simplification des formalités administratives (2007-2010) et la Décision N°93/2007/QĐ-TTg en juin 2007 relative à l'application du mécanisme « guichet unique » au sein des organismes étatiques de gestion à l'échelon local. Le résultat le plus remarquable est l'initiative « 3 en 1 » pour favoriser l'accès au marché des entreprises,

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

simplifier les procédures, éviter les gaspillages de temps et d'argent. Il s'agit en fait d'un guichet unique pour remplir dans le même temps trois formalités (enregistrement commercial, tampon et registre du code d'identification fiscale). À l'heure actuelle, la plupart des localités ont abrégé considérablement le délai de réalisation de ces trois formalités au-dessous de dix jours ouvrables, voire de trois à cinq jours dans certains endroits.

Plus de 400 textes réglementaires relatifs aux 300 types de licences d'exploitation commerciale ont été revus et évalués. Ils ont fait l'objet de critiques en « 9 Non » portant sur la réglementation des conditions d'obtention de licence : i) incomplet, ii) incompatible, iii) incohérent, iv) instable, v) opaque, vi) non crédible, vii) aléatoire, viii) non conforme, ix) inopérant. On s'est aussi interrogé sur la validité juridique de certaines licences d'exploitation. Suite à ces révisions, une décision a été arrêtée. Elle déclare nulles et non avenues à partir du premier septembre 2008 les réglementations relatives aux deux obligations suivantes : i) secteurs, métiers et toutes activités commerciales soumis à une gestion relevant d'un document d'autorisation, ii) secteurs, métiers et toutes activités commerciales tenus de remplir les conditions et les critères définis comme préalables à la délivrance de ce document. En fait, ces deux obligations ne sont réglementées nulle part, ni dans les lois, ni dans les ordonnances, décrets ou décisions du Premier Ministre. Ainsi, grâce à cette décision, un nombre non négligeable de documents administratifs seront supprimés ou n'auront plus force. L'environnement d'affaires se trouvera nettement amélioré.

Une autre réforme est révélatrice : pour mieux s'adapter aux nouvelles techniques de gestion des risques, les procédures douanières sont désormais basées sur le principe de contrôle en aval et non-plus en amont, ce qui réduit les dépenses relatives aux formalités d'import-export. Le Viêt Nam dispose de la loi sur la protection du droit de propriété intellectuelle et s'engage fermement à la respecter. Un organisme spécialisé en la matière et un office de gestion de la concurrence ont été créés. Cependant, la mise en application du droit de propriété intellectuelle comme le règlement des contentieux, et dans une certaine mesure, le travail des douaniers laissent encore beaucoup à désirer devant les exigences de la réalité d'intégration et de développement du pays.

Le signe le plus important réside dans la résolution N°16/2007/NQ-CP du 27 février 2007. Le Gouvernement a adopté un plan d'action pour mettre à profit les opportunités et lever les défis dans le contexte de l'entrée du Viêt Nam à l'OMC. Cette Résolution demande aux ministères, provinces et villes de mettre sur pied rapidement leur propre plan d'action et de le soumettre au Gouvernement.

Dans nombre de ministères et de localités, la mise en œuvre des engagements vis-à-vis de l'OMC a été menée assez activement et a été couronnée de premiers succès. Les échelons du Parti et les responsables des ministères, provinces et villes ont prêté une attention soutenue et donné des directives sur l'intégration internationale du Viêt Nam et l'application de ses engagements. Dans leur plan d'action, certains ministères et localités, après avoir procédé à des consultations, ont identifié avec pertinence leurs atouts et faiblesses. Les objectifs à atteindre et les tâches à réaliser ont été fixés.

Cela dit, il existe encore bien des insuffisances dans de nombreux ministères et localités pour la mise en œuvre de la résolution N° 16/2007/NQ-CP, en particulier :

- n'ayant pas assez pris conscience de la signification et de l'impact de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC, il existe un manque de diligence et de vigueur. L'élaboration et l'annonce du plan d'action revêtent plutôt un caractère superficiel. En mai 2008, dix provinces, villes et ministères n'ont toujours pas fait connaître leur plan d'action ;
- les plans d'action avancés par les ministères et localités sont teintés de « sectarisme », on note une absence de liens entre eux et une limite de vision dans l'espace ;
- l'organisme chargé de l'exécution de ces plans est simplifié à l'extrême. Il y est couramment mentionné que la responsabilité incombe à un dirigeant et une commission spécialisée, sans préciser leurs compétences ni leur travail de surveillance des actions.

Bref, en dépit des changements positifs dans la direction et l'application des plans d'action conformément à cette résolution, le risque de routine et de formalisme demeure. La réalisation efficiente et efficace de ces plans se révèle peu plausible. Des limites dans la capacité à les exécuter et à les contrôler apparaissent.

## 5 - Les leçons à tirer après un an d'accession à l'OMC

Il est difficile d'évaluer les impacts exercés par l'entrée du Viêt Nam à l'OMC sur son économie uniquement au moyen de statistiques en l'espace d'un an. En revanche, tout le monde ressent les opportunités et les effets directs ou indirects apportés par cet événement.

Pour l'essentiel, le processus d'intégration et l'entrée du Viêt Nam à l'OMC ont apporté des résultats escomptés par le Gouvernement et de nombreux économistes (renforcement de la confiance dans les perspectives de développement de l'économie, exportations, IDE, efficience de la répartition des ressources et croissance économique, revenus et questions sociales, interaction entre les réformes dans le pays et l'intégration internationale, etc). Certes, la réalité peut être différente des prévisions parce qu'elle est soumise à la fois aux incidences extérieures et intérieures. L'évolution de certains indices a même dépassé de loin toutes les prévisions ou y a échappé (rythme de croissance du volume des importations, quantité des flux de capitaux directs ou indirects, explosion des activités financières et bancaires, etc). Dans le même temps, les mises en garde sur la baisse considérable de la productivité de certains secteurs paraissent « un peu excessives ». La limitation des dégâts sera t-elle due aux actions de réajustement menées avec flexibilité et rigueur par les entreprises, ou s'agira t-il plutôt des signes de risques latents après une longue période de croissance ? Il serait sage d'entreprendre des études plus approfondies sur ces questions.

Quoiqu'il en soit, l'année 2007 laisse des empreintes notables et nous suggère d'importantes leçons.

*Primo*, la mise à exécution des engagements et la mise à profit de l'entrée à l'OMC pour accélérer l'édification et le perfectionnement des institutions d'une économie de marché à orientation socialiste constituent le facteur le plus important pour consolider la confiance dans le développement potentiel du Viêt Nam et dans son processus de réformes économiques, afin de promouvoir les investissements (notamment les IDE) et les affaires.

Dans la réalité, la rénovation des institutions économiques contribue aussi pour une grande part à approfondir et à rendre plus efficace l'intégration du Viêt Nam dans l'économie régionale et mondiale. L'interaction s'avère plus intense entre le Renouveau, en particulier le renouveau institutionnel économique et le processus d'adhésion et d'exécution des engagements vis-à-vis de l'OMC, ce qui a rehaussé considérablement la position du Viêt Nam sur la scène internationale. Telle est aussi la matérialisation d'une politique d'intégration active dans la réalité.

*Secundo*, plus on s'engage dans l'intégration, mieux sont valorisés nos avantages relatifs « statiques » existants et parallèlement apparaissent des avantages relatifs « dynamiques » nés de la concurrence, des économies d'échelle et des IDE.

Le Viêt Nam possède toujours de nombreux produits compétitifs sur la base des avantages relatifs « statiques ». Sans atteindre des avancées extraordinaires, les exportations de nombreux produits agroalimentaires et manufacturés recourant au travail manuel (textile) se sont considérablement accrues. Certains produits à plus haute valeur ajoutée occupent d'ores et déjà de bien meilleures places dans les exportations.

La stratégie qui s'impose au Viêt Nam est de continuer à utiliser pleinement « ce qu'on a », d'accélérer l'exportation des marchandises traditionnelles tout en diversifiant les produits exportés avec une meilleure « compétitivité hors-prix » et en cherchant à attirer les IDE d'une manière plus efficace. C'est en profitant des avantages relatifs « dynamiques » que le Viêt Nam sortira du cercle vicieux de bas salaires à long terme.

*Tercio*, l'entrée du Viêt Nam à l'OMC a mis à jour les faiblesses et défauts chroniques de son économie pour pouvoir assurer un développement rapide et durable.

*En ce qui concerne la qualité de la croissance*. Bien qu'en 2007 le Viêt Nam ait atteint une croissance de 8,5 %, pour la première fois depuis 1997, elle demeure proche des résultats enregistrés en 2005 et 2006, respectivement 8,4 % et 8,2 %. Les investissements totaux occupent une proportion de 40 % du PIB, encore trop élevée par rapport aux

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

chiffres déjà considérables des années 2005 (39 %) et 2006 (plus de 40 %). Il est à noter que face à la domination des IDE et des investissements du secteur des entreprises publiques, la part des capitaux d'investissements du secteur non étatique a accusé une baisse sensible (31,6 % contre 37-38 % en 2004-2006). En dépit des mouvements fiévreux, peu d'activités sur les marchés financiers, bancaires et immobiliers provoquent un effet de chaîne dans l'économie réelle. Les secteurs financiers, bancaires et des assurances représentent encore à peine 2 % du PIB en 2007.

*Sur la capacité institutionnelle.* Malgré des évolutions positives, ce volet révèle le plus de faiblesses. Il reste beaucoup à faire pour harmoniser le cadre juridique national aux engagements d'intégration et aux normes de l'économie de marché. À propos du corps de l'appareil d'État, il existe un écart important entre le niveau actuel des fonctionnaires et les normes en matière de compétence, de transparence et de capacité explicative alors que les mesures incitatives en direction des fonctionnaires (recrutements, évaluations, nominations, primes) ne sont pas encore au point. Les réglementations sur le développement des marchés nécessaires à la production (financier, foncier, main-d'œuvre) nécessitent toujours des réajustements de base. Or, c'est un travail compliqué face aux perturbations des marchés, et très sensible sur le plan social d'autant qu'il touche au secteur des entreprises publiques – composante importante de l'économie nationale.

*Sur la qualité des ressources humaines.* Le manque de main-d'œuvre qualifiée constitue une entrave au processus d'intégration, à une croissance rapide, de qualité et à un développement durable. Toutes les catégories sociales sont touchées par ce besoin : décideurs politiques, fonctionnaires, hommes d'affaires et travailleurs en général. Or le système d'éducation et de formation nationale ne se montre pas encore apte à répondre aux attentes.

*Sur les infrastructures.* Non seulement les faiblesses dans les infrastructures causent d'énormes pertes aux activités productives et commerciales, à la vie sociale mais elles empêchent aussi de saisir des opportunités liées à l'intégration économique. Le Viêt Nam a besoin d'importantes ressources pour le développement de ses infrastructures. Pour faire de bons choix au moindre coût d'opportunité, une stratégie sur le long terme doit être établie, des schémas d'aménagement réfléchis

et des modalités de partenariat public-privé efficaces pour mobiliser diverses ressources doivent être fixés.

Ce sont les faiblesses en matière d'institutions, d'infrastructures et de ressources humaines qui sont à l'origine des limites dans l'exécution des IDE. 37,8 % seulement du montant total des IDE enregistrés ont été réalisés en 2007, chiffre bien inférieur à la moyenne de la période 1988-2007 (52,7 %).

*Quatro* à côté de ces trois « goulots » principaux, le Viêt Nam doit encore faire face à l'instabilité macro-économique et l'instabilité sociale.

Le Viêt Nam doit affronter une situation très complexe sur plusieurs plans : inflation galopante, grand déficit commercial, apparition de failles dans le système financier et bancaire. La société présente un tableau beaucoup plus coloré, marqué par les contrastes riches-pauvres et l'augmentation des inégalités de revenus et de fortunes. Une intégration plus profonde implique une plus grande complexité dans la gestion des risques, dans le maintien d'une macro-économie stable, et face aux pressions d'origines diverses des groupes sociaux. Tout cela exige davantage de réflexions, de raisonnements et même des reconsidérations prudentes sur la base des expériences vécues.

## **Bibliographie**

- Projet MUTRAP II (2008), « Rapport d'études HOR-9 », version finale, Hanoi, mai.
- Institut de la Banque de Coopération internationale japonaise-JBIC (2007), « Rapport d'inspection des activités d'affaires des entreprises du secteur manufacturier du Japon », Tokyo, novembre.
- CIEM (2007)« Etude sur les impacts de l'intégration, des engagements envers l'OMC et des engagements régionaux, bilatéraux - Politiques, mesures d'application et adaptation », Projet soumis au gouvernement, Hanoi, mai.
- CIEM (2008), « Economie vietnamienne 2007 », Edition Finances, Hanoi, mai.

## Annexe 1

### Appréciations générales sur l'impact de l'intégration internationale à l'égard de l'économie vietnamienne

Les résultats fournis par de nombreuses études montrent la primauté des effets positifs entraînés par l'intégration économique sur l'économie vietnamienne. Les indices macro-économiques majeurs (PIB, investissements, exportations, emploi) sont à présent plus élevés. Des conclusions peuvent être avancées pour la période à venir :

- plus est profond le niveau d'intégration économique internationale, plus sont importants les gains qui en sont retirés. En tant que membre de l'OMC, avec la levée des barrières commerciales et des obstacles aux investissements, le Viêt Nam peut avoir un meilleur accès aux marchés de toutes les économies. Cette situation lui permet d'éviter des changements de cap commercial comme le cas d'une intégration limitée au niveau régional ;

- la libéralisation commerciale unilatérale est toujours bénéfique. Quand le Viêt Nam a unilatéralement levé ses barrières commerciales, les prix des marchandises et des services ont baissé sur le marché intérieur, et se sont rapprochés de ceux du marché mondial. Ce qui conduit à réduire le coût de l'économie en général tout en améliorant son efficacité et sa compétitivité. D'une part, l'économie sera plus attractive pour les IDE (et d'autres flux de capitaux). D'autre part, les exportations et la demande de la consommation finale dans le pays s'accroîtront, entraînant l'augmentation de la productivité ;

- une combinaison entre l'exécution des engagements et l'accélération des réformes intérieures apportera des gains encore plus importants. L'intégration économique internationale, nécessaire au développement économique du pays ne constitue en fait qu'un maillon dans le processus d'exploitation des potentialités de l'économie intérieure. Si on n'entreprend pas de réforme pour permettre aux acteurs locaux de saisir ses chances apportées par le marché mondial, l'intégration ne sera que modestement bénéfique pour la croissance, alors que le gros des bénéfices reviendra à nos partenaires ;

- l'exportation est le moteur essentiel de la croissance dans le processus d'intégration. Quand l'intégration économique du Viêt Nam

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

passer du niveau bilatéral ou régional au niveau multilatéral, les activités commerciales continuent toujours leur rythme de croissance élevé (comme le montre l'exemple tout récent), parce qu'on n'a pas à rectifier les orientations commerciales ;

- la baisse des droits de douane exerce un impact positif sur les prix en général. Cependant, l'évolution des prix n'est pas la même pour les différents groupes de produits. Lorsqu'il s'agit des produits qui étaient auparavant peu protégés, qui nécessitent beaucoup de travail manuel, ou qui promettent d'être compétitifs, leurs prix ont tendance à augmenter, tirés par une forte demande d'exportation. Par contre, les prix des produits de substitution aux importations (automobiles, fer et acier, engrais, ciment, alcools, etc.) infléchissent à la baisse ;

- à long terme, lorsque le Viêt Nam sera pleinement intégré dans l'économie mondiale, les recettes budgétaires provenant des droits d'importations ne diminueront pas ou très peu pour deux raisons: i) Les importations des matières premières et des matériaux pour la production augmenteront pour satisfaire les besoins d'exportation de plus en plus pressants ; ii) Les importations des biens de consommation finale augmenteront aussi considérablement grâce à la baisse des prix de produits importés. La libéralisation commerciale et l'intégration internationale peuvent aider à accroître les recettes générales du budget ;

- les risques d'instabilité macro-économique et financière seront plus grands, car l'intégration conduira à une interdépendance accentuée entre les économies, de même qu'une subordination plus poussée à l'économie mondiale. Le Viêt Nam pourrait devenir plus vulnérable qu'avant devant les chocs extérieurs, tels que les perturbations des prix sur le marché mondial, ou les bouleversements économiques chez les partenaires commerciaux principaux ;

- le Viêt Nam se trouve toujours devant le risque de « tomber dans le piège du coût de main d'œuvre à bon marché », et se classe dans une mauvaise place dans l'échelle des valeurs ajoutées. A long terme, les avantages relatifs « statiques » s'épuiseront une fois que les investisseurs et les entreprises auront tiré à fond profit des politiques d'ouverture, que la concurrence deviendra plus exacerbée au niveau planétaire et que les autres pays opteront aussi pour une politique plus ouverte. Cette situation pourrait mettre à jamais le Viêt Nam dans le peloton de queue s'il persiste à se concentrer sur l'exportation de certains produits dans les

secteurs à faible niveau technologique, utilisant beaucoup de main d'œuvre peu qualifiée (à bas salaires) ;

- le Viêt Nam doit aussi faire face au risque de déséquilibres de plus en plus graves de la balance commerciale bilatérale vis-à-vis de certains partenaires au cas où il ne peut que se spécialiser dans l'exportation des produits à faible valeur ajoutée, mais reste dépendant des importations de marchandises à haute valeur ajoutée ;

- sur le marché du travail, il y aura un déséquilibre de plus en plus grand entre l'offre et la demande en matière des compétences spécialisées et entre les régions géographiques. Le Viêt Nam risque de tomber dans « le piège des bas salaires » et de se classer au bas de l'échelle des valeurs ajoutées ;

- la remontée de la pauvreté reste un danger latent en raison des risques et des chocs consécutifs à l'ouverture et à l'intégration internationale. Les populations défavorisées et les minorités ethniques risquent de tomber dans un retard plus accentué. Les inégalités dans la répartition des revenus, les écarts entre les riches et les pauvres, entre la ville et la campagne, voire à l'intérieur même d'une région ont tendance à s'accroître.

*Source : CIEM (2007)*

## Annexe 2

Taux de protection effective\* et nominale\*\* (droits de douane)  
des produits commerciaux sous l'impact des engagements d'intégration (%)

Année	Agriculture et Aquaculture		Minéral et gaz		Industrie manufacturière		L'ensemble de l'économie	
	Protection effective	Droits douane	Protection effective	Droits douane	Protection effective	Droits douane	Protection effective	Droits douane
2005	7,40	6,10	4,39	3,85	40,38	19,45	21,43	11,12
2006	6,42	5,37	4,33	3,84	38,93	18,69	20,43	10,53
2007	6,20	5,17	4,38	3,84	31,21	15,25	16,93	9,04
2008	5,50	4,72	4,41	3,84	29,58	14,45	15,97	8,54
2009	5,00	4,39	4,43	3,83	28,00	13,71	15,10	8,11
2010	4,59	4,13	4,45	3,83	26,78	13,14	14,41	7,78
2011	4,20	3,88	4,46	3,83	25,53	12,53	13,72	7,43
2012	3,92	3,72	4,48	3,83	24,57	12,05	13,20	7,18
2013	3,85	3,67	4,49	3,83	24,08	11,80	12,96	7,05
2014	3,85	3,67	4,49	3,83	24,05	11,77	12,95	7,04
2015	3,51	3,25	-0,29	0,17	21,14	10,65	10,57	5,64
2016	3,51	3,25	-0,29	0,17	21,13	10,64	10,56	5,63
2017	3,50	3,25	-0,28	0,17	21,12	10,64	10,56	5,63
2018	3,35	3,11	-0,33	0,13	21,01	10,51	10,44	5,52
2019	3,35	3,11	-0,33	0,13	21,00	10,51	10,44	5,52
2020	3,36	3,11	-0,32	0,13	20,76	10,30	10,34	5,43

N.B. \* Calculé avec hypothèse que sont soumis au niveau du taux d'intérêt de la Clause de la Nation la plus favorisée (CNI) les produits dont le niveau d'intérêt engagé en 2006 est supérieur à celui de la CNI.

\*\* Calculé selon la moyenne pondérée des droits d'importation, avec coefficient en fonction de la valeur ajoutée des branches.

Source : CII-VI (2007)

# Impact social de l'intégration économique internationale et de l'adhésion à l'OMC du Viêt Nam

Trinh Duy Luan et Nguyen Xuan Mai

## 1 - Avant-propos

L'ouverture et l'intégration économique internationale du Viêt Nam, qui font partie intégrante du « *Doi Moi* », ont accompagné le processus de libération des forces productives locales et ont permis des réalisations économiques et sociales considérables durant ces deux dernières décennies. L'adhésion du Viêt Nam à l'OMC en janvier 2007 était une étape importante de ce processus.

L'adhésion à l'OMC a porté le Viêt Nam à un nouveau stade de développement avec de nouvelles opportunités et de nouveaux défis. La perspective d'un développement national rapide et durable est prometteuse, mais les défis sont aussi redoutables. Les opportunités sont, par exemple, l'accès au marché mondial sans être victime de la discrimination, l'amélioration de l'environnement judiciaire pour les investissements grâce au perfectionnement du cadre légal et à l'application de mécanismes de gestion clairs et transparents. Les défis sont, par exemple, la concurrence plus âpre au niveau des produits, des entreprises ou des Etats, la stratification sociale plus forte, le chômage plus important et les entreprises en faillite plus nombreuses. Notamment sur le plan social, ces défis pourraient entraver une croissance économique rapide ou engendrer une instabilité sociale.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

Bien qu'un grand nombre d'études récentes porte sur l'élaboration des politiques sociales et la résolution des problèmes sociaux, aucune étude n'a traité jusqu'à présent de l'évaluation globale et systématique de l'incidence sociale au Viêt Nam de l'ouverture, à l'économie internationale et de l'adhésion à l'OMC.

Les analyses et observations faites dans cette étude se basent principalement sur les statistiques, données, analyses et commentaires portant sur l'intégration économique internationale durant ces deux dernières décennies et notamment ces dix dernières années. L'adhésion à l'OMC était un événement très important dans le processus d'intégration économique internationale du Viêt Nam. L'incidence de l'adhésion à l'OMC ne peut pas encore être pleinement mesurée, car le Viêt Nam n'est membre de l'OMC que depuis à peine un an. Les observations de cette étude sur les opportunités, les défis et l'incidence sociale de l'intégration économique internationale et de l'adhésion à l'OMC ne présentent que des hypothèses qui sont appelées à être approfondies. Ce sont les premiers efforts visant à formuler des observations générales sur l'incidence sociale de l'intégration économique internationale au Viêt Nam dans la période actuelle.

L'intégration économique internationale a permis une croissance économique soutenue, mais engendre également des impacts sociaux directs et indirects, positifs et négatifs, complexes et multiformes. Ces impacts peuvent être en interaction avec les impacts économiques et politiques, ce qui aboutit à une incidence intégrante. L'incidence sociale de l'intégration économique internationale peut se traduire indirectement par les impacts de ce processus sur la croissance économique, qui impulse le développement humain, qui améliore le niveau de vie, qui réduit la pauvreté, qui stimule la stratification sociale, qui modifie la structure économique et donc la structure sociale, qui influence la gestion économique et sociale, qui fait évoluer les institutions et les technologies, qui fait changer la pensée, les comportements économiques et sociaux, la méthode de travail des hommes et des groupes sociaux, qui influence directement la coopération et la concurrence entre organisations économiques et sociales, les inégalités sociales, la réduction de la pauvreté, les rapports de travail (par exemple,

la coopération et la confrontation accrues entre employés vietnamiens et employeurs étrangers), qui élargit les possibilités d'accéder aux prestations sanitaires et éducatives de haute qualité, qui augmente la migration et la mobilité de la main-d'œuvre, qui influence directement et indirectement le maintien et la conservation des valeurs traditionnelles et du patrimoine culturel.

L'intégration économique internationale améliore le niveau de vie et réduit la pauvreté, mais aggrave la stratification sociale entre les couches populaires, les groupes sociaux et les régions. L'intégration apporte aussi beaucoup d'opportunités et lance des défis aux groupes socio-professionnels selon leur branche, leurs produits, et leur secteur économique, car elle permet la croissance et la création d'emplois dans certains secteurs et régions, mais est à l'origine d'un chômage croissant et de faillites plus nombreuses dans certains autres secteurs et régions. La concentration des flux d'IDE dans les pôles économiques et les grandes villes accroît les écarts de développement entre régions, amplifie l'exode rural, contribue à renforcer les forces productives, mais aggrave la saturation et les problèmes sociaux des zones urbaines. Les rapports de travail entre employeurs et employés seront plus complexes en raison de l'augmentation rapide des investissements étrangers. Les grèves seront plus fréquentes et pourraient entraîner une instabilité sociale et économique. L'intégration économique internationale contribue au développement humain, mais constitue également des défis dans ce domaine. La croissance rapide liée à l'intégration économique internationale apporte à la fois des opportunités et des défis à chaque groupe social, ce qui nécessite la mise en place d'un système de sécurité sociale adapté à une économie de marché très mouvementée.

Les impacts sur l'environnement sont chaque jour plus forts en raison de l'augmentation des investissements étrangers et de l'élargissement de l'urbanisation. Plusieurs pays ont tiré de leur processus d'industrialisation et de mondialisation une leçon selon laquelle la dégradation de leur environnement naturel leur coûte plus cher que les bénéfices résultant de leur croissance économique.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

L'intégration économique internationale et la mondialisation économique peuvent aussi produire des effets indésirables sur la conservation de l'identité culturelle nationale.

L'étude de l'incidence sociale de l'intégration économique internationale, notamment après l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC, devient donc impérative en vue de fournir des arguments scientifiques et pratiques pour l'élaboration des politiques sur cette question importante par le Parti et l'Etat.

Dans le cadre de cette étude, certains impacts sociaux suivants de l'intégration économique internationale, notamment après l'adhésion à l'OMC, sont analysés: la contribution de l'intégration économique internationale à la rénovation des institutions et à l'amélioration de l'efficacité de l'appareil d'Etat, son rôle en tant que force motrice pour le développement national; l'amélioration du niveau de vie de la population liée à l'intégration économique internationale et la réduction de la pauvreté; la contribution de l'intégration économique internationale à l'aggravation de la stratification sociale et des inégalités sociales; l'emploi, les rapports de travail et la migration dans le processus de l'intégration économique internationale; le développement humain dans le contexte de l'intégration économique internationale.

## **2 - Incidence sociale au Viêt Nam de l'intégration économique internationale et de l'adhésion à l'OMC**

Les impacts sociaux de l'intégration économique internationale sont successivement analysés dans cette partie et des questions sont posées en vue de suggérer une étude plus approfondie sur ces impacts.

## **2.1 - L'intégration économique internationale a contribué et est en train de contribuer à rénover les institutions et à améliorer l'efficacité de l'appareil d'Etat et devient une force motrice pour le développement national**

Pour pallier l'incidence sociale de l'intégration économique internationale, les décideurs politiques ont élaboré plusieurs stratégies importantes telles que la Stratégie globale sur la croissance et la réduction de la pauvreté, le Plan de développement économique et social pour la période 2006-2010, l'Agenda 21 sur le développement durable, le Plan d'action du Gouvernement suite à l'adhésion à l'OMC, etc.

La rénovation des institutions avec le soutien des partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que des organisations internationales a permis au Viêt Nam de progresser rapidement vers ses objectifs de développement. Par exemple, le Viêt Nam a atteint 5 des 10 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) prévus pour 2015 et est sur le point d'atteindre 4 autres objectifs avant leur échéance. Plusieurs politiques relatives aux affaires sociales telles que la santé, l'éducation, les terres, l'eau, les infrastructures, le développement du secteur privé ont obtenu des progrès notables durant la période 2001-2005 (selon les documents du programme PRCS 5). Le rapport de la Banque mondiale sur les institutions et les politiques nationales (CPIA) affirme également que le Viêt Nam a obtenu une note meilleure que la moyenne régionale pour la plupart des indicateurs relatifs à la gestion macroéconomique et à l'insertion sociale. Les notes qui sont inférieures à la moyenne régionale concernent les finances, le travail et la sécurité sociale, la transparence et la lutte contre la corruption (janvier 2006).

Beaucoup de politiques et de lois ne sont pas adaptées à la réalité de la plupart des secteurs, ce qui engendre des conséquences profondes pour un grand nombre de groupes sociaux, notamment les groupes défavorisés. Cela entraîne des instabilités sociales, se traduisant par des plaintes massives, une apparition rapide et concentrée dans les zones industrielles de grèves, la concentration de la pauvreté dans certaines

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

régions et chez les groupes exposés aux calamités naturelles et aux épidémies, des inégalités accrues, etc..

Ainsi, les politiques agraires visent davantage à encourager les investissements dans les zones industrielles et les zones urbaines qu'à protéger les intérêts durables des paysans qui sont privés de terre. La rente liée à la transformation du droit d'usage des terres n'est pas convenablement traitée pour accompagner le recyclage des paysans qui sont privés de leurs terres. Il faut que le droit d'usage des terres devienne un bien facilement échangeable sur le marché. Cela constitue la solution aux problèmes sociaux résultant de l'expropriation des terres agricoles.

La modification et l'application du Code du Travail semblent privilégier les investisseurs et la croissance plutôt que la défense des intérêts légaux et légitimes des employés. Le mécanisme de négociation collective ne s'avère pas efficace et adapté à l'économie de marché. Cela rend difficile la neutralisation des sources principales des conflits liés aux rapports de travail, notamment des grèves.

Les politiques relatives à la sécurité sociale et aux assurances sur les activités productives ne sont pas suffisamment prises en considération en vue de protéger les groupes sociaux défavorisés face aux risques accrus dans les secteurs productif et commercial (avec un marché élargi), dans la vie quotidienne (avec des calamités naturelles et des épidémies plus fréquentes).

La politique de mise en actionnariat des entreprises publiques ne semble pas apporter des intérêts adéquats aux employés et aux petits investisseurs au profit des grands investisseurs et des administrateurs. L'opacité de ce processus est en train de porter préjudice aux intérêts de l'Etat, des employés des entreprises concernées et des petits investisseurs.

Les politiques relatives à la migration et à la gestion des séjours portent principalement sur la gestion sociale et l'ordre social plutôt que sur la facilitation des travailleurs délocalisés, qui sont en fait une force productive contribuant grandement à la croissance de leur zone de

résidence et qui constituent des groupes sociaux défavorisés dans la société.

L'application des politiques et des dispositions légales par les autorités locales compétentes n'a pas beaucoup évolué. L'appareil d'Etat n'est pas vraiment un Etat providence et ne sait pas encore résoudre les problèmes sociaux des groupes défavorisés tels que les employés, les paysans privés de leurs terres agricoles, les personnes pauvres, les personnes délocalisées, etc

**Questions de débat:**

- Quelles sont les mesures à prendre en vue d'accélérer la rénovation institutionnelle et l'amélioration de l'efficacité de l'appareil d'Etat dans le contexte d'une intégration plus forte du Viêt Nam dans la mondialisation?
- L'intégration économique internationale contribue-t-elle à améliorer la démocratisation de la vie sociale?

**2.2- L'intégration économique internationale améliore le niveau de vie de la population et favorise la réduction de la pauvreté**

L'intégration économique internationale constitue une force motrice importante pour la croissance économique. La croissance économique soutenue grâce au *Doi Moi* et à l'intégration économique internationale contribue solidement à l'amélioration du niveau de vie de la population. A son tour, l'amélioration du niveau de vie amplifie l'épargne et la consommation de la population, ce qui dynamise ensuite la croissance économique.

La consommation par habitant a augmenté de 5,5% par an en moyenne durant la période 2001-2005. Le taux d'épargne par rapport au PIB était de 30,2% en 2005, le taux des ménages et des entreprises étant de 24,2% (avril 2006).

## LE VIÊT NAM DANS L'OMC

Le niveau de vie de la population s'est rapidement amélioré tant à la campagne que dans les villes durant la période du *Doi Moi* et de l'intégration économique internationale. Le tableau 2, qui décrit la consommation par habitant durant la période 1993-2004 en dongs constants de 1993, montre que cet indicateur a été multiplié par 1,75 à la campagne et par 2,05 dans les villes. Durant la période 2002-2004, qui était marquée par une intégration économique plus forte suite à l'entrée en vigueur de l'Accord commercial bilatéral avec les Etats-Unis (BTA), la consommation par habitant a été multipliée par 1,18 à la campagne et par 1,12 dans les villes. L'amélioration du niveau de vie de la population a donc été plus rapide à la campagne que dans les villes.

**Tableau 1: Consommation par habitant à la campagne et dans les villes durant la période 1993-2004** (en milliers de dongs constants de janvier 1993)

	1993	1998	2002	2004
Campagne	1 114	1 472	1 649	1 945
Villes	2 124	3 280	3 884	4 359

Source: Chiffres calculés sur la base des données des enquêtes par l'Office général des Statistiques sur le niveau de vie des ménages en 1993, 1998, 2002 et 2004 (mars 2007)

L'enquête menée en 2003 et 2004 par l'Institut de Sociologie du Viêt Nam auprès de 14 143 ménages de 63 communes de 63 provinces, qui comporte un indice sur « l'auto-évaluation du niveau de vie » par les ménages interrogés, fait aussi état d'une amélioration encourageante du niveau de vie de la population.

**Tableau 2: Evaluation du niveau de vie des ménages**

	Tout le pays	Delta du Fleuve Rouge	Nord-Est	Nord-Ouest	Partie septentrionale du Centre	Partie méridionale du Centre	Hauts plateaux de l'An Nguyen	Sud-Est	Delta du Mékong
Auto-évaluation de l'évolution du niveau de vie des ménages par rapport à 3 ans auparavant (%)									
* Peu variable	37,9	22,1	35,0	48,5	30,6	43,5	46,7	34,2	47,2
* Meilleur	53,8	59,5	61,9	49,9	60,0	50,1	49,0	54,8	42,4
* Pire	8,3	18,4	3,1	1,5	9,4	6,4	4,3	11,0	10,4

Source: Institut de Sociologie

Par rapport aux 3 années antérieures à l'enquête, plus de 50% des ménages estiment que leur niveau de vie est « meilleur », près de 40% le voient "peu variable" et près de 10% le jugent "pire". Autrement dit, la plupart des ménages affirment que le niveau de vie est stabilisé ou

amélioré et une petite partie des ménages le juge dégradé durant cette période de 3 ans. Le pourcentage des ménages dont le niveau de vie est moins bon est de 18,4% dans le delta du Fleuve Rouge, de 11% au Sud-Est, de 10,4% dans le delta du Mékong et de 9,4% dans la partie septentrionale du Centre. Peut-être, dans les régions économiquement plus développées, les effets néfastes du marché sont plus visibles et le taux de d'insatisfaction de la population est plus élevé.

En revanche, le pourcentage des ménages connaissant une dégradation de leur niveau de vie est très faible: 3,1% au Nord-Est, 1,5% au Nord-Ouest et 4,3% dans les hauts plateaux de Tay Nguyen. Dans ces régions, le pourcentage des ménages ayant un niveau de vie amélioré est assez élevé: 35% au Nord-Est, 48,5% au Nord-Ouest et 46,7% dans les hauts plateaux de Tay Nguyen. Il est clair que le niveau de vie général de la population dans les régions montagneuses a été considérablement amélioré en raison de leur point de départ faible et de leur sensibilité plus forte aux interventions telles que la politique de réduction de la pauvreté.

#### **Encadré 1**

06/05/2007 Dantri.com.vn

Un sondage mené par Navigos Group montre que l'augmentation du salaire (le revenu réel) sur le marché du travail du Viêt Nam est vertigineuse. Cette augmentation, qui n'était que de 8% en 2004 ou 9,5% en 2005, a monté en flèche pour atteindre 12,3% en 2006. Par ailleurs, l'augmentation du salaire, qui était très proche de l'inflation et de la croissance en PIB en 2004 et 2005, est presque le double de l'inflation et 50% supérieure à la croissance de 2006. D'après M. Mikkel Schönherr Thogersen, chef du Bureau de Projets de sondage sur les salaires 2007, « c'est la vague des investissements étrangers au Viêt Nam et la création massive des entreprises qui ont récemment bouleversé l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail, ce qui contribue à la course à l'augmentation des salaires ». M. Thogersen estime également que le salaire moyen payé par les entreprises privées locales, qui est loin d'être égal à celui des entreprises à capitaux étrangers (le salaire des premières étant 14% inférieur à celui des secondes), connaît cependant une augmentation très rapide. Si ce rythme était maintenu, le niveau des salaires des entreprises privées locales sera égal à celui des entreprises à capitaux étrangers dans 5-7 ans.

## LE VIÊT NAM DANS L'OMC

Le salaire des employés d'entreprises connaît aussi une majoration rapide grâce à la croissance économique et à l'intégration internationale (qui se traduit par des entrées des capitaux étrangers et la création de nombreuses entreprises depuis quelques années). Le rythme d'augmentation du salaire sur le marché du travail du Viêt Nam est croissant, passant de 8% en 2004 à 9,5% en 2005, puis 12,3% en 2006 (cf. encadré 1).

La réduction de la pauvreté est une des réalisations les plus remarquables du *Doi Moi* du Viêt Nam. L'intégration internationale est un facteur important pour soutenir une croissance économique rapide et devient une force motrice majeure de la réduction de la pauvreté au Viêt Nam.

Durant 11 ans (1993-2004), environ 24 millions d'habitants sont sortis de la pauvreté, dont une moitié pendant la période 1993-1998 et le reste pendant la période 1998-2004. Le taux de pauvreté en 2004 (19,5%) n'était qu'un tiers de celui de 1993 (58,1%). La réduction de la pauvreté durant la période 1993-2004 était très visible et ne dépend pas de la norme de la pauvreté. Sur cette période, le déficit des dépenses par les personnes pauvres par rapport au seuil de pauvreté a considérablement baissé. Les indicateurs de bien-être non monétaire, qui reflètent la vie sociale des ménages ont été nettement améliorés durant cette période. Cette réalisation en matière de réduction de la pauvreté est grandement liée à la forte croissance économique: « un pour cent de la croissance en PIB par habitant a permis de réduire le taux des ménages pauvres de 0,55% pour la période 1993-1998 et de 0,49% pour la période 1999-2004 » (Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, 2006).

Par ailleurs, les entreprises à capitaux étrangers ont, grâce à leur efficience économique élevée, augmenté leur contribution au budget de l'Etat (en passant de 0,2 million de dollars en 1995 à près de 1,5 milliard de dollars actuellement). C'est une base importante pour que l'Etat accroisse ses crédits budgétaires alloués aux secteurs sociaux (30% du budget de l'Etat), dont les prestations sociales essentielles telles que la santé, l'éducation, la réduction de la pauvreté et le soutien aux communes en situation particulièrement difficile. Ainsi, le programme 135, qui soutient 2 374 communes en situation particulièrement difficile,

a bénéficié de 7 227,7 milliards de dongs alloués par le pouvoir central en vue de construire 22 000 ouvrages d'infrastructures, 528 centres intercommunaux, ce qui a contribué à ramener le taux de pauvreté de 60% en 1999 à 23,4% en 2004 dans ces communes.

L'APD drainée au Viêt Nam grâce à son intégration internationale a aussi contribué à la réduction de la pauvreté. Avec 24,7 milliards de dollars engagés, dont 15,8 milliards de dollars déjà déboursés, l'APD finance principalement le développement des infrastructures, le perfectionnement des institutions et la réduction de la pauvreté. Ce financement a bénéficié à une partie des personnes pauvres et des groupes sociaux défavorisés, renforce la prise de conscience et la capacité de gestion, améliore et protège l'environnement. L'APD a grandement contribué à promouvoir le développement de l'agriculture et de la campagne dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté. Les projets financés par l'APD ont aidé les paysans à accéder aux crédits leur permettant de créer des métiers supplémentaires, ont soutenu la promotion agricole, sylvicole et aquacole, ont développé la circulation rurale, l'irrigation, l'alimentation en eau propre, le réseau électrique, les dispensaires, les écoles, etc.. L'APD a soutenu le développement des provinces, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, le développement de petites infrastructures dans les régions rurales et montagneuses. La plupart des villes et provinces ont monté des projets relatifs à l'alimentation en eau, aux écoles, aux hôpitaux, à l'irrigation, à l'évacuation des eaux usées et au développement de petites infrastructures.

Certes, la réduction de la pauvreté au Viêt Nam est le fruit d'un ensemble d'efforts dans plusieurs domaines. Cependant, l'intégration économique internationale est un facteur permanent qui a directement et indirectement contribué aux résultats principaux de la croissance, de la réduction de la pauvreté et du développement social général du Viêt Nam durant ces deux dernières décennies.

### 2.3 - L'intégration économique internationale aggrave la stratification sociale et les inégalités sociales

La stratification sociale reflète les inégalités de la société au cours de son évolution et de son développement. Pour le Viêt Nam, en pleine transition économique et dans son processus d'intégration internationale de plus en plus forte et qui enregistre une croissance économique soutenue, la stratification sociale s'aggrave très nettement et retient l'attention de tous les citoyens que ce soit les dirigeants nationaux ou les personnes les plus démunies. Cette question revêt une signification d'autant plus importante que le Viêt Nam est en train de bâtir une économie de marché à orientation socialiste, dont le premier objectif est la justice sociale.

Dans le cadre du *Doi Moi* et de l'intégration internationale accrue, la stratification s'aggrave au Viêt Nam. Mais le pays connaît néanmoins un développement assez équitable par rapport aux autres pays de même niveau de développement économique. La croissance économique, qui doit beaucoup aux IDE et à l'APD, bénéficie largement aux différentes couches populaires et aux différentes régions du pays, y compris aux personnes pauvres et aux groupes sociaux défavorisés. Cette répartition des fruits de la croissance est certes plus ou moins inégale et inéquitable, une partie de la population étant même très exposée à différents risques. Le coefficient de Gini n'a augmenté que légèrement sur longue période (en passant de 0,34 en 1993 à 0,35 en 1998, puis 0,37 en 2004). Il semble que les inégalités monétaires au Viêt Nam ne soient pas très différentes de celle des autres pays ayant le même revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat.

Cependant, l'inégalité relative va en augmentant, comme le montre l'évolution de l'indice de Gini (ci-dessus) et du ratio inter quintile (entre le quintile le plus riche et le plus pauvre de la population). En 1993, les dépenses des ménages les plus riches étaient 5 fois supérieures à celles des plus pauvres. Ce taux est passé à 6,3 en 2004. La part du groupe le plus riche de la population rapportée aux dépenses totales de la société est passée de 41,8% en 1993 à 44,7% en

2004. Durant cette même période, la part du plus pauvre est passée de 8,4% à 7,1% (Académie des Sciences Sociales du Viêt Nam, 2007).

Les inégalités entre les régions se sont également accrues durant le processus de croissance économique. Le pourcentage des ménages pauvres au Nord-Ouest et dans les hauts plateaux de Tay Nguyen (qui sont les deux régions où les ethnies minoritaires sont concentrées) ainsi que dans la partie septentrionale du Centre et dans le delta du Mékong est 4,5 fois supérieur à la moyenne nationale.

Si l'*inégalité patrimoniale* était mesurée, il est très probable que les écarts entre le groupe le plus riche et le plus pauvre de la population s'aggraverait encore beaucoup par rapport aux indicateurs basés sur les dépenses ou les revenus dans les études existantes.

Durant la période 1993-2004, l'accroissement de l'inégalité générale a été principalement lié à l'accroissement de l'inégalité entre zones urbaines et rurales, bien que le poids de cette inégalité dans l'inégalité générale aille en diminuant au bénéfice des inégalités au sein de chaque zone. L'analyse de l'indice d'inégalité de Theil montre que pour la période 1993-1998, l'inégalité au Viêt Nam était due à 96% à l'inégalité entre zones urbaines et la rurales et à seulement 4% aux inégalités au sein de chaque zone et que ces taux étaient respectivement de 39% et 61% pour la période 1998-2004.

Cependant, la stratification sociale crée aussi des opportunités et des incitations pour les personnes compétentes, qui savent saisir les occasions du marché pour progresser et grimper l'échelle sociale. Beaucoup d'entrepreneurs, de travailleurs, d'intellectuels, etc. s'enrichissent et ont un meilleur statut social grâce à l'intégration économique internationale et au développement de l'économie de marché. Dans les villes, une classe de personnes riches émerge, ce qui se traduit par une habitation séparée et l'accumulation de patrimoine. Sur le critère de la possession des valeurs mobilières, VN Express a révélé, le 23 janvier 2007 d'après les calculs basés sur les rapports financiers de près de 150 sociétés, que « le montant total du patrimoine de 650 actionnaires, qui sont fondateurs, administrateurs, membres de commissions de contrôle, membres de la direction et leurs proches,

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

s'élève, selon les cours boursiers à la fin de la journée du 29 décembre 2006, à plus de 37 200 milliards de dôngs, soit plus de 4% du PIB du Viêt Nam ».

Les habitations séparées, principalement liées au facteur économique, apparaissent dans les grandes villes et leurs alentours depuis une dizaine d'années dans le contexte de l'intégration internationale accrue. Les investissements étrangers ont développé ce modèle à travers les quartiers de Phu My Hung, de Villa Riviera et de Ciputra, ce qui incite les personnes aisées à acheter des habitations haut de gamme. Cependant, la concentration des investissements étrangers et locaux dans l'immobilier pour les « riches » pourrait limiter relativement l'adhésion au logement pour les personnes ayant un revenu modeste, en raison de la pénurie des ressources financières et foncières. Ce phénomène tend à aggraver l'inégalité sociale dans les grandes villes dans le contexte de l'urbanisation rapide, de l'accélération de l'industrialisation et de la modernisation nationales et de l'intégration internationale, ce qui pourrait entraîner l'instabilité sociale. Ce phénomène d'inégalité est directement lié à l'intégration internationale et aux investissements directs étrangers.

Les IDE sont concentrés dans le pôle économique du Sud, qui représente 57,2% des capitaux inscrits et 49,6% des capitaux réalisés de tout le pays. Le pôle économique du Nord représente environ 26% des IDE inscrits et 28,7% des capitaux réalisés. Durant la période récente du *Doi Moi*, les IDE concernent principalement le secteur industriel et la construction (62,4% des IDE inscrits) ainsi que les services (31,4% des IDE inscrits) et sont très concentrés dans les villes. Cela contribue grandement à la croissance économique, à la création des emplois ayant un revenu élevé dans le secteur des entreprises à capitaux étrangers et à améliorer le niveau de vie dans les zones urbaines. C'est l'origine de l'accroissement des inégalités entre les pôles économiques et les autres zones, entre les villes et la campagne, mais aussi entre les groupes socio-professionnels ou les régions économiques.

L'inégalité entre les régions peut être mesurée par l'augmentation de leurs dépenses réelles. Alors que le Sud-Est et le delta du Fleuve

Rouge (qui sont deux pôles économiques) ont enregistré une croissance respectivement de 133% et 111% des dépenses durant la période 1993-2004, ce taux n'était que de 52% pour le Nord-Ouest, de 63% pour le delta du Mékong et de 67% pour la partie méridionale du Centre. Le ratio des dépenses urbaines rapportées aux dépenses rurales est passé de 1,91 en 1993 à 2,24 en 2004.

L'incidence sociale des IDE se traduit également dans le domaine de *l'usage des terres* (qui sont principalement agricoles). En réalité, une partie notable des paysans est expropriée de ses terres cultivables et une partie des citadins ne peut plus exercer son métier traditionnel. Ces populations sont obligées de changer de métier ou de déménager.

Actuellement, les terres utilisées par les étrangers (dont les entreprises bénéficiant des IDE) totalisent environ 35 105 ha. Cependant, ce chiffre est loin de refléter les impacts de l'intégration internationale sur l'usage des terres. L'intégration internationale crée la croissance économique, stimule l'urbanisation, développe rapidement les infrastructures, par exemple dans le domaine des transports, et augmente le nombre des zones industrielles.

#### **Encadré 2**

Selon les statistiques du Département des Coopératives et du Développement rural (Ministère de l'Agriculture et du Développement rural), chaque ménage rural dispose de 1,5 agriculteur et chaque hectare de terres agricoles expropriée fait perdre leur emploi à plus de 10 agriculteurs. L'expropriation des terres agricoles durant ces 5 dernières années affecte ainsi la vie de 627 495 ménages avec 2,5 millions de personnes, dont environ 950 000 agriculteurs. Ce phénomène touche notamment le delta du Fleuve Rouge avec quelque 300 000 ménages et le Sud-Est avec quelque 108 000 ménages. (Molisanet, juillet-août 2007)

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

### **La forte intégration internationale aggrave-t-elle l'inégalité sociale?**

Après l'adhésion à l'OMC, l'intégration économique internationale est de plus en plus forte. Ainsi, les IDE drainés en 2007 ont atteint un total de 20 milliards de dollars, soit plus du double du montant de 2006, et il est prévu que le chiffre de 2008 soit encore très supérieur. Cela a permis une croissance économique plus rapide. En 2007, la croissance économique a été de 8,6%, soit la plus forte croissance de ces 10 dernières années. La croissance économique accrue entraîne naturellement des changements sociaux, dont éventuellement l'accroissement de l'inégalité sociale en raison de la répartition inégale des IDE entre les régions, des chances d'emploi différentes et des revenus différents entre les groupes sociaux et de leurs différences relatives au pouvoir détenu, aux ressources sociales, matérielles, naturelles, financières et humaines. Les paysans qui n'ont pas assez de terres cultivables ou qui voient leurs terres expropriées, les personnes qui sont très exposées aux catastrophes naturelles, aux épidémies ou aux risques personnels, les habitants des minorités ethniques dans les régions montagneuses et reculées, les travailleurs délocalisés dans les villes, les personnes pauvres et proches du seuil de la pauvreté, les personnes handicapées, etc. sont maintenues au bas de l'échelle sociale et tendent même à s'appauvrir.

L'inégalité sociale croissante au Viêt Nam durant le processus d'intégration internationale s'explique par la concentration des ressources, qu'elles soient des IDE, des APD (pour le développement des infrastructures), des crédits étatiques (le budget de l'Etat et les capitaux des entreprises publiques) et même des capitaux privés, dans les pôles économiques dans le cadre des efforts visant à accélérer la croissance économique en vue de rattraper le retard de développement et de devenir un pays industrialisé en 2020. L'Etat, qui a mis en place plusieurs politiques sociales (la création d'emplois, la fourniture des services sociaux essentiels, la sécurité sociale, la réduction de la pauvreté, etc.) afin de remédier à ce phénomène, n'a pas assez de moyens pour empêcher l'accroissement de l'inégalité sociale.

Les politiques économiques et sociales peuvent réduire l'inégalité sociale, augmenter les chances et le niveau de vie des groupes défavorisés, limiter les dégâts liés aux risques auxquels les groupes vulnérables sont exposés et prélever sur les revenus des personnes aisées en faveur du financement de la réalisation des politiques sociales.

**Questions de débat:**

- La tendance à la décentralisation augmente-elle les écarts de développement entre les régions riches et les régions pauvres?
- La socialisation de la fourniture des services sociaux essentiels aggrave-t-elle l'inégalité sociale?
- Quelles sont les mesures à prendre pour réduire l'inégalité sociale, notamment entre les régions riches et les régions pauvres, entre les zones urbaines développées et les zones principalement peuplées par les minorités ethniques ainsi qu'au sein de la zone urbaine ou de la zone rurale?

## **2.4 - L'emploi, les rapports de travail et la migration durant le processus d'intégration économique internationale**

### **L'emploi durant le processus d'intégration économique internationale**

La création des emplois est non seulement une demande impérative de la société, mais également un élément décisif pour la mise en valeur du facteur humain, de la stabilité et du développement de l'économie, de l'assainissement de la société et de la satisfaction de l'aspiration légitime et des besoins urgents de la population.

Aujourd'hui, environ 588 000 personnes sont en chômage dans les villes et plus de 33 millions de personnes à la campagne ne sont occupées que durant les quatre cinquièmes de leur temps de travail. Le Viêt Nam doit créer chaque année 1,5 million d'emplois, dont un million pour les personnes qui entrent pour la première fois sur le marché du travail.

**Un effet social très positif des IDE est la création d'emplois et l'amélioration de la qualité des ressources humaines**

Les investissements directs étrangers contribuent grandement à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre au Viêt Nam. Jusqu'à présent, les investissements directs étrangers ont directement créé plus d'un million d'emplois et indirectement de 3 à 4 millions d'emplois. Ce secteur attire environ 5% des personnes qui entrent chaque année sur le marché du travail, ce taux étant d'environ 20% en comptabilisant également les emplois indirectement créés. Le niveau du Viêt Nam est légèrement supérieur à la moyenne régionale qui est d'environ 10% (juillet 2006). Des dizaines de milliers de cadres et techniciens vietnamiens ont reçu une formation professionnelle ou sont capables de remplacer des spécialistes étrangers dans la gestion des affaires et la maîtrise des technologies modernes.

Cependant, les chances d'emplois ne sont pas également réparties, car les IDE sont concentrés dans les secteurs pour lesquels le Viêt Nam dispose des avantages en termes de main-d'œuvre et de débouchés tels que le textile et l'habillement, les chaussures et le cuir, le tourisme, les motocycles, ou dans les secteurs pour lesquels les entreprises locales ne sont pas compétitives en termes de capitaux et de technologies tels que le pétrole, les télécommunications, la construction automobile, l'électronique. Il existe une pénurie de main-d'œuvre pour les zones industrielles et les grandes villes en raison de la répartition inégale des IDE, de la restructuration économique des provinces et du niveau de la main-d'œuvre locale disponible.

L'absence de qualité des ressources humaines constitue un grand obstacle au développement économique, à l'attraction des investissements étrangers et à la création d'emplois. L'avantage de la main-d'œuvre bon marché peut servir dans l'immédiat la stratégie de développement économique sur la base des exportations et de l'attraction des investissements étrangers, mais ne sera plus efficace à moyen et long terme et pourra même constituer une entrave au développement.

**Question de débat:**

- Quelles sont les mesures à prendre pour dynamiser la création d'emplois à court, moyen et long terme?

**Rapports de travail sous l'effet de l'intégration internationale**

Durant les années du *Doi Moi* et d'intégration internationale, a été observé un nouveau phénomène social: des milliers de grèves ont eu lieu, principalement en raison du non-respect par les employeurs des droits des employés, prévus par le Code du Travail. Ainsi, 90% des 1 500 grèves enregistrées depuis 1995 sont liées aux infractions au droit du travail par les employeurs (plus les infractions sont graves, plus les employeurs en tirent profit).

Les motifs d'une grève peuvent être les suivants:

- Manque de connaissances juridiques, notamment en ce qui concerne le droit du travail et les relations de travail;
- Incompatibilité entre employeurs et employés en termes de culture et de méthode de travail;
- Conflits d'intérêts entre employeurs et employés.

Les dispositions actuelles du Code du Travail ne sont pas applicables en raison de leur complexité et de leur irréalisme. L'élaboration et l'application du Code du Travail semblent engendrer un antagonisme entre, d'une part, l'encouragement des investissements étrangers (notamment les IDE) en raison de l'atout que représente la main-d'œuvre bon marché, et d'autre part, la protection des intérêts des employés, la priorité d'attirer les investissements au profit de la croissance étant privilégiée.

D'une manière plus générale, les politiques de développement des ressources humaines ne résultent pas encore d'une vision stratégique. En vue de répondre aux exigences de l'intégration économique internationale, le Viêt Nam est appelé à mettre en place une stratégie rationnelle de développement des ressources humaines. Cependant, une telle stratégie nécessaire au développement durable des ressources

### **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

humaines n'est pas encore disponible. Il semble que le Viêt Nam ne mobilise pas suffisamment de moyens pour disposer des ressources humaines de haute qualité requises pour répondre aux exigences du processus d'industrialisation et de modernisation nationales et d'intégration internationale.

Ce n'est pas seulement un modèle de développement et de croissance économique, mais également une politique qui touche l'Homme. Si les pressions relatives à l'emploi et aux autres demandes des employés ne baissaient pas, les conséquences sociales telles que l'inégalité sociale, les conflits sociaux, la délinquance ou les maux sociaux pourraient s'aggraver. Et alors, la croissance économique, aussi rapide soit-elle, ne pourrait pas compenser les dégâts liés à ces conséquences sociales.

#### **Questions de débat:**

- Que faire pour développer un marché du travail stable, dans lequel les employeurs et les employés sont tous satisfaits de leurs rapports? Compte tenu des conditions du Viêt Nam, quels sont les dispositifs juridiques et civils qui pourraient éventuellement mis en place pour défendre les intérêts des employés dans leurs rapports avec les employeurs?

#### **Migration sous l'effet de l'intégration économique internationale**

Le processus d'intégration internationale, qui accroît les IDE, les APD, les devises transférées de l'étranger et l'exportation de la main-d'œuvre, favorise la croissance économique et incite l'exode rural vers les zones urbaines et les pôles économiques. La migration devient aujourd'hui une stratégie d'existence d'un nombre considérable de paysans.

Quelques 2,2 millions de travailleurs migrants remplissent les conditions nécessaires à la demande de séjour permanent dans les grandes villes (notamment Hanoï et Ho Chi Minh-Ville), à savoir

disposer de plus d'un an de séjour ininterrompu dans leur ville de résidence et justifier d'un logement dans cette ville.

L'enquête sur la migration au Viêt Nam menée en 2004 montre que 89,1% des migrants ont un emploi et que 98-99% des personnes dont la migration est liée à la recherche d'un emploi ou à l'amélioration du niveau de vie ont trouvé un emploi. Près de la moitié des migrants se livrent à un travail simple, 27% au commerce et aux métiers artisanaux, 10,7% à la manipulation des machines, 4,7% à des postes de spécialistes ou d'administrateurs. Les hommes migrants travaillent principalement dans le secteur privé, le secteur collectif, le secteur étatique et le secteur à capitaux étrangers, alors que les femmes migrantes travaillent principalement dans les entreprises individuelles et en partie dans le secteur à capitaux étrangers.

La majorité des travailleurs migrants ont atteint leur objectif économique. Les deux tiers d'entre eux ont un revenu plus élevé qu'auparavant, 12% un revenu beaucoup plus élevé et 13% un revenu invariable, le taux des personnes ayant un revenu moins élevé étant très marginal. Dans le secteur à capitaux étrangers, 88,1% des travailleurs migrants ont un revenu plus élevé ou beaucoup plus élevé qu'auparavant. Les sommes envoyées par les migrants à leur famille à la campagne contribuent considérablement à la réduction de la pauvreté et au développement économique des milieux ruraux.

Le droit de travail et les autres intérêts des travailleurs sont juridiquement protégés par leur contrat de travail. Seulement plus de deux cinquièmes (42%) des travailleurs migrants avait un contrat de travail depuis plus de six mois au moment de l'enquête de 2004. Le taux de migrants ayant signé leur contrat de travail est de 86,9% dans le secteur à capitaux étrangers, de 59,8% dans le secteur privé local et de 93,6% dans le secteur étatique. Cependant, seuls 3,5% des migrants dans les entreprises individuelles ont signé leur contrat de travail. Dans le secteur à capitaux étrangers, 91,8% des migrants bénéficient des intérêts offerts par leur employeur tels que les primes, les indemnités pour les heures supplémentaires, l'allocation de repas, etc.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

La plupart des migrants qui travaillent dans les villes et les zones industrielles n'ont pas envie de changer d'emploi. Seuls 13-21% d'entre eux (en fonction des secteurs) sont désireux de changer d'emploi, en souhaitant notamment un revenu plus élevé. Dans le secteur à capitaux étrangers, 66,9% des migrants sont contents de leur emploi et un tiers d'entre eux jugent bon leur revenu.

Cependant, 45% des migrants rencontrent des difficultés dans leur ville d'arrivée. La plus grande difficulté qu'est la recherche d'un logement convenable concerne environ trois cinquièmes de ces travailleurs. Les autres difficultés sont liées à l'accès à l'électricité, à l'eau et à la recherche d'un emploi (chaque difficulté concerne un cinquième de la population migrante). Environ 42% des travailleurs migrants ne peuvent pas être immatriculés dans leur ville de résidence, ce qui est à l'origine des difficultés relatives à l'accès aux crédits, à la recherche d'un emploi, à l'enregistrement de motos, à la location d'une maison et aux études des enfants pour une grande partie d'entre eux.

Si la pauvreté est caractérisée par sa dimension monétaire, elle se traduit également par l'accès insuffisant aux services sociaux essentiels, par les chances incomplètes et inégales, par le rôle réduit des personnes concernées..., une grande partie de la population délocalisée constitue donc un groupe émergent et croissant de pauvreté dans les villes. La pauvreté urbaine est un problème social de plus en plus criant durant le processus de croissance économique, l'intégration internationale de même que l'augmentation de l'exode rural.

### **Question de débat:**

- Que faire pour que la migration devienne une régulation de la main-d'œuvre au profit de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté à la campagne et de la création des chances et d'une vie stable pour les travailleurs migrants dans les villes et les zones industrielles?

## 2.5 - Développement humain

Le Viêt Nam est en train de se développer sur la base de l'intégration internationale et du passage à une économie de marché à orientation socialiste. L'objectif central de ce processus est pour l'homme. Le développement humain au Viêt Nam a connu certaines réalisations, mais doit encore faire face à de nombreux problèmes.

Au niveau national, les indicateurs du développement humain tels que le HDI (Indice de Développement Humain) et le HPI (Indice de Pauvreté Humaine) se sont considérablement améliorés durant la période 1999-2004, caractérisée par une intégration internationale intensive. Le HDI du Viêt Nam est passé de 0,611 en 1992 à 0,689 en 1999, puis à 0,731 en 2004. Le PIB par habitant a très rapidement augmenté (19%) et a contribué aux deux tiers de la croissance de cet indicateur.

**Tableau 3: Evolution du HDI et du HPI  
et contribution des différentes composantes**

Indice	Composantes	1999	2004	Croissance HDI / Décroissance HPI	Parts en points °°	Parts en °°
HDI	PIB (PP.A)	0,467	0,556	+19,02	-4,30	70,54
	Espérance de vie	0,765	0,782	+2,22	0,82	13,49
	Éducation	0,835	0,855	+2,41	0,97	15,97
	<b>HDI</b>	<b>0,689</b>	<b>0,731</b>	<b>+6,1</b>		
HPI	P1	9,7	6,3	-35,5	-1,1	0,04
	P2	9,7	7,8	-19,6	-0,6	0,02
	P3	29,8	21,3	-28,7	-26,9	0,94
	<b>HPI</b>	<b>21,1</b>	<b>15,1</b>	<b>-28,6</b>		

P1: % des personnes ayant une espérance de vie inférieure à 40 ans

P2: Taux d'analphabétisme des adultes

P3: Misère matérielle (moyenne du taux des personnes n'ayant pas accès à l'eau propre et du taux des enfants ayant un poids inférieur à la norme de leur âge)

Source: Académie des Sciences sociales du Viêt Nam (2006)

Les IDE ont grandement contribué à la croissance économique et exercent donc une influence positive sur l'amélioration du HDI. Par ailleurs, les IDE ont considérablement contribué aux recettes budgétaires de l'Etat (en passant de 0,2 million de dollars en 1995 à plus de 1 000 millions de dollars en 2005), ce qui a permis d'augmenter de 30% le montant total des dépenses budgétaires de l'Etat en faveur des secteurs

### **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

sociaux tels que la santé, les assurances, la réduction de la pauvreté et la sécurité sociale..

L'augmentation des investissements sociaux contribue à l'amélioration des autres indicateurs composant le HDI que sont l'espérance de vie et l'éducation. De plus, les investissements liés à l'APD et l'intensification de la coopération avec les organisations internationales et les pays étrangers dans les domaines de la santé (vaccination, équipements médicaux, formation du personnel, etc.), de la prévention et de la lutte contre le VIH/Sida, de la population et de la planification familiale, de l'éducation, de l'eau propre et de l'hygiène environnementale ont contribué à embellir l'image de l'éducation et de la santé publique, ce qui améliore les indicateurs relatifs à l'éducation et à l'espérance de vie.

Tous les trois indicateurs composant le HPI se sont améliorés durant la période 1999-2004. Le taux de misère matérielle (P3) a baissé le plus en passant à 21,3%. Cela était dû à la fois à la baisse du taux des enfants de moins de 5 ans sujets à la malnutrition et à la baisse du taux des personnes n'ayant pas accès à l'eau propre. Le HPI, qui reflète le niveau de pauvreté du Viêt Nam, est passé de 21,1% en 1999 à 15,1% en 2004, la réduction de la pauvreté étant donc le plus grand succès du Viêt Nam durant ces deux dernières décennies. Les deux autres indicateurs que sont le taux de personnes ayant une espérance de vie inférieure à 40 ans et le taux des adultes analphabètes ont baissé moins vite.

La forte réduction du taux de misère matérielle est due aux aides des organisations internationales par le biais des programmes d'eau potable et d'hygiène rurale ainsi que des programmes de soins sanitaires aux enfants. Le taux des personnes ayant accès à l'eau potable a doublé depuis 10 ans (1993-2002) pour passer de 26,2% à 48,5%. Le taux des personnes ayant accès à l'eau potable dans les milieux ruraux est passé de 39,6% en 1993 à 54% en 2003. Cette amélioration a aussi été observée dans les régions les plus pauvres: le taux d'accès à l'eau propre est passé de 29% à 48% dans la région montagneuse du Nord et de 31% à 46% dans les hauts plateaux de Tay Nguyen durant la période de 1999 à 2003.

Les programmes d'eau potable et d'hygiène rurale représentent 16% des aides étrangères (787 milliards de dollars). Par ailleurs, beaucoup de programmes d'aide bilatérale visent aussi à alimenter en eau potable les zones rurales et urbaines. Il s'agit par exemple des projets d'adduction d'eau en partenariat avec la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, etc.. La part des crédits budgétaires de l'Etat dans le Programme d'eau potable et d'hygiène rurale s'élève à 18% du montant total. Cette contribution notable est liée à la forte augmentation des versements au budget de l'Etat par les projets d'IDE (décembre 2006).

Cependant, l'amélioration des indicateurs d'éducation et d'espérance de vie est beaucoup plus limitée par rapport à la croissance économique, ce qui nécessite des efforts supplémentaires pour améliorer davantage l'indice de développement humain. Dans le contexte où l'intégration économique internationale est de plus en plus forte et où l'adhésion à l'OMC suppose la transformation de la santé et de l'éducation en secteurs de services, la socialisation croissante de ces deux secteurs exerce-t-elle des influences négatives sur l'indice de développement humain, en ce qui concerne l'éducation et l'espérance de vie?

Le Viêt Nam a aussi obtenu certains progrès en d'égalité entre les sexes. En 2004, l'indice d'égalité entre les sexes était assez élevé: 0,73. Les indicateurs d'égalité en matière de revenu, d'éducation et d'espérance de vie sont aux alentours de 0,72. Cependant, l'indice d'égalité entre les sexes ne tient pas compte de certains aspects tels que les pourcentages très inégaux des adultes analphabètes chez les femmes et les hommes (10,2% contre 5,4% en 2004). Par ailleurs, l'attribution du pouvoir aux femmes est très limitée.

L'amélioration de l'indice de développement humain est enregistrée dans toutes les provinces et les écarts entre les provinces sont aussi réduits. L'indice de développement humain d'une province est étroitement lié à sa croissance économique, qui dépend beaucoup de l'amélioration de l'environnement pour les affaires dans la province. Les 10 premières provinces en termes d'indice de développement humain sont les provinces qui réussissent à drainer beaucoup d'IDE, à savoir Ba Ria - Vung (notamment pour le tourisme et le pétrole), Ho Chi Minh-

## **LE VIÊT NAM DANS L'OMC**

Ville, Hanoi, Hai Phong, Quang Ninh, Da Nang, Binh Duong, Khanh Hoa, Dong Nai et Hai Duong. Cependant, la croissance économique peut aggraver les inégalités, ce qui explique pourquoi les rangs de certaines provinces en termes de HDI ne correspondent pas ceux obtenus à partir de la croissance de leur PIB. Pour améliorer le développement humain, il faut améliorer l'environnement des affaires et la compétitivité au niveau du pays, des régions et des provinces, tout en prenant de différentes mesures en vue de limiter les inégalités et de réduire la pauvreté en faveur des groupes sociaux défavorisés.

### **Questions de débat:**

- L'intégration internationale fait-elle perdre au Viêt Nam une partie de ses avantages lui permettant de maintenir et d'améliorer son HDI dans les domaines de l'éducation et de la santé? La croissance du PIB par habitant du Viêt Nam est rapide, mais l'augmentation de cet indicateur en valeur absolue est faible par rapport à d'autres pays de la région. Alors, de quels avantages et de quelles opportunités dispose le Viêt Nam pour maintenir et améliorer son HDI dans les prochaines années?

## **3 - Certaines suggestions de politiques**

### **3.1 - Sélection des objectifs prioritaires de développement**

L'adhésion à l'OMC marque une nouvelle étape de développement du Viêt Nam, qui compte devenir un pays à revenu intermédiaire en 2010. Le Viêt Nam sera tout à fait en mesure de mener à bien cette tâche très difficile, s'il réussit à résoudre les problèmes de développement. La voie du développement est ouverte au Viêt Nam qui est appelé à prendre la décision difficile de privilégier certains objectifs de développement aux dépens de certains autres. Par exemple, il faut résoudre le conflit entre d'une part l'intégration totale dans l'économie mondiale en vue de tirer un meilleur profit des occasions de marché et d'autre part l'exposition à des risques accrus liés aux fluctuations du

marché et à la récession économique soudaine, ce qui était le cas des pays asiatiques dans la crise financière de 1997. C'est le choix entre, d'une part, l'augmentation rapide du revenu des pôles économiques, l'accroissement relatif de la pauvreté des autres régions, les écarts accrus de revenu entre les habitants des pôles économiques et les autres groupes sociaux, notamment les minorités ethniques, et d'autre part, les politiques de régulation visant à réduire la stratification sociale. Une question à ce propos: le Viêt Nam doit-il limiter sa croissance économique rapide (si oui, à quel niveau) pour renforcer ses objectifs sociaux et humains en vue de garantir la qualité de la croissance et la durabilité du développement qu'il fixe comme principe depuis plusieurs décennies?

Il peut y avoir plusieurs approches pour sélectionner les objectifs prioritaires de développement. L'approche pour le développement, qui s'intéresse plus à la qualité de la croissance qu'à sa vitesse et qui est attentive au maintien des réalisations existantes, mérite d'être prise en compte. L'amélioration de la qualité de l'allocation des ressources, qui sont assez limitées, constitue la première priorité.

La "stabilité de la vie de la population" et la "justice sociale" doivent être au moins au même niveau de priorité que "l'augmentation de la croissance économique", ce qui doit se traduire par les politiques concrètes. C'est l'assurance de l'orientation socialiste du développement de l'économie de marché au Viêt Nam. Il faut donc une grande unanimité à ce propos pour guider l'élaboration des politiques et des textes juridiques et pour les faire appliquer à tout le système politique. La préférence d'une croissance économique dynamique dans l'élaboration ou l'exécution des choix politiques pourrait considérablement accroître la part de la population qui ne bénéficie pas équitablement des résultats de cette croissance et augmenter exagérément les inégalités sociales, ce qui serait à l'origine d'une psychologie sociale défavorable et une instabilité sociale indésirable. Cette situation entraverait la croissance.

Par ailleurs, il faut renforcer la transparence, la démocratie et la responsabilité des organismes de l'Etat de manière à justifier leurs choix politiques. Les politiques relatives à la gestion durable de l'environne-

## *LE VIËT NAM DANS L'OMC*

ment et des ressources naturelles doivent être prises en considération pour assurer un développement durable sur tous les aspects économique, social et environnemental.

L'analyse des impacts positifs et négatifs, directs et indirects, diversifiés et complexes de l'intégration économique internationale et de l'adhésion à l'OMC montre la nécessité de choisir certaines priorités pour la prochaine étape de développement en vue d'améliorer la qualité de la croissance et d'assurer le développement durable. Ces priorités pourraient être les suivantes:

- Continuer à rénover les institutions et à améliorer la capacité et l'efficacité de la gestion de l'Etat en tenant compte de la croissance économique, de l'évolution sociale et des conditions d'une économie de marché;
- Etablir un système de sécurité sociale populaire conformément au passage à une économie de marché à orientation socialiste et à l'intégration économique internationale;
- Socialiser les services sociaux essentiels, en assurant l'accès facile des groupes sociaux défavorisés à ces services.

### **3.2 - Il faut continuer à rénover les institutions et à améliorer la capacité et l'efficacité de la gestion de l'Etat en tenant compte de la croissance économique, de l'évolution sociale et des conditions d'une économie de marché**

Les institutions que le Viêt Nam doit rénover en priorité concernent les secteurs pour lesquels le Viêt Nam est moins développé que les autres pays de la région et n'est pas à la hauteur des exigences de l'économie de marché et de l'intégration économique internationale, à savoir les finances, le travail et la sécurité sociale, la transparence et la lutte contre la corruption. Les politiques évoquées dans la partie 2.1 telles que la politique agraire, l'indemnisation des expropriations, les dispositions relatives à la grève dans le code du travail, la négociation collective, le droit de séjour, etc. doivent être réajustées en vue de

concilier les intérêts de toutes les parties concernées sans trop altérer l'encouragement des investissements et la croissance. L'application de ces politiques doit aussi être rigoureusement surveillée en vue d'assurer la justice sociale. Par ailleurs, l'élaboration du cadre juridique doit refléter non seulement la transition économique, mais également le changement des relations entre l'Etat et la société, en prévoyant des dispositions relatives à la société civile pour qu'elle puisse participer à la fourniture des services et à l'assurance de la démocratie de la base. Le renforcement du réalisme et de la cohérence des textes juridiques doit aussi être pris en considération. L'accès facile des groupes défavorisés et vulnérables aux services d'assistance juridique est un axe de la réforme judiciaire.

L'amélioration de l'efficacité de l'appareil d'Etat est étroitement liée aux réformes de l'administration publique, qui privilégient la restructuration des organismes étatiques en vue de simplifier et de clarifier leurs fonctions, la simplification des formalités administratives, la mise en place d'une administration électronique, la rénovation de la gestion et de la formation des cadres et fonctionnaires, l'amélioration de la responsabilité et la déontologie des fonctionnaires, la réforme des salaires, l'allocation des crédits budgétaires en fonction de la performance, etc. L'amélioration de la responsabilité d'explication des organismes de l'Etat, la mise en valeur du rôle de contre-argument social et de surveillance sociale de la société civile et le renforcement de la surveillance communautaire sont très importants. Il convient d'institutionnaliser les référendums.

### **3.3 - Etablir un système de sécurité sociale populaire conformément au passage à une économie de marché à orientation socialiste et à l'intégration économique internationale**

La réduction de la pauvreté est un réel succès du Viêt Nam durant la période récente. Cependant, la pauvreté est de plus en plus concentrée au sein des minorités ethniques. Par ailleurs, l'intégration économique

### *LE VIËT NAM DANS L'OMC*

internationale, le développement de l'économie de marché, la forte croissance économique, l'urbanisation accrue et l'industrialisation font émerger de nouveaux groupes de personnes pauvres pour des raisons structurelles, ce qui crée des risques portant préjudice à une large population, tels que les faillites, le chômage, les accidents de travail, l'expropriation des terres agricoles et les fluctuations du marché, ou les atteintes à la santé, qui pourraient mettre un ménage dans une situation catastrophique si ces atteintes devaient affecter son travailleur principal. La dégradation de l'environnement dans le monde et au Viêt Nam accroît les calamités naturelles et les épidémies qui ont des impacts profonds sur l'économie, la société et l'environnement. Il est donc très nécessaire d'établir un système de sécurité sociale qui limite les risques en faveur du peuple en général et des populations défavorisées, ou vulnérables en particulier. Il doit être conforme au passage à une économie de marché à orientation socialiste et à l'intégration économique internationale.

Pour les minorités ethniques, il convient de perfectionner davantage les programmes à dimension nationale, malgré leurs premiers résultats positifs, en tenant compte des particularités des différentes minorités ethniques dans les différentes régions. Les politiques d'attribution de forêts ou de terres agricoles, de promotion agricole ou sylvicole, d'information commerciale..., qui sont adaptées aux particularités des minorités ethniques et des localités bénéficiaires en vue d'assurer les moyens d'existence durables pour les populations concernées sont essentielles

Les catastrophes naturelles, les épidémies et les fluctuations du marché sont des drames qui sont de plus en plus graves et qui touchent une population de plus en plus importante. Chaque année, un million d'habitants ont besoin d'aide urgente en raison des catastrophes naturelles. La fluctuation des prix, notamment ceux des produits de base depuis l'intégration économique internationale et le développement de l'économie de marché, a ruiné des paysans dans les secteurs du sucre, du café, de l'anacardier, des produits de la mer, etc.. Les épizooties telles que la grippe aviaire, la fièvre aphteuse, la fièvre porcine... ont bouleversé la vie des dizaines de milliers de familles paysannes. La

création et le développement du système des assurances productives sont impératifs, mais très difficiles à mettre en oeuvre.

L'établissement d'un système de sécurité sociale populaire, qui favoriserait plusieurs formes d'assurance et qui serait ouvert au secteur d'économie informelle, est nécessaire. L'élargissement de la sécurité sociale au secteur informel est d'autant plus nécessaire que l'industrialisation et la modernisation du pays s'accélèrent et que l'urbanisation accroît l'exode rural et développe le modèle de famille nucléaire. Il faut restructurer le système des pensions de retraite pour encourager les travailleurs à cotiser pendant une longue période et déclarer exactement leur revenu. Il convient d'aider les personnes pauvres et les personnes dont le niveau de vie est légèrement supérieur au seuil de pauvreté à cotiser au régime facultatif de la sécurité sociale. En raison de la jeunesse de la population jeune et de l'augmentation du nombre de salariés durant le développement économique, les recettes du fonds de sécurité sociale vont augmenter, ce qui nécessitera donc une gestion rigoureuse et efficace. La mise en place d'un code de sécurité sociale pour les particuliers pourrait accélérer la création d'un système de sécurité sociale populaire et résoudre plusieurs autres problèmes liés à l'assurance-maladie, au changement du lieu de travail et du lieu de résidence, etc..

A propos du marché du travail, il faut créer prochainement l'allocation de chômage pour permettre aux travailleurs de se prémunir contre les risques économiques. Il faut mettre en place également un fonds de sécurité sociale et un régime adapté d'allocation en faveur des employés maintenant en surnombre du fait de la réorganisation des entreprises publiques, notamment les plantations agricoles et sylvicoles. L'expérience relative au traitement de 120 000 travailleurs excédentaires des entreprises publiques grâce à un budget de 300 millions de dollars est bonne et doit être répétée. Il faut aussi veiller à favoriser le maintien de l'économie informelle à la campagne et dans les villes comme un instrument nécessaire à la création des emplois et à la prévention contre les risques. Il faut encourager les personnes handicapées (environ 5 millions de personnes dans tout le pays) à travailler et à s'insérer dans la société. Il convient d'établir un mécanisme de négociation collective adapté à l'économie de marché moderne.

### **3.4 - Socialiser les services sociaux essentiels, en assurant l'accès facile des groupes sociaux défavorisés à ces services**

Une exigence de l'adhésion à l'OMC est que l'éducation et la santé soient considérées comme des services. Par ailleurs, l'évolution sociale et le développement économique supposent l'amélioration de la qualité de ces secteurs importants, notamment lorsque le Viêt Nam s'efforce de devenir un pays à revenu intermédiaire. La « socialisation » (qui consiste à faire payer les usagers) est la solution au développement et à l'amélioration de la qualité des services sociaux principaux. Cependant, la « socialisation » des services sociaux principaux rendra insupportable les frais de ces services pour les groupes sociaux défavorisés. C'est un conflit à traiter conformément aux particularités de chaque secteur de services et de chaque catégorie de personnes défavorisées.

#### **Sur la socialisation de l'éducation**

Il faut assurer la scolarité gratuite dans les écoles publiques pour les cycles d'enseignement généralisé, tout en encourageant le développement des écoles privées.

Pour améliorer la qualité de l'éducation, il convient de mettre en place les normes d'évaluation de l'efficacité de ce secteur, tout en élargissant le régime de l'enseignement à deux séances par jour dans les écoles primaires, puis dans les collèges. L'application obligatoire du régime de l'enseignement à deux séances par jour remédiera à une lacune de l'éducation vietnamienne qu'est le faible nombre des heures de cours, limitera la contribution des parents aux études de leurs enfants (le régime d'enseignement à une séance par jour oblige les parents qui souhaitent faire étudier leurs enfants à l'école toute la journée à payer une somme supplémentaire qui est élevée pour les familles pauvres) et réduira les inégalités en matière d'accès à l'éducation. Cependant, l'application du régime d'enseignement à deux séances par jour nécessitera la restructuration des crédits budgétaires pour l'éducation en vue d'augmenter les dépenses pour la construction des structures

scolaires. La période actuelle est favorable à l'application de ce régime, car le nombre d'enfants en âge de scolarisation dans le primaire est en forte décroissance. Par ailleurs, il faut concentrer les aides sur les enfants ne pouvant pas aller à l'école, notamment les enfants issus des minorités ethniques, les enfants démunis, les enfants non immatriculés dans les villes et les enfants handicapés. La construction des écoles doit tenir compte des normes en faveur des élèves handicapés. La fourniture des équipements adaptés et la formation des enseignants pour les élèves handicapés ne doivent pas être négligées.

Pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, il convient de solliciter le secteur non public et augmenter l'autonomie des universités publiques en vue d'améliorer la qualité de la formation et d'adapter la formation aux besoins du marché. A propos du renforcement de l'autonomie, il faut rénover les mécanismes incitatifs et gestionnaires des universités publiques presque de la même manière que dans les entreprises publiques. Il est souhaitable de lier les entreprises aux universités sous différentes formes en vue d'accroître les recettes financières des universités. Par ailleurs, l'Etat doit maintenir ses subventions pour les laboratoires de recherche, les bibliothèques et les sciences fondamentales. Il convient d'établir des mécanismes pour encourager les chercheurs étrangers et les chercheurs vietnamiens résidant à l'étranger à contribuer au développement national, ainsi que les universités étrangères et les établissements étrangers de formation professionnelle à investir au Viêt Nam.

L'augmentation des frais de scolarité constituera une ressource importante pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Il faut supprimer tous les frais autres que les frais de scolarité. Il est souhaitable que l'Etat ait des bourses et des crédits à taux préférentiels pour les élèves démunis. En fait, le Premier ministre a émis des décisions dans ce sens. L'organisation des examens et des évaluations en vue de réajuster les dispositifs en vigueur est nécessaire pour assurer que les aides soient effectivement destinées aux élèves démunis ayant de bons résultats de leurs études.

### **Sur la socialisation de la santé**

En dépit des réalisations significatives relatives à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire et à l'amélioration de l'indice de développement humain, les inégalités sociales dans le domaine des soins sanitaires augmentent. Les exemptions et les réductions des frais de soins sanitaires ne profitent pas vraiment aux personnes pauvres. Bien que l'Etat augmente la part des crédits budgétaires pour la santé (de 5% du budget de l'Etat en 2005 à 8% en 2008), le secteur de la santé est appelé à mobiliser plusieurs ressources financières pour faire face aux dépenses sanitaires croissantes en raison des besoins nouveaux, de la nouvelle structure des maladies et de la population vieillissante. La socialisation du secteur de la santé est inévitable pour apporter les ressources supplémentaires à ce secteur important dans le domaine des services sociaux.

Il faut une stratégie qui permette au système d'assurance-maladie de couvrir progressivement toute la population et qui prenne en charge le malade plutôt que de subventionner les hôpitaux.

La difficulté actuelle réside dans la fixation de la prime d'assurance-maladie. Si cette prime augmentait trop pour équilibrer les recettes et les dépenses en transférant la charge financière aux employés et à leurs employeurs, la sécurité sociale pourrait perdre sa légitimité et entraîner une chute de la participation à cette assurance. Il convient d'enquêter sur les besoins de soins sanitaires des différents groupes de la population, sur les dépenses réelles pour ces services et sur la tendance des dépenses en matière sanitaire en vue de concevoir un programme approprié d'assurance-maladie. Il faut établir un mécanisme de règlement des services, qui encourage la réduction des dépenses en assurant les thérapies convenables en fonction des indicateurs pathologiques. Il convient d'avoir un mécanisme de réception des réclamations des usagers de services en vue d'accompagner le suivi professionnel. Il est souhaitable que la Sécurité sociale devienne le grossiste de l'assurance-maladie en vue d'inciter la concurrence en matière de fourniture des services sanitaires.

Par ailleurs, l'élargissement du régime facultatif doit impliquer largement les organisations sociales telles que les associations de paysans, de femmes, etc. en vue d'assurer la viabilité financière du programme. L'Etat est appelé à maintenir ses subventions pour les soins sanitaires en faveur des personnes pauvres, des personnes quasiment pauvres et des habitants issus des minorités ethniques ainsi que pour le développement du réseau local de médecine préventive.

Il faut enfin étudier la création de fonds sanitaires et des mécanismes permettant de faire face aux catastrophes qui constituent aujourd'hui un risque croissant.

## Bibliographie

- WB. Báo cáo phát triển Việt nam 2007. 12/2006
- Vũ Tuấn Anh-Nguyễn Xuân Mai. Những biến đổi kinh tế-xã hội của hộ gia đình. NXBKHXH, 2007-10-09
- Viện KHXH Việt Nam. Báo cáo cập nhập nghèo 2006. Nghèo và giảm nghèo ở Việt nam giai đoạn 1993-2004. NXB CTQG. Hà Nội. 2007.
- Kế hoạch phát triển kinh tế-xã hội 5 năm 2006-2010. Hà Nội. 7/2006
- Viện KHXH Việt Nam. Phát triển con người Việt nam 1999-2004. Những thay đổi và xu hướng chủ yếu. NXBCTQG. Hà Nội. 2006
- Viện Nghiên cứu QLKT TW. Báo cáo đánh giá chính sách khuyến khích đầu tư trực tiếp nước ngoài từ góc độ phát triển bền vững. Hà Nội. 2006
- TCTK, UNFPA. Điều tra di cư Việt nam năm 2004: Chất lượng cuộc sống của người di cư.
- Viện Nghiên cứu QLKT TW. Tác động của FDI tới tăng trưởng kinh tế ở Việt Nam. Hà Nội. 2006
- NHTG. Nghèo. Hà Nội. 2003
- BCĐTƯ Chương trình 135. Báo cáo kết quả thực hiện Chương trình 135 giai đoạn 1999-2004. Hà Nội. 2005
- Tình hình vận động và sử dụng ODA thời kỳ 2001-2005 và những bài học rút ra. HN, 2006. <http://www.thanhtra.gov.vn>
- Viện Nghiên cứu QLKT TW. Đầu tư nước ngoài tại Việt nam hậu WTO. 2007. MPI.Gov.Vn



# L'impact distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC

Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto,  
Anne-Sophie Robilliard et François Roubaud

Les réformes engagées par le Viêt Nam depuis le lancement du *Doi Moi* ont été couronnées de succès en matière de croissance et de réduction de la pauvreté, ainsi qu'en termes d'attraction des investissements directs étrangers et de croissance des exportations. Le Viêt Nam fait face à deux défis majeurs à court terme : assurer la soutenabilité de ses performances économiques et éviter une montée des inégalités qui mettrait en péril la cohésion sociale et la stabilité politique.

Le Viêt Nam a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce en 2007. L'adhésion à l'OMC a été décidée dans le but de sécuriser l'accès aux principaux marchés et d'ancrer les réformes domestiques à travers des engagements forts vis à vis de l'extérieur. Toutefois, une poursuite de la libéralisation commerciale risque d'approfondir les écarts entre ceux qui opèrent dans les secteurs exportateurs les plus dynamiques et le reste de la population active. La concentration de l'investissement direct étranger dans les deux régions principales, qui contribue à expliquer la croissance des inégalités, pourrait être renforcée par l'adhésion à l'OMC.

Cet article a pour objectif d'évaluer les liens potentiels entre l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC et l'évolution de la distribution des revenus (par qualifications, genre, zones géographiques, etc.). On effectue une évaluation ex ante basée sur un modèle de micro-simulation où les travailleurs sont distingués par qualification, genre et localisation géographique. L'évolution de la spécialisation entraînée par l'adhésion à l'OMC va être principalement transmise aux ménages à travers le

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

marché du travail (dotations en facteurs et rendement de ces facteurs). Le type de facteurs possédés par chaque ménage, leur rémunération (croissance des salaires et des revenus d'exploitation) et leur taux d'utilisation va jouer un rôle clé dans la capacité des ménages à tirer avantage des nouvelles dynamiques macro-économiques et sectorielles.

La première partie de cet article décrit synthétiquement les performances enregistrées par le Viêt Nam au cours des dernières décennies, en termes d'indicateurs socio-économiques ; on met en évidence la restructuration macro-économique et de l'emploi intervenue, dont il a résulté une réduction rapide de la pauvreté accompagnée d'une hausse des inégalités. Dans ce contexte, la deuxième partie montre que l'adhésion à l'OMC va accentuer la libéralisation externe et interne, du fait d'une palette très large d'engagements pris lors de cette adhésion. Ces engagements couvrent de nombreux secteurs de l'économie. La troisième et dernière partie présente les résultats des simulations de l'impact des principaux chocs consécutifs à l'adhésion à court terme (baisse des tarifs douaniers, amélioration de l'accès au marché, supplément d'IDE).

## **Croissance, emploi, pauvreté et distribution des revenus au Viêt Nam**

Le lancement du *Doi Moi* a marqué le démarrage d'un processus de croissance rapide de l'économie vietnamienne, qui enregistre avec la Chine un taux de croissance parmi les plus élevés du monde. Cette croissance s'est traduite par une amélioration importante des indicateurs socio-économiques et par une réduction drastique de la pauvreté. Cette amélioration est toutefois distribuée inégalement au niveau géographique et selon les catégories de population. L'étude rétrospective des principales tendances récentes observées dans le domaine socio-économique (pauvreté, inégalités, investissement étranger, etc.) présentée dans cette partie a pour objectif de fournir des indications sur les domaines où l'OMC pourrait avoir un impact.

## Restructuration de la production et de l'emploi

Après des années de guerre, suivies par une récession économique et une grave disette, le *Doi Moi* (1986) a marqué l'adoption par le Viêt Nam d'une « économie de marché à orientation socialiste » (Chaponnière, Cling and Bin, 2008). Depuis cette date, l'émergence d'un secteur privé dynamique est allée de pair avec la persistance d'un important secteur public, les entreprises publiques (SOEs) continuant à contrôler de larges pans de l'économie. Le Viêt Nam a suivi un modèle de croissance par l'exportation, combiné avec la conduite de politiques de substitutions d'importations et des politiques agricoles et industrielles très actives.

Au cours des deux dernières décennies, la croissance du PIB du Viêt Nam a approché 8% par an (soit une performance proche de celle de la Chine qui a connu un taux de croissance de l'ordre de 9% par an au cours de la même période)., Depuis le début des années 2000, la croissance de l'économie vietnamienne est la deuxième en Asie derrière la Chine (Chaponnière, Cling et Bin, 2007). La croissance des exportations (composées pour moitié de produits manufacturés) est la plus élevée en Asie.

La structure du PIB a radicalement changé depuis 1990 (tableau 1). La part de l'agriculture (yc pêche et ind. forestières) a été divisée par deux et ce secteur ne contribue plus qu'à 20,4% du PIB en 2006. En sens inverse, la part de l'industrie a quasiment doublé (de 22,7 à 41,6 %), tandis que celle des services est restée relativement stable (38%).

L'évolution de la structure de l'emploi a été plus lente, ce qui reflète les différences de productivité entre secteurs. En conséquence, l'agriculture emploie encore 55,7% de la population en 2006, sachant que cette part devrait passer en dessous de 50% en 2010, selon le Plan National de Création d'Emplois. L'industrie (18,9% des emplois en 2006) et les services (26,4%) ont tous deux fortement accru leur part dans l'emploi total, qui demeure toutefois très inférieure à leur part dans le PIB.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

Environ 1,5-1,6 million d'emplois sont créés chaque année. Entre 2000 et 2006, cela représente un total de 5,7 millions de créations d'emplois, dont 3,3 millions dans l'industrie (+7% par an) et 2,4 millions dans les services (+4% par an). Au cours de cette période, 900 000 emplois ont disparu dans l'agriculture (tandis que 500 000 emplois ont été créés dans la pêche & aquaculture).

L'évolution rapide de la structure productive et de celle de l'emploi s'est accompagnée d'une transition urbaine rapide. Au cours de la période 1995-2006, la population urbaine a crû de près de 4% par an, alors que la population rurale a quasiment stagné. Bien que la population vietnamienne demeure essentiellement rurale, la part de la population rurale (73% en 2006) décroît tendanciellement, tandis que celle de la population urbaine (particulièrement dans les métropoles de HCM Ville et de Hanoi) s'accroît rapidement. Ces tendances correspondent à des flux migratoires (permanents et temporaires) massifs.

## **La contribution des investissements étrangers à la hausse des inégalités**

Bien que la libéralisation financière ait été progressive et relativement modeste, le Viêt Nam a reçu des flux importants d'investissements directs étrangers. Ces investissements se dirigent pour moitié vers l'industrie manufacturière (flux cumulés) où les entreprises à participation étrangère sont à l'origine de près de 40% de la production. Le secteur pétrolier (offshore) a reçu un peu moins du quart des investissements réalisés au cours des dernières années et le secteur du tourisme est le troisième secteur recevant des investissements importants. Les cinq premiers investisseurs, qui sont tous asiatiques (Singapour, Taiwan, Japon, Corée et Hong Kong) contribuent à près des deux tiers des investissements réalisés depuis 1988. Les entreprises avec participation étrangère contribuent de manière déterminante au dynamisme des exportations. Elles assurent la majorité (56%) des exportations totales et 48% des exportations hors pétrole. L'ensemble de

la production et des exportations pétrolières est réalisé en partenariat avec des groupes pétroliers étrangers.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont contribué à renforcer la concentration de l'activité économique au Viêt Nam au sein des deux grands centres urbains, à savoir HCMC et Hanoi (une concentration qui est caractéristique de beaucoup de PED). La plupart de la production industrielle et la majorité de l'emploi non-agricole est ainsi concentrée dans ces deux régions, malgré leur faible poids dans la population totale du pays.

Les investissements étrangers sont très concentrés géographiquement. Ho Chi Minh Ville et ses proches environs (région du Sud-Est) en reçoit près des deux tiers, tandis que le delta du Fleuve Rouge (Hanoi et sa région) en reçoit plus du quart. Au total les deux principales régions économiques du pays attirent environ 85% des investissements étrangers, alors que seulement 38% de la population y vit. Cette concentration est source de profonds déséquilibres et contribue à l'importance des migrations internes des travailleurs vietnamiens.

**Table 1 : Part du Delta du Fleuve Rouge et du Sud-Est pour quelques indicateurs économiques et démographiques (%)**

	Sud-Est	Delta Fleuve Rouge	Total Sud-Est+DFR	Total Viêt Nam
Production industrielle	56,0	19,2	75,2	100
IDE (1988-2007), hors pétrole	57,8	27,3	85,1	100
Population active	14,9	23,0	47,9	100
Salariés	23,2	25,2	48,4	100
Population totale	16,4	21,6	38,0	100

Source : GSC (2007)

Production industrielle et population=2006; Population active et salariés=2004. Les données d'IDE correspondent aux investissements déboursés effectivement.

## Montée du taux de salarisation et forte croissance des salaires réels

L'impressionnante croissance économique du Viêt Nam au cours de la dernière décennie s'est traduite par une forte montée du taux de salarisation, qui constitue l'un des faits marquants de l'évolution du

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

marché du travail au cours des années récentes : il est passé de 15% en 1993 à 32% en 2004 . Partant de niveaux très différents en début de période, ce taux a augmenté dans toutes les régions. Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans la province du Sud-Est (autour de Ho Chi Minh ville) que le taux de salarisation est le plus élevé : en fin de période, près d'un actif sur deux y est salarié.

La croissance de la salarisation a affecté toutes les catégories de population, même si le taux de salarisation demeure très différencié selon ces catégories. L'emploi salarié s'est particulièrement développé dans le secteur industriel (y compris la construction) entre 1997 et 2004 : + 18 points de pourcentages dans le textile, + 16 points pour les autres produits manufacturés, + 9 points dans la construction.

La forte croissance économique s'est traduite par un accroissement de la rémunération annuelle moyenne des salariés de 36,6% sur la période observée, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,6%<sup>1</sup>. Les salaires dans le secteur industriel ont évolué moins vite que dans les autres secteurs (+18% de hausse du salaire réel, contre 37% pour l'ensemble des salariés), en particulier dans le secteur des services (+58%). On peut supposer que cette tendance va se poursuivre dans la mesure où elle résulte d'une politique salariale plus restrictive contrainte par la concurrence internationale accrue sur le secteur manufacturier. L'impact positif de la dynamique au niveau de l'industrie pourrait ainsi venir plus de la hausse de l'emploi que des rémunérations.

Les salaires réels ont crû aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine (respectivement 42% et 46% entre 1997 et 2004). Le fait que l'augmentation globale des salaires est moins forte au niveau national (37%) s'explique par un effet de structure caractérisé par la ruralisation du salariat. En 1997, 52% des salariés vivant en milieu rural. Ils étaient 72% en 2004. La dynamique des salaires suivant le niveau d'éducation

---

<sup>1</sup> Soulignons toutefois que la plus forte croissance des salaires réels observée entre 2002 et 2004 (+6% en moyenne annuelle) pourrait être en partie due à la moindre qualité des données collectées lors de l'enquête 2002 (sous-estimation des revenus et des dépenses ; Perterson, 2005).

est fortement corrélée avec le taux de sous-emploi : elle a été moins favorable pour les moins qualifiés (+24% vs. +43% pour les plus qualifiés). Parallèlement, l'accroissement a été plus faible pour les hommes relativement aux femmes (respectivement +32% et +45%). Ces évolutions différenciées ont eu un impact distributif important.

La combinaison de ces deux tendances positives (croissance du taux de salarisation, d'une part, et augmentation des salaires réels, d'autre part) se répercute sur le budget des ménages. Rapportés aux dépenses de consommation des ménages, les revenus salariaux représentent une part de plus en plus importante. Ce ratio a presque doublé en 6 ans : de 21% en 1997 à 38% en 2004. C'est dans les régions où l'emploi salarié et les salaires étaient les plus faibles (soient les régions les plus pauvres) que la contribution des revenus salariaux a augmenté le plus rapidement. En 2004, le montant des salaires en proportion de la consommation atteignait 30% dans les régions les plus pauvres contre 44% dans la région la plus riche (Sud-Est). Quel que soit le quintile de dépenses par tête considéré, la part des salaires est en constante augmentation. Elle est évidemment croissante avec le niveau de richesse des ménages, mais elle n'est jamais inférieure à environ un quart (24% pour le quintile le plus pauvre, contre 44% pour le plus riche). Même en milieu rural, ce ratio atteint près d'un tiers (43% dans les zones urbaines), marquant le processus de ruralisation rapide du salariat.

## **Forte réduction de la pauvreté mais montée des inégalités**

La forte croissance économique enregistrée par l'économie vietnamienne s'est traduite par une réduction rapide de la pauvreté depuis les années 1990. Le taux de pauvreté monétaire générale a ainsi été divisé par 3/4 depuis 1993, passant de 58,1% à 16% en 2006 (VDR, 2008). La croissance des revenus a touché tous les secteurs, aussi bien les revenus agricoles (gains de productivité, nouvelles cultures de rente, etc.) que les revenus salariaux (croissance industrielle en particulier).

**Le sous-emploi influence la réponse  
à un choc de demande de travail**

La capacité à répondre au choc de demande de travail éventuel va dépendre, entre autres, du volume de travail disponible dans l'économie, en relation avec son taux d'utilisation *ex ante*. Si l'économie vietnamienne se trouve au plein emploi du facteur travail, un choc positif de demande se traduira par une augmentation des salaires. En revanche, s'il existe un volant de travailleurs sous-employés, le choc de demande pourra être absorbé soit par un accroissement de l'emploi, soit par un accroissement des salaires, voire par les deux à la fois.

En dépit d'un taux de chômage extrêmement faible, le marché du travail est très loin du plein-emploi : au niveau national, environ un quart du volume total de travail potentiellement mobilisable n'était pas utilisé en 2004<sup>1</sup>. En conséquence, un choc de demande de travail induite par l'augmentation de la demande en termes de production (croissance de la demande d'exportation et/ou hausse de la consommation intérieure) peut être absorbé sans provoquer d'augmentation des coûts unitaires du travail, susceptibles de nuire à la compétitivité des entreprises au Viêt Nam.

Si le taux de sous-emploi est relativement uniforme suivant les régions, il n'est pas uniformément réparti en fonction des qualifications. Ce dernier baisse à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des qualifications : de 25% pour la main-d'œuvre non qualifiée à moins de 16% chez les plus qualifiés. Par conséquent, la marge de manœuvre en termes de croissance de l'emploi est d'autant plus forte que les créations se concentreront sur les emplois les moins qualifiés. D'autre part, les pressions à la hausse des salaires s'exerceront relativement plus fortement pour les emplois qualifiés, où existent déjà des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs (comme l'informatique, par exemple).

Selon les données de l'enquête VHLSS 2004, la main-d'œuvre est composée à 80% de non-qualifiés (c'est-à-dire, suivant la MCS, ceux qui n'ont pas été scolarisés au-delà du premier cycle du secondaire ; Tableau 8). 15% sont considérés comme semi-qualifiés (ceux qui ont fréquenté le lycée). La main-d'œuvre qualifiée (enseignement supérieur) ne représente que 5% des actifs occupés. Il est à noter que sur la période 1997-2004, la structure des qualifications n'a quasiment pas bougé.

---

<sup>1</sup> Les enquêtes VHLSS nous permettent de calculer un indicateur de taux d'utilisation du facteur travail. Cet indicateur est défini comme le rapport du nombre d'heures effectivement travaillées au cours de l'année (tous emplois confondus) au nombre d'heures potentielles (chaque membre de la population active - actifs occupés et chômeurs - pouvant exercer un maximum de 48 heures hebdomadaires, soit la durée légale du travail au Vietnam).

La réduction de la pauvreté a surtout bénéficié aux populations urbaines. La part de la population vivant dans la pauvreté demeure élevée dans les zones rurales (particulièrement pour les minorités ethniques). Au niveau régional, l'évolution de la pauvreté a été très différenciée. Dans la région de Ho Chi Minh Ville (Sud-Est), et dans une moindre mesure dans le Delta du Fleuve Rouge (Hanoi), la pauvreté monétaire a quasiment disparu, et a fortiori la pauvreté alimentaire (désignée généralement sous le terme de « pauvreté extrême » dans les rapports internationaux). En revanche, certaines régions ont moins bénéficié de la réduction globale de la pauvreté. C'est en particulier le cas du Nord-Ouest, où tant la pauvreté générale que la pauvreté alimentaire ont peu diminué et demeurent très élevées.

Parallèlement, on a observé une croissance des inégalités, quoique moindre qu'en Chine. L'indice de Gini au niveau national a ainsi cru de 0,34 à 0,36 entre 1993 et 2006. En fait, l'appréciation de la dynamique des inégalités au Viêt Nam au cours de la dernière décennie reste sujette à débat. Si l'indice de Gini connaît une augmentation limitée, d'autres indicateurs mettent en lumière un fort accroissement des pressions inégalitaires. Ainsi, le ratio inter-quintiles (entre le quintile le plus riche et le plus pauvre de la population) est passé de 5 à 6 au cours de la même période, reflétant l'émergence d'une classe moyenne supérieure concentrée dans les grandes villes. La progression des inégalités globales a été principalement provoquée par l'accroissement des inégalités entre zones rurales et urbaines, bien que la contribution de ce facteur à la progression des inégalités ait perdu de son importance au cours des dernières années (VASS, 2006). Par ailleurs, des travaux analysant l'évolution d'indicateurs de bien-être non monétaire et de santé (malnutrition infantile) font état d'une montée des inégalités (Moser *et alii*, 2005 ; Tran *et alii*, 2003). Un des objectifs de cette étude est justement d'approfondir la question des inégalités en lien avec les politiques commerciales.

Les indicateurs de développement humain (santé, éducation, etc.) ont également évolué de manière très favorable. Avec un taux d'élèves terminant la scolarité primaire de près de 100% et un taux d'inscription dans l'enseignement secondaire de 75,8%, le Viêt Nam se place loin

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

devant tous les pays de niveau de développement comparable. Il en est de même pour l'espérance de vie, qui atteignait 68 ans pour les hommes et 73 ans pour les femmes en 2005. L'accès aux services de base (électricité, eau, etc.) a aussi beaucoup progressé. D'une manière générale, les analyses dans le domaine du développement humain et des services de bases révèlent toutefois une progression des inégalités (Moser *et al.*, 2005; Tran *et al.*, 2003).

## L'adhésion à l'OMC implique des engagements très larges

Depuis la fin de l'embargo imposé par les Etats-Unis en 1993, le Viêt Nam a renoué avec la communauté internationale (retour de l'aide internationale) et a signé plusieurs accords commerciaux qui ont accéléré son processus de croissance économique et d'intégration internationale entamé avec le *Doi Moi* :

- suite à l'adhésion à l'ASEAN<sup>1</sup> (1997), les droits de douane sur les importations en provenance des pays de l'ASEAN ont été progressivement réduits à un niveau inférieur à 5 % depuis 2006 dans le cadre de la zone de libre-échange est-asiatique (en anglais, *Asian Free Trade Area* ou AFTA); cette réduction des droits a également été appliquée par les autres membres de l'ASEAN aux exportations de produits vietnamiens, qui ont ainsi bénéficié d'un meilleur accès à leur marché ; le projet de zone de libre échange signé en 2004 entre l'ASEAN et la Chine (*ASEAN-China Free Trade Agreement* ou ACFTA) a ensuite entraîné des réductions supplémentaires de droits de douane vis-à-vis de la Chine (déjà opérées pour certains produits agricoles en particulier) ;

- en 2000, le Viêt Nam a signé un accord bilatéral de libre-échange avec les Etats-Unis (*United States Bilateral Trade Agreement* ou USBTA) ; cet accord a ouvert les portes du marché américain aux produits vietnamiens (soumis toutefois à des quotas) ; les exportations

---

<sup>1</sup> L'ASEAN (Association des nations du Sud-est asiatique) compte 10 membres : Brunei ; Cambodge ; Indonésie ; Laos ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; Singapour ; Thaïlande ; Vietnam.

vietnamiennes sur le marché américain se sont vues accorder le statut de « nation la plus favorisée » (NPF) dans le cadre de ce traité depuis 2002, et les droits de douane moyens sur les produits vietnamiens sont passés d'environ 40% à 3-4% ; en contrepartie, le Viêt Nam a réduit ses droits sur les importations en provenance des Etats-Unis et a pris plusieurs engagements d'ouverture aux investisseurs américains (voir ci-après) ;

- début 2007, le Viêt Nam a adhéré à l'OMC, après plus de 10 ans de négociations, et exactement 20 ans (à un mois près) après l'adoption du *Doi Moi* ; en tant que membre de l'OMC, le Viêt Nam bénéficie désormais du statut de nation la plus favorisée (NPF) dans tous les pays membres (ce qui veut aussi dire qu'aucun quota ne sera plus appliqué sur ses exportations) et doit de son côté appliquer l'ensemble des règles de l'OMC.

L'adhésion à l'OMC consacre donc dans une certaine mesure un long processus de réforme et d'intégration dans l'économie mondiale.

L'adhésion à l'OMC: un impact modeste sur les droits de douane et l'accès au marché

Le Viêt Nam a largement anticipé son adhésion à l'OMC en pratiquant un désarmement tarifaire rapide depuis les années 1990. Ainsi, le droit de douane moyen (moyenne arithmétique) a été réduit à 17,4% à la veille de l'adhésion alors qu'il atteignait encore 23,3% 10 ans auparavant. Le taux de protection effective<sup>1</sup> a connu une baisse encore plus rapide. Il a ainsi décliné de 59,5% en 1997 à 26,2% en 2001 soit une division par plus de 2 (Athukorala, 2007). Dans l'industrie, le taux de protection effective est quant à lui passé de 121,5% à 43,9%. Le taux moyen de droits de douane est comparable à celui de la Chine avant son adhésion. Ce taux est très supérieur à celui de l'Indonésie, de la Malaisie ou des Philippines. Il est aussi très supérieur au taux moyen actuel de la Chine (Banque mondiale, 2006).

---

<sup>1</sup> Le taux de protection effective pour un bien est calculé comme le produit du taux de protection douanière appliqué au bien par le prix de ce bien sur le marché mondial, auquel on soustrait le taux de protection appliqué aux biens intermédiaires incorporés dans le processus de production, multiplié par le prix de ces biens sur le marché mondial.

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

Le Viêt Nam s'est vu imposer de nombreux engagements à l'occasion de son adhésion. Comme c'est le cas pour les autres adhérents récents à l'OMC, ces engagements sont dans de nombreux cas plus contraignants que ceux pris par les membres lors de la création de cette organisation (accords de Marrakech, 1994). En particulier, les droits de douane pour les produits agricoles vont être fixés à des niveaux inférieurs à ceux en vigueur dans d'autres PED comparables. Le Viêt Nam a également dû s'engager à ne plus subventionner ses exportations (ce que les autres PED comparables sont encore autorisés à faire), à s'ouvrir plus aux investissements étrangers, mais aussi à continuer à privatiser les entreprises publiques, etc.

En contrepartie, le Viêt Nam a amélioré son accès aux marchés des pays membres de l'OMC et les quotas imposés à ses exportations de textile habillement ont été supprimés depuis le début de 2007. Toutefois, le Viêt Nam continue de disposer d'un accès risqué aux grands marchés mondiaux (États-Unis et UE en particulier), où il est toujours considéré comme une non-économie de marché.

Le Viêt Nam s'est engagé à consolider<sup>1</sup> ses droits de douane sur la plupart des produits à des taux compris entre 0 et 35% (Tableau 6). Les droits de douane sur les automobiles et les motocyclettes vont rester plus élevés, dans la mesure où le Viêt Nam souhaite protéger l'industrie nationale (dans l'automobile il ne s'agit que d'assemblage en petites quantités). Certains produits sensibles (œufs, tabac, sucre et sel) vont demeurer protégés par des quotas. Les réductions sur la plupart des taux consolidés, qui vont passer de 17,4% en moyenne en 2007 à 13,6% en 2019, s'étaleront sur une période de 12 ans. En moyenne, le taux moyen appliqué sur les produits agricoles va être réduit de 27,3% début 2007 à 21,7% en 2019. Ce taux est plus bas que ses voisins : la Thaïlande et les Philippines ont des droits moyens pour ces produits de respectivement 36% et 34%.

---

<sup>1</sup> Les Droits consolidés correspondent aux droits maximums qu'un pays s'est engagé à appliquer pour un produit donné vis à vis de l'OMC.

De plus, les deux principaux types de mesures d'exonération de droits de douane destinés à favoriser les exportations ou à réduire les importations vont devoir être supprimés suite à l'adhésion car contraires aux règles de l'OMC. Il s'agit d'une part du dispositif dit de *duty drawbacks*, qui consiste à exonérer de droits de douane les importations de consommations intermédiaires utilisées pour la production de biens destinés à l'exportation, d'autre part des règles de contenu local qui étaient appliquées dans plusieurs secteurs d'activité (véhicules à moteur, produits mécaniques, électriques et électroniques y compris téléviseurs). Les règles de contenu local ont été supprimées pour les motocyclettes depuis 2003 et pour les automobiles depuis début 2007.

En bref, la libéralisation commerciale supplémentaire pour les marchandises consécutive à l'adhésion à l'OMC est limitée globalement et se concentre sur un petit nombre de produits. Les réductions tarifaires ont par ailleurs un impact d'autant plus limité qu'une grande partie des importations vietnamiennes proviennent de pays de la région avec qui ont été conclus des accords de libre échange (ASEAN et Chine). La même observation peut être faite en matière d'accès au marché, dans la mesure où le Viêt Nam s'était déjà vu accorder le statut de nation la plus favorisée (NPF) sur les marchés des grands pays industrialisés.

## Engagements non-tarifaires

Hors droits de douane, le Viêt Nam a pris des engagements beaucoup plus contraignants que ceux fixés généralement dans le cadre de l'OMC, notamment en ce qui concerne la suppression des subventions à l'exportation et l'ouverture aux capitaux étrangers. L'interdiction des subventions à l'exportation va imposer un changement du régime des zones franches, qui emploient actuellement plusieurs centaines de milliers de travailleurs (aucune évaluation précise de leur nombre n'est publiée par les autorités). Les bénéfices accordés dans ces zones ne pourront donc plus être liés aux taux d'exportation des entreprises.

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

Le Viêt Nam a dû notamment s'engager à ne plus subventionner ses exportations agricoles. Même si les subventions à l'exportation sont interdites, le Viêt Nam peut continuer en tant que PED à subventionner sa production agricole, à condition que le taux de soutien soit inférieur à 10% du montant de la production de chaque produit. En pratique, seules les subventions sur la production de sucre pourraient devoir être réduites du fait de cette règle (ADB *et al.*, 2006).

Dans la perspective de son adhésion à l'OMC, le Viêt Nam a réécrit substantiellement au cours des dernières années son droit commercial et ses procédures juridiques. Le cadre législatif appliqué aux contrats, aux droits de propriété et au traitement des différends commerciaux a ainsi été considérablement simplifié et modernisé (ADB *et alii*, 2006). . Par ailleurs, en adhérant à l'OMC, le Viêt Nam s'engage à ne pas discriminer les entreprises étrangères par rapport aux entreprises nationales (principe dit de *traitement national*). De ce fait, une nouvelle loi sur les entreprises a été promulguée en 2005, afin d'appliquer le même cadre de régulation aux entreprises nationales (publiques et privées) et étrangères.

Les mesures prises dans le domaine des investissements directs étrangers s'inscrivent dans le cadre de l'accord sur les TRIMS (*Trade-Related Investment Measures*). Depuis l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC intervenue début 2007, les banques étrangères peuvent y disposer de filiales détenues à 100%. Cette mesure va probablement pousser à accélérer la restructuration des banques publiques. Depuis janvier 2008, les entreprises étrangères peuvent posséder des filiales à 100% dans la plupart des secteurs d'activité (dans le secteur des télécommunications, la part maximale a été fixée à 49%). Le Viêt Nam s'est également engagé à accélérer son programme de privatisations d'entreprises publiques et 600 nouvelles privatisations de telles entreprises sont prévues en 2007-2008, parmi lesquelles figurent plusieurs grandes banques et entreprises de télécommunications. Suite à son adhésion à l'OMC, le Viêt Nam doit également appliquer les accords sur la propriété intellectuelle (TRIPS), sachant qu'il devait déjà appliquer l'essentiel de ces accords vis à vis des entreprises américaines dans le cadre de l'USBTA. Il doit enfin appliquer immédiatement les accords sur les mesures sanitaires et phyto-sanitaires (SPS) et sur les barrières techniques au commerce (TBT).

## Analyse des simulations

L'impact distributif de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC est évalué à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) appliqué à l'économie vietnamienne et centré sur les questions soulevées dans les trois premières parties de l'étude.. Ces modèles peuvent par ailleurs être couplés à des modèles de micro-simulation afin d'approfondir l'analyse de l'impact distributif des politiques considérées. Grâce à une représentation fine des flux commerciaux, les MEGC permettent en effet de simuler des politiques de libéralisation et sont de ce fait souvent mobilisés pour analyser l'impact de ce type de politiques

Nous évaluons l'impact de l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC à l'aide d'un modèle EGC statique construit à partir d'une matrice de comptabilité sociale récente (datant de l'année 2000) et couplé de manière séquentielle à un modèle de micro-simulation de type micro-comptable afin d'analyser les questions distributives. Ce type d'outil a déjà été mobilisé pour étudier notamment l'impact de politiques de politiques commerciales en Indonésie (Robilliard et Robinson, 2006) et au Viêt Nam (pour un survey, voir Abbott et al., 2007). Dans cette partie, nous présentons les scénarios simulés avec le modèle de micro-simulation puis les principaux résultats de ces simulations tant du point de vue macro que micro-économique.

### Les scénarios simulés avec le modèle

Dans le cadre du modèle retenu pour l'étude, nous analysons trois types de chocs économiques que nous considérons comme les principaux chocs consécutifs à l'adhésion à l'OMC :

- une baisse des tarifs à l'importation ; celle-ci correspond aux engagements pris par le Viêt Nam en matière de réduction de la protection douanière (tarifaire et non tarifaire) ; comme indiqué ci-dessus, l'ouverture supplémentaire du marché domestique est très limitée, dans la mesure où l'essentiel de la libéralisation commerciale a été effectuée avant l'adhésion ;

## *LE VIÊT NAM DANS L'OMC*

- une augmentation de la demande d'export de biens adressée au Viêt Nam ; ceci correspond au symétrique des engagements de libéralisation commerciale du Viêt Nam de la part des membres de l'OMC, en particulier suppression des quotas textiles imposés par les Etats-Unis (grâce à la suppression, le Viêt Nam va devenir le deuxième fournisseur de ces produits sur le marché américain en 2008) ;

- une augmentation de l'investissement direct étranger (IDE) ; cette hausse (déjà observable, voir ci-dessus) est liée à l'amélioration de l'attractivité du Viêt Nam pour les multinationales étrangères suite à l'entrée dans l'OMC (moindres restrictions imposées aux IDE, meilleur accès au marché pour les entreprises exportatrices, etc.).

Deux scénarios sont retenus. Le scénario 1 est calibré sur les chocs exogènes modélisés par le CEPII (combinaison des chocs tarifaires et demande d'export), qui correspondent aux deux premiers types de chocs ci-dessus. A ces chocs concomitants, le scénario 2 ajoute ensuite un choc d'augmentation de l'investissement direct étranger industriel. Cette augmentation devrait contribuer à l'augmentation du stock de capital disponible dans les secteurs où les étrangers investissent. Cependant, notre modèle étant un modèle statique, il ne modélise pas directement la transformation en capital supplémentaire des flux d'investissement. Ces derniers constituent simplement une autre forme de demande sur le marché des biens. Des données sur la structure du capital industriel au Viêt Nam indiquent que les étrangers détiennent environ 35% du capital dans le secteur industriel. Par conséquent, un doublement des flux d'IDE devrait aboutir à terme à une augmentation de 35% du stock de capital dans les secteurs industriels. Nous avons modélisé notre choc d'IDE en intégrant cette hausse<sup>1</sup>.

Chaque simulation prend en compte l'existence de sous-emploi avec rigidités salariales (ajustement par les salaires et par l'offre de travail), qui reflète mieux le mode de fonctionnement du marché du travail au Viêt Nam que l'hypothèse de plein emploi adoptée par la

---

<sup>1</sup> Dans la réalité, la très forte hausse observée de l'IDE ne concerne pas seulement l'industrie mais aussi les services (bureaux, tourisme, etc.). Toutefois, faute de disposer de données sur la participation étrangère dans ces secteurs, il est difficile d'évaluer la hausse de capital total due à l'IDE ; pour cette raison, nous avons préféré à ce stade prendre en compte seulement l'effet du supplément d'IDE industriel.

quasi-totalité des études de ce genre. Toutes les simulations sont effectuées à un horizon de 5 ans à partir de 2004, considérée comme année de base.

Concernant le bouclage macroéconomique, les trois règles retenues dans l'ensemble des scénarios considérés sont les suivantes : l'équilibre épargne-investissement est réalisé par l'ajustement de l'investissement ; l'équilibre budgétaire est réalisé par l'ajustement de l'épargne du gouvernement ; l'équilibre de la balance courante est réalisé par l'ajustement du taux de change réel.

### **Les principaux résultats agrégés des simulations**

Du point de vue des agrégats macroéconomiques, le premier scénario, conjuguant une baisse tarifaire et une augmentation de la demande d'export, n'a qu'un impact modeste sur le PIB réel. Les flux commerciaux croissent néanmoins sensiblement avec une augmentation du volume des importations de 3,8% et une augmentation du volume des exportations de 1,9%. Cette augmentation des flux commerciaux se fait conjointement avec une appréciation de la monnaie vietnamienne liée à l'augmentation de la demande d'export (tableau 2).

Dans le scénario 2, l'impact macroéconomique additionnel lié à l'augmentation du stock de capital dans les secteurs industriels conduit à des effets significativement plus importants : le PIB réel augmente de 3,3%, tandis que le volume des importations augmente de 7,1% et celui des exportations de 7,0%.

Dans un contexte de choc de demande, l'effet supplémentaire sur le PIB est obtenu par une augmentation du taux d'emploi. Le mécanisme est similaire dans le cas d'une augmentation des stocks de capital dans les secteurs industriels (scénario 2) : cette augmentation agit en effet directement sur les capacités de production de l'économie.

**Tableau 2 : Résultats des simulations –agrégats macroéconomiques**

	Base (Millions USD)	Scénario 1 (%)	Scénario 2 (%)
PIB réel	44.164,7	0,4	3,3
Exports	24.189,5	1,9	7,0
Imports	25.365,9	3,8	7,1
Taux de change	100,0	-1,5	-1,8

Note: Exchange rate: a drop corresponds to a Dong appreciation.

Concernant les revenus fiscaux, la baisse tarifaire contribue à une diminution des revenus afférents. La baisse des recettes douanières est de 4,3% dans le scénario 1 (-2% dans le scénario 2). L'impact sur les recettes fiscales de la baisse tarifaire est compensé par la hausse des importations, ainsi que par l'augmentation d'autres sources de revenus fiscaux (à taux d'imposition constants). Au total, les recettes de l'Etat augmentent dans les deux scénarios (respectivement 1,5 et 1,8%).

La fiscalité vietnamienne repose en effet sur différentes taxes collectées soit sur les revenus des institutions (ménages et entreprises), soit au niveau des secteurs d'activité (taxe sur la valeur ajoutée et taxe sur la production), soit sur les biens de consommation (taxes spéciales à la consommation). Or, la réallocation des facteurs provoquée par les chocs de baisse tarifaire et l'augmentation de la demande d'export se fait en direction de secteurs où ces taux de taxation sont relativement élevés. De plus, ces chocs ont un effet positif sur les revenus des institutions, contribuant au total à une légère augmentation des recettes de la fiscalité directe.

### De fortes réallocations sectorielles de l'emploi

Au niveau sectoriel, l'impact conjugué de la baisse tarifaire et de l'augmentation de la demande d'export conduit à une réallocation des facteurs vers le secteur textile. C'est en effet ce secteur qui connaît la plus forte augmentation de demande d'export : l'entrée à l'OMC induit une augmentation de près de 40% de la demande de produits textiles

vietnamiens<sup>1</sup>. Ce choc de demande induit une forte augmentation de la valeur ajoutée de ce secteur qui croît de 10% à plus de 25% selon les scénarios. Les augmentations les plus fortes sont évidemment obtenues avec le scénario 2 incluant le choc de stock de capital.

Dans les secteurs les plus ouverts aux échanges, à l'exception du secteur du textile-habillement dont la demande d'export augmente fortement, l'impact des baisses tarifaires et des chocs de demande d'export (scénarios 1 et 2) est globalement négatif. Ce résultat s'explique par l'appréciation du Dong qui a pour effet d'accroître le niveau des prix des produits non-échangeables relativement aux prix des produits échangeables. Ces mécanismes expliquent pour une large part le recul de la valeur ajoutée de la plupart des secteurs agricoles dans les deux premiers scénarios. Inversement, les activités non échangeables, notamment le commerce et la construction, bénéficient relativement de l'appréciation de la monnaie vietnamienne.

Dans les deux derniers scénarios (3 et 4), l'augmentation du stock de capital dans les secteurs manufacturiers compense dans la plupart des secteurs l'impact négatif de l'appréciation. Cette augmentation tire en effet toute la production manufacturière avec des effets positifs sur la production des autres secteurs, en particulier ceux qui fournissent le plus de consommations intermédiaires aux secteurs de production manufacturière (ciment, chimie, etc.). Dans tous les scénarios, le secteur secondaire (industrie) apparaît comme le principal gagnant de l'adhésion à l'OMC, suivi par le secteur tertiaire puis par le secteur primaire où les gains sont quasi-nuls.

Ces réallocations sectorielles s'accompagnent de variations de la rémunération des facteurs, notamment du taux de salaire des différents types de travail. Les chiffres présentés dans le tableau 19 indiquent que les chocs simulés exercent une forte pression à la hausse sur les salaires, même sous l'hypothèse de sous-emploi du travail. Dans ce cas, la

---

<sup>1</sup> Le modèle ne distingue pas différentes régions étrangères : les flux de commerce extérieur n'impliquent qu'une seule région appelée « Reste du Monde ».

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

pression sur les marchés du travail se résout par une augmentation à la fois des taux de salaire et de la quantité de travail.

Les pressions sur les marchés du travail induites par les chocs simulés s'exercent néanmoins plus ou moins fortement selon le type de travail. Ainsi, ce sont les taux de salaire du travail féminin urbain semi-qualifié et non qualifié, facteurs les plus demandés par le secteur textile, qui connaissent les augmentations les plus importantes : Les augmentations de taux de salaire sont s'accompagnent d'augmentation de la demande de travail de ces facteurs. Quel que soit le scénario, les salaires des femmes augmentent plus que ceux de leurs homologues masculins, en particulier pour les salariés non qualifiés et semi-qualifiés très nombreux dans le secteur du textile-habillement. L'adhésion à l'OMC contribue donc à réduire les écarts salariaux entre genres.

### *L'impact sur les revenus, la pauvreté et les inégalités*

Les variations de prix et, le cas échéant, de quantités, sont ensuite transmises au modèle de microsimulation. Les revenus des ménages sont constitués d'un agrégat de différents types de revenus qui connaissent des évolutions variés selon le secteur (pour les revenus des activités indépendantes) ou le facteur (pour les revenus des activités salariales) dont ils dépendent..

Tous les types de revenus augmentent à l'exception des revenus hors activité qui dépendent en partie de transferts extérieurs fixes en devises et dont la valeur en monnaie vietnamienne diminue du fait de l'appréciation du Dong. Les augmentations sont les plus fortes pour les revenus urbains des activités salariales et indépendantes : dans le second scénario, ces augmentations s'élèvent à 17,7% pour les revenus salariaux et à 12,5% pour les revenus des activités indépendantes.

L'augmentation des revenus d'activité se traduit au niveau agrégé par de fortes hausses des revenus par tête, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, avec néanmoins un avantage significatif pour ce dernier : selon les scénarios, les augmentations du revenu par tête sont 1,3 à 3,6 fois plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Cet écart traduit avant tout des effets sectoriels : le secteur industriel, installé surtout en zone urbaine est le grand gagnant de l'OMC (avec les services dans une

certaine mesure), tandis que l'impact sur l'agriculture, principale activité en zone rurale, est globalement moins favorable.

Cette hausse des revenus par tête induit enfin de fortes baisses de l'incidence de la pauvreté, que les données de l'enquête VHLSS sur lesquelles est construit le modèle de microsimulation permettent d'analyser au niveau régional (Tableau 3)<sup>1</sup>. Les baisses apparaissent tout d'abord systématiquement les plus fortes en milieu urbain. Ce résultat s'explique d'une part par la plus forte hausse des taux de salaires du travail en milieu urbain (voir supra), d'autre part par le fait que les taux de pauvreté sont plus faibles en milieu urbain et qu'une augmentation d'un pourcent du revenu moyen par tête se traduit par une baisse plus forte de la pauvreté : ainsi, dans le scénario 1, une augmentation de 1% du revenu moyen par tête se traduit par une baisse de l'incidence de la pauvreté de 3,6% en milieu urbain contre 1,9% seulement en milieu rural.

**Tableau 3: Résultats microéconomiques – taux de pauvreté (%)**

	Base	% Variation			
		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Delta du Fleuve Rouge	14,7	-0,1	-2,5	-8,4	-10,7
Nord-Est	28,4	0,5	-0,3	-5,2	-8,8
Nord-Ouest	48,9	1,2	0,1	-2,6	-5,1
Côte du Centre-Nord	34,8	-2,3	-2,0	-4,7	-9,8
Côte du Centre-Sud	19,6	-0,2	-3,4	-6,9	-10,5
Hauts-Plateaux du Centre	27,3	0,0	0,6	-7,4	-11,2
Sud-Est	5,1	0,3	-0,8	-15,0	-17,7
Delta du Mékong	15,0	-2,6	-3,5	-14,0	-21,4
<i>Moyenne Nationale</i>	<i>1,3</i>	<i>-0,8</i>	<i>-1,7</i>	<i>-7,5</i>	<i>-11,8</i>
<i>Moyenne Urbaine</i>	<i>4,7</i>	<i>-3,4</i>	<i>-7,5</i>	<i>-8,4</i>	<i>-33,8</i>
<i>Moyenne Rurale</i>	<i>24,6</i>	<i>-0,6</i>	<i>-1,3</i>	<i>-7,5</i>	<i>-10,3</i>

<sup>1</sup> Rappelons néanmoins que le modèle macro (EGC) ne représente que le fonctionnement des marchés au niveau national. En d'autres termes, le modèle est construit sur la base d'une hypothèse d'intégration parfaite des marchés des biens et des facteurs et les variations de prix et de quantités générées ne sont pas différenciées par région. Celles-ci sont en revanche différenciées par leurs dotations en facteurs de production et donc par la structure des revenus des ménages résidents.

## *LE VIËT NAM DANS L'OMC*

Au niveau régional, les résultats sont également contrastés : les régions disposant le plus des facteurs demandés par le secteur textile connaissent les plus fortes baisses de pauvreté : celles-ci sont particulièrement élevées dans les régions du Sud-Est (incluant Ho Chi Minh ville), du Delta du Mékong (où le fort degré de sous-emploi amplifie la baisse de pauvreté) et du Sud-Est.

Du point de vue des inégalités, l'impact est très légèrement positif - c'est-à-dire que les inégalités augmentent - dans les trois premiers scénarios et négatif dans le dernier. Cela s'explique notamment par les hypothèses retenues dans notre modèle : en effet, la règle d'allocation du travail est progressive dans la mesure où elle procure du travail aux ménages qui n'en ont pas et qui sont susceptibles d'être les plus pauvres.

L'évolution des inégalités au niveau national est le résultat de l'évolution des inégalités intra urbaines et rurales et de l'inégalité entre les deux milieux. L'examen de l'évolution des inégalités montre que l'augmentation des inégalités au niveau national résulte principalement de l'augmentation des inégalités entre les deux milieux, liée à une plus forte augmentation des revenus urbains (tableau 2). Dans le cas du scénario 2, cette divergence rural-urbain est néanmoins compensée par une baisse non négligeable des inégalités urbaines qui peut être attribuée à la règle progressive d'allocation du travail.

La variation des inégalités au niveau national peut être décomposée selon divers critères de classification des ménages. Nous prenons ici en compte trois critères pour cette décomposition : lieu de résidence (zone rurale vs urbaine) ; région de résidence (8 régions) et niveau de qualification du ménage (qualifié et très qualifié vs non-qualifié). Pour chaque critère, la variation de l'indice de Theil peut être décomposée comme somme de la variation des inégalités entre (within) les ménages de chaque groupe et des inégalités entre les groupes de ménages (between). Quel que soit le critère utilisé, les inégalités à l'intérieur des groupes représentent l'essentiel (80% ou plus) des inégalités totales. Toutefois, les simulations font surtout apparaître des variations des inégalités entre groupes plus qu'à l'intérieur de ces groupes.

L'augmentation des inégalités entre milieu urbain et rural résulte d'une mécanique assez simple : la rémunération du travail et la demande de travail augmentent plus fortement en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela est vrai pour tous les types de travail. Cet impact différencié résulte quant à lui d'un effet de structure : le travail urbain est principalement employé par des secteurs dont la valeur ajoutée augmente le plus à la suite de l'adhésion.

La divergence des niveaux de vie entre milieux rural et urbain n'est pas un fait nouveau au Viêt Nam. Glewwe et al. (2000) ont montré que l'augmentation des inégalités observée dans les années 1990 dans un contexte de croissance rapide est principalement liée à cette divergence et ce résultat a été confirmé par VASS (2006) sur la période 1993-2004. Dans le cas de l'adhésion à l'OMC, cette augmentation pourrait néanmoins demeurer modeste, grâce à l'aspect progressif de l'augmentation des rémunérations du travail : l'augmentation de la rémunération du travail non qualifié est en effet plus forte que celle du travail qualifié.

Dans nos simulations, la variation des inégalités entre groupes définis par les autres critères de classification (régions et qualifications) apparaît plus faible que celle entre zones rurales et urbaines. En ce qui concerne les régions, ceci est en partie un artéfact (ou une limite) de notre modèle, qui est construit à partir d'une matrice de comptabilité sociale au niveau national, sans différenciation de la structure de la production et des marchés du travail par région. Globalement, nos résultats concernant l'effet du choc OMC sur les inégalités est soumis à deux types de biais, dont la résultante est inconnue :

- d'un côté, le modèle sous-estime l'effet du choc OMC sur les inégalités par le fait qu'on effectue l'hypothèse d'une mobilité parfaite du travail, ce qui suppose en particulier une libre circulation de la main-d'oeuvre. Cette hypothèse n'est pas vérifiée au Viêt Nam du fait des contrôles imposés aux migrations internes ;

- de l'autre, notre modèle ne prend pas à compte la possibilité de migrations entre zones rurales et urbaines (ie, après le choc un ménage rurale va toujours rester rural et de même pour un ménage urbain) ; bien que cette contrainte puisse être considérée comme réaliste pour des

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

simulations de court terme, elle conduit à surestimer l'effet du choc sur les inégalités entre zones rurales et urbaines.

Pour corriger ces biais, une modélisation plus réaliste du processus de réallocation de main-d'oeuvre serait donc à introduire dans une étape ultérieure.

On peut également s'attendre à un impact négatif sur les minorités ethniques : dans la mesure où celles-ci sont concentrées dans les zones géographiques et les secteurs d'activité où l'impact sur la croissance pourrait être le plus modeste (avec une vulnérabilité accrue), l'écart de revenus avec le groupe majoritaire (Kinh) pourrait augmenter, dans le prolongement des tendances récentes (Baulch *et al.*, 2007). Toutefois, notre modèle ne permet pas de prendre en compte ces effets de manière réaliste.

## **Les mesures politiques nécessaires pour accompagner l'adhésion à l'OMC**

Ces résultats (conditionnels aux hypothèses effectuées dans notre modèle) montrent l'importance de prendre des mesures pour accompagner l'entrée à l'OMC et saisir les opportunités offertes. Ceci est d'autant plus crucial que le Viêt Nam a adhéré à l'OMC à une période critique du point de vue social. En effet, le pays est confronté à des évolutions majeures (transition urbaine et démographique, etc.) et les défis sont considérables, d'autant plus que selon les Nations unies (FNUAP, 2007), le nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail va culminer autour de 2010. Quatre questions semblent de première importance à cet égard :

- L'éducation et la formation constituent un facteur déterminant pour assurer un ajustement du marché du travail, ainsi que le moyen d'obtenir des emplois plus qualifiés et mieux payés. Le fait que les trois quarts de la population sont considérés comme non-qualifiés permet de mesurer l'ampleur du défi auquel est confronté le Viêt Nam pour améliorer la formation de la main-d'oeuvre. A court terme, les migrants en provenance des zones rurales doivent avoir les qualifications

adéquates pour obtenir un emploi en ville. A long terme, la formation de personnels très qualifiés est indispensable pour éviter l'apparition de goulots d'étranglement dans les nouvelles entreprises industrielles et de services (en particulier pour attirer les IED) et pour empêcher que le Viêt Nam soit enfermé dans une « trappe » d'exportations de biens intensifs en main-d'oeuvre peu qualifiée.

- la manière dont vont s'opérer les migrations internes aura un impact décisif sur l'ajustement des salaires ; bien sûr, la politique de migrations suivie par le Viêt Nam se doit de prendre en compte aussi d'autres considérations sociales (par exemple, freiner l'exode rural vers les métropoles urbaines pour tenter de contrôler une croissance urbaine déjà galopante) ; mais la croissance des migrations internes semble incontournable pour assurer de manière la plus harmonieuse possible (et sans pressions salariales excessives) la réallocation intersectorielle de l'emploi qui va s'accélérer. L'assouplissement de la procédure d'enregistrement des migrants devrait être envisagée ;

- des politiques régionales sont nécessaires pour limiter le creusement des inégalités inter-régionales et entre zones urbaines et rurales ; l'extrême concentration des IDE sur les deux bassins d'emplois déjà les plus riches (Ho Chi Minh et Hanoi), que notre modèle ne permet pas de prendre en compte directement, devrait renforcer cette tendance ; une redistribution partielle des gains procurés par l'OMC pourrait être organisée par l'Etat en direction des régions les plus pauvres (Nord-Ouest par exemple) qui ne vont pas bénéficier (ou vont même perdre) suite à l'adhésion ;

- enfin, les politiques d'aide à la main-d'œuvre perdant son emploi vont devoir être poursuivies, voire élargies, dans la mesure où les réallocations intersectorielles vont être accélérées par l'OMC et où, à l'intérieur des secteurs eux-mêmes, l'accroissement de la concurrence va réduire l'emploi dans les entreprises non performantes (ce qui n'est pas évalué par nos simulations).

## Conclusion

Dans cette étude, nous avons cherché à replacer l'adhésion du Viêt Nam à l'OMC dans le contexte des politiques économiques et commerciales suivies par le pays au cours des dernières années. Ceci nous a permis de relativiser l'évènement que représente cette adhésion, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'un long processus de libéralisation commerciale et d'intégration à l'économie mondiale.

En même temps, l'histoire économique récente montre que les accords commerciaux signés par le Viêt Nam (ASEAN, USBTA, etc.) ont eu tous un impact important sur la croissance vietnamienne. Comme le rappellent Abbott, Bentzen et Tarp (2007), les études réalisées *ex ante* ont eu tendance à systématiquement sous-estimer l'impact des ces politiques.

Dans le cas de l'OMC, les engagements pris par le Viêt Nam sont beaucoup plus larges qu'un simple accord de désarmement tarifaire. Ils touchent à l'ensemble des secteurs de l'économie ce qui rend difficile une modélisation d'impact. C'est pourquoi la quasi-totalité des études effectuées précédemment se limitent à évaluer l'impact tarifaire, en se basant qui plus est sur des hypothèses provisoires dans la mesure où la négociation en vue de l'adhésion n'était pas encore achevée.

Nous avons cherché à aller plus loin ici dans trois domaines :

- en premier lieu, notre étude est la première (avec CEPII/ISD, 2007) à prendre en compte les modalités précises de l'accord OMC en ce qui concerne les engagements de libéralisation commerciale du Viêt Nam, mais aussi ceux des membres de l'OMC à son égard ;
- en deuxième lieu, l'intérêt de nos résultats provient également du fait que nous n'avons pas seulement évalué l'impact de la baisse des protections douanières (qui est en fait modeste) mais aussi du supplément de demande étrangère (meilleur accès au marché) et d'investissements étrangers directs (ce qui n'avait pas encore été fait).

- enfin, notre approche va plus loin que la plupart des études réalisées à l'aide de modèles de micro-simulation ; non seulement la distribution des revenus des facteurs est mieux mesurée par notre modèle, mais nous prenons aussi en compte (à la différence des études antérieures) la concurrence imparfaite sur le marché du travail, ce qui est particulièrement indispensable pour le Viêt Nam.

Les premières simulations effectuées à l'aide de notre modèle de micro-simulation indiquent que l'adhésion à l'OMC va avoir principalement quatre types d'effets distributifs : gains d'emplois, en particulier dans l'industrie qui est le grand gagnant de l'OMC ; croissance des salaires réels ; réduction des inégalités de genre ; progression des inégalités régionales et entre zones rurales et urbaines.

Dans chacun de ces domaines, le sens des évolutions indiquées par le modèle poursuit les tendances antérieures. Ce résultat n'est pas surprenant puisqu'on a rappelé ci-dessus que l'OMC n'est pas un choc isolé mais s'inscrit dans la continuité d'un long processus d'intégration internationale.

Notre étude montre l'importance de prendre des mesures appropriées pour accompagner l'entrée à l'OMC, particulièrement dans le domaine de l'éducation et de la formation, des migrations et des politiques régionales et de protection sociale. L'étude suggère également quelques pistes à suivre pour améliorer notre connaissance de ces phénomènes : mettre au point un dispositif de suivi et étudier l'emploi et le mode de fonctionnement du marché du travail au Viêt Nam ; approfondir l'évaluation de l'impact micro-économique de l'adhésion à l'OMC en faisant progresser la modélisation, aussi bien au niveau macroéconomique que microéconomique ou de l'articulation macro-micro.

## Bibliographie

- Abbott, P., Bentzen, J. and Tarp, F., 2007. *Viêt Nam's Accession to the WTO: Lessons from Past Trade Agreements*, Central Institute of Economic Management (CIEM), Hanoi.
- Asian Development Bank *et al.*, 2008. *Viêt Nam Development Report 2008; Vulnerability*, Joint Donor Report to the Viêt Nam Consultative Group Meeting, Hanoi, December.
- Asian Development Bank *et al.*, 2006. *Viêt Nam Development Report 2006; Business*, Joint Donor Report to the Viêt Nam Consultative Group Meeting, Hanoi, December.
- Athukorala, P., 2007. *Trade Policy Reforms and the Structure of Protection in Viêt Nam*, *World Economy*, forthcoming.
- Baulch, B., Pham, H. T. & Reilly, B., 2007. *Ethnicity and Household welfare in Viêt Nam: Empirical evidence from 1993 to 2004*, Institute of Development Studies, Brighton November, processed.
- Boumelassa, H. and Vallin, H., 2008. *Evaluation de l'impact pour le Viêt Nam de l'adhésion à l'OMC*, Study for the Franco-Vietnamese Forum.
- Chaponnière, J.-R., Cling, J.-P and Bin, Z., 2007. *Viêt Nam Following in China's Footsteps: The Third Wave of Emerging Asian Economies*, WIDER Conference on Southern Engines of Global Growth: China, India, Brazil and South Africa, Helsinki, 7-8 September 2007.
- Fujii, T. and Roland-Holst, D., 2007. *How Does Viêt Nam's Accession to the World Trade Organization Change the Spatial Incidence of Poverty?*, United Nations University-WIDER Research Paper No.2007/12.
- Glewwe, P., Gagnolati, M. & Zaman, H., 2000. *Who Gained from Viêt Nam's Boom in the 1990s? An Analysis of Poverty and Inequality Trends*, Policy Research Working Paper 2275, World Bank, Policy Research Department, Washington, D.C.

- Jensen, H. T. and Tarp, F., 2005. Trade Liberalization and Spatial Inequality: a Methodological Innovation in a Vietnamese Perspective, *Review of Development Economics*, 9(1), pp.69-86.
- Moser, K. A., Leon, D. A. & Gwatkin, D. R., 2005. How does progress towards the child mortality millennium development goal affect inequalities between the poorest and least poor? Analysis of Demographic and Health Survey Data, *British Medical Journal*, No. 331, November, pp.1180-1183.
- Pettersson, H., 2005. Evaluation of VHLSS 2002 and 2004, Mimeo, Rapport submitted to the UNDP, Hanoi, October.
- Robilliard, A.-S. and Robinson, S., 2005. Social Impact of a WTO Agreement in Indonesia, in T. Hertel and A. Winters (eds), *Putting Development Back into the Doha Agenda: Poverty Impacts of a WTO Agreement*, World Bank, Washington D.C.
- Tran, T., Pham, T.L., Trudy, H., Nguyen, T. H., Tran, D. T. & Tod, B., 2003. *Young Lives Preliminary Report: Việt Nam*, London: Save the Children, UK, September,  
<http://www.savethechildren.org.uk/younglives/data/publications/pdfs/VietnamPreliminaryreport.pdf>
- United Nations Fund for Population, 2007. *Population projections for Việt Nam by 2025*, UNFP, New York.
- VASS, 2006. *Việt Nam Poverty Update Report 2006: Poverty and Poverty Reduction in Việt Nam 1993-2004*, Vietnamese Academy for Social Science, Hanoi, December, processed.



## **Accord à l'OMC : un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras »**

Lionel Fontagné,  
David Laborde,  
Cristina Mitaritonna

Le doute plane encore sur la capacité des pays membres à conclure un accord sur l'ensemble de l'agenda initial du cycle de Doha. Mais consolider les avancées réalisées au cours des cinq années de négociations est à portée de main. Certes, l'introduction de produits sensibles partiellement exemptés de libéralisation réduirait de moitié les gains à attendre de l'accord. Mais cette flexibilité est indispensable pour rendre politiquement acceptable une libéralisation qui permettrait tout de même de réaliser le quart des gains potentiels du libre-échange. C'est ce qu'indiquent des simulations effectuées avec le modèle Mirage. Ces chiffres montrent aussi que pour les PMA d'Afrique, susceptibles d'être pénalisés par la libéralisation multilatérale, l'ouverture totale des marchés des pays émergents à leurs exportations serait décisive.

### **Un accord à portée de main**

Le 24 juillet 2006, les négociations du cycle de Doha, au point mort depuis plusieurs mois, ont été suspendues sine die par le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy. À cette date, les pays du G6 (Brésil, Argentine, Inde, UE, Japon et États-Unis) n'étaient pas parvenus à rapprocher leurs positions sur le principal point d'achoppement du cycle : les questions agricoles. Depuis, aucun calendrier de reprise des

## LE VIÊT NAM DANS L'OMC

négociations n'a été proposé ; mais lors du Forum de Davos des 24-28 janvier 2007, les principaux acteurs ont manifesté leur souci de reprendre rapidement les discussions<sup>1</sup>.

Le moment est décisif : seule la perspective prochaine d'un accord peut permettre à l'administration Bush de solliciter auprès du Congrès une prolongation du *trade promotion authority* ; à défaut, la conclusion du cycle ne pourrait avoir lieu avant plusieurs années. Il n'est donc plus temps, comme au cours des derniers mois, d'inciter les différents partenaires aux efforts nécessaires à la réalisation des ambitions de l'Agenda pour le Développement de Doha. Il est temps de consolider les avancées significatives déjà réalisées.

Cinq ans de négociations ont en effet abouti à plusieurs accords de principe importants, comparés notamment aux résultats des cycles précédents :

□ dans le domaine agricole : réduction significative des engagements concernant les subventions génératrices de distorsions (coupe de 60% à 70%, soit nettement plus que les 20% de l'Uruguay Round - UR) ; élimination totale des subventions aux exportations (21% pour l'UR) ; réduction substantielle des droits consolidés, conduisant à une baisse moyenne de près de 50%, alors que l'UR n'avait produit aucune libéralisation effective<sup>2</sup>.

□ pour les biens industriels : élimination des pics tarifaires des pays développés, en particulier dans le secteur textile-habillement, et réduction de leurs droits moyens à des niveaux extrêmement faibles (2%-3%) ; début des coupes pour les économies émergentes.

---

<sup>1</sup> Après avoir repris au premier semestre 2008, les négociations multilatérales ont à nouveau abouti en juillet 2008 à un constat de désaccord sur les questions de protection agricole. Au moment de la finalisation de la publication des actes de cette Table ronde, les négociations étaient toujours au point mort (Note des responsables de la publication des actes).

<sup>2</sup> L'accord de l'Uruguay Round s'était arrêté sur une baisse moyenne de 36%, mais comme l'essentiel des droits n'étaient pas consolidés, cette baisse ne s'était pas traduite par une baisse des droits appliqués.

□ dans les secteurs de services : projet d'accord regroupant pays développés et économies émergentes sur des activités clés comme les télécommunications, la finance, la construction, l'informatique et la distribution. Les niveaux actuels d'ouverture seraient consolidés et des engagements de libéralisation pour le commerce transfrontalier seraient pris.

En parallèle, les membres de l'OMC étaient prêts de s'accorder sur des règles plus transparentes et plus équitables concernant les subventions et les procédures anti-dumping. Ils étaient prêts à s'entendre sur la clarification des règles applicables aux accords commerciaux régionaux et sur une procédure d'examen plus rapide et systématique. En outre, les négociations s'étaient enrichies d'engagements plus stricts en matière de transparence, de simplification et de modernisation des procédures douanières, et prévoyaient des mesures facilitant le transit des marchandises, élément clé pour les pays en développement enclavés.

Ces grandes lignes étant tracées, restait à trouver, dans leur mise en oeuvre détaillée, un équilibre acceptable par tous. C'est là que les négociations ont échoué, du fait, notamment, de la sensibilité particulière des pays à certaines mesures. Dans l'agriculture, le démantèlement tarifaire est une question particulièrement délicate pour l'Union européenne et les pays du G10 (Japon, Norvège, Suisse, Corée du Sud...), alors que les États-Unis sont davantage touchés par la limitation du soutien interne. Pour les biens industriels, les coupes sont importantes dans les droits consolidés des pays du Sud, mais l'effort - au sens de la baisse effective des droits appliqués - se concentre au Nord, dans un nombre limité de secteurs, principalement ceux intensifs en travail pour lesquels l'Amérique du Nord est plus concernée que l'Europe ou le Japon.

Au-delà de l'impact global de ce quasi-accord, il est donc intéressant de vérifier la portée réelle des efforts affichés par les principaux acteurs. Un deuxième point concerne la dimension "développement" du cycle, mise en question par différentes évaluations. Notre objet est alors de clarifier l'impact des initiatives en faveur des pays moins avancés (PMA) et leurs conséquences sur l'Afrique.

## Les gains à attendre

Pour répondre à ces questions, nous évaluons le compromis "20/20/20" proposé par Pascal Lamy<sup>1</sup>. Puisque l'accès au marché reste au coeur des négociations, nous nous concentrons sur l'évaluation des effets de la réduction des barrières tarifaires pour les marchés des biens agricoles et non agricoles.

Pour autant, nous n'oublions pas que d'autres sujets sont susceptibles d'apporter des gains supplémentaires. Notamment, la facilitation des échanges et l'aide au commerce (*Aid for Trade*) permettraient de limiter les coûts d'ajustement pour les pays en développement ; pour les plus pauvres d'entre eux, ces mesures apparaissent même comme une condition nécessaire à l'obtention des gains générés par l'ouverture commerciale<sup>2</sup>.

Le compromis combine :

- pour l'accès au marché des biens non agricoles : une formule suisse de coefficient 10 pour les pays développés et 20 pour les pays en développement ;
- dans le dossier agricole, la proposition du G20 : formule par bandes pour les droits de douane, de nouveaux plafonds pour les soutiens domestiques au Nord<sup>3</sup> et la suppression des subventions aux exportations à l'horizon 2013 ;

---

<sup>1</sup> Pour une discussion détaillée de cette proposition, cf. "Doha : pas de formule miracle", La Lettre du CEPII, n° 257, juin-juillet 2006 ([www.cepii.fr](http://www.cepii.fr)).

<sup>2</sup> Les simulations réalisées par Decreux et Fontagné (2006) montrent que la libéralisation des services et la facilitation du commerce peuvent annuler toute perte venue de la libéralisation des marchés des biens. Au niveau mondial, les gains seraient augmentés, respectivement, de 63 et 330 milliards (voir Document de travail du CEPII n° 06-10, "A Quantitative Assessment of the Outcome of the Doha Development Agenda"). Cependant, les mesures de gains associés à la facilitation des échanges sont difficiles à réaliser et les décideurs politiques devraient considérer les résultats avec précaution.

<sup>3</sup> La dernière proposition n'entraîne des réductions significatives des niveaux de subventions appliquées que pour un petit nombre de pays (Norvège). En effet, la réforme de la PAC a dégagé d'importantes marges de manoeuvre en ramenant les niveaux de subventions européennes non loin des futurs engagements. Les États-Unis sont dans une situation similaire puisque la limite de 20 milliards de dollars qui leur est demandée

□ l'application du traitement spécial et différencié aux PMA leur permet de se soustraire aux formules de coupes tarifaires, seule la poursuite de la consolidation de leurs droits de douane leur étant demandée.

De plus, les initiatives unilatérales appliquées par la Triade<sup>1</sup> (tel le "Tout Sauf les Armes" européen) sont adoptées par les autres pays de l'OCDE et par les principales économies émergentes, sous la forme d'un accès libre pour 97% des produits exportés par les PMA.

Toutes ces dimensions de la libéralisation commerciale sont introduites dans le modèle d'équilibre général mondial (MIRAGE) avec un sentier dynamique courant jusqu'à 2020. La croissance de l'économie mondiale sur la période est basée sur les perspectives économiques de la Banque mondiale et les projections démographiques des Nations Unies. Avant d'examiner les évaluations chiffrées, rappelons que les résultats obtenus lors des exercices de ce type sont toujours de faible ampleur. Il s'agit de gains minima dans la mesure où le modèle ne retient que les effets quantifiables de façon robuste et délaisse les effets dynamiques dont d'autres travaux empiriques soulignent l'importance potentielle. De ce point de vue, c'est moins l'"échelle" globale des résultats qu'il faut retenir que les effets redistributifs entre nations et l'importance de certains points de négociation mise en évidence par la comparaison des différents scénarios.

---

comme nouvel engagement est au dessus des niveaux de soutien appliqués ces dernières années.

<sup>1</sup> L'initiative "Tout Sauf les Armes" (TSA) de l'Union européenne, lancée en 2001, a depuis été imitée par le Japon. De même, les États-Unis ont mis en place leur "African Growth and Opportunity Act" (AGOA) pour l'Afrique, où se situent deux tiers des PMA. Ces initiatives peuvent être plus ambitieuses que les 97% de libre accès considéré ici : TSA couvre tous les produits à l'exception des armes à l'horizon considéré ici.

## **Le rôle des produits sensibles**

Le compromis, tel que nous venons de le définir (scénario S1), conduirait à un accroissement du PIB mondial de 0,19% à l'horizon 2020 et à une hausse du commerce mondial de 2,9% par rapport à une situation de référence sans libéralisation (tableau 1). C'est, en termes de PIB, la moitié des gains à attendre d'une libéralisation totale des échanges entre membres de l'OMC (S0). Cependant, l'économie politique des négociations rend peu plausible un tel scénario. Pour éviter l'application drastique de la discipline induite par les formules de coupes tarifaires, les pays ont en effet voulu garder une flexibilité leur permettant d'exclure partiellement ou totalement certains produits, dits sensibles ou spéciaux<sup>1</sup>.

Les arguments sont variés (sécurité alimentaire, extrême vulnérabilité de certains travailleurs ou secteurs, puissants lobbies), mais le résultat est identique : les exceptions entraînent une baisse sensible de la libéralisation. La flexibilité réduit ainsi de moitié les gains au niveau mondial (S2 comparé à S1) ; mais ce scénario S2, que nous considérons comme notre scénario central, permet de réaliser encore un quart des gains potentiels d'une libéralisation totale (S0). Les effets sont plus décevants en termes de commerce, où la flexibilité limite à 1,8% l'accroissement du commerce versus 11,7% avec le libre échange. Cet écart confirme le rôle décisif des produits sensibles dans les négociations.

---

<sup>1</sup> Pour les biens agricoles, les pays en développement peuvent exclure de la libéralisation 10% de leurs produits "spéciaux". La clause sur les produits sensibles permet à tous les membres de réduire de moitié la coupe induite par la formule pour 4% de leurs produits. Pour les biens non-agricoles, les pays en développement peuvent déclarer 10% de leurs produits (à concurrence de 10% de leurs importations) comme sensibles et bénéficier du même traitement.

**Tableau 1 : Impact des scénarios de libéralisation sur le commerce et le PIB mondiaux**  
Écarts en volume par rapport au scénario de base en 2020

	Commerce mondial %	PIB mondial	
		%	milliards USD
• S0 Libéralisation totale entre membres de l'OMC	11,7	0,40	201
• S1 Proposition 20/20/20	2,9	0,19	96
<i>S1A dont volet agricole</i>	0,7	0,11	55
• S2 Scénario central = S1 + produits sensibles et spéciaux	1,8	0,11	55
<i>S2A dont volet agricole</i>	0,3	0,05	25
• S3 = S2 + accès 100% libre des PMA aux marchés de l'OCDE	1,8	0,11	55
• S4 = S3 + accès 100% libre des PMA aux marchés émergents	1,9	0,12	60

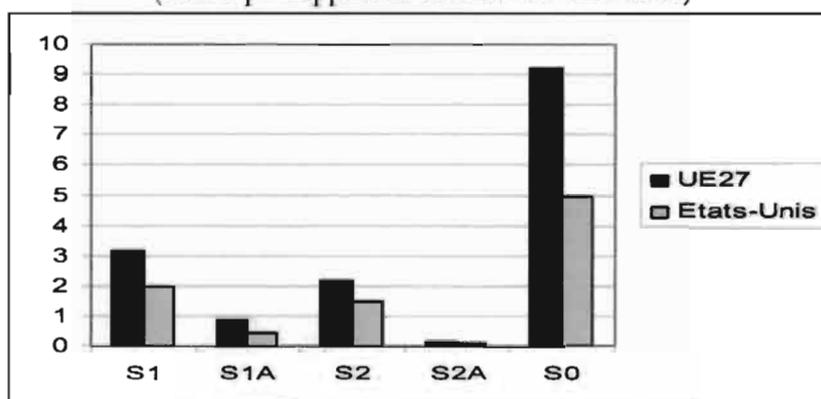
Source : Mirage et MAcMap, calculs des auteurs.

## L'UE plus que les États-Unis

Notre simulation permet aussi de comparer l'engagement des différents pays dans l'effort d'ouverture multilatérale, en mesurant l'impact des différents scénarios sur leurs importations. Le graphique 1 met en regard l'augmentation des importations de l'UE et celle des États-Unis. En l'absence de produits sensibles et spéciaux, les importations de l'UE (hors intra) augmentent d'un peu plus de 3% par rapport à la situation de référence. C'est plus que pour les États-Unis (2%) et légèrement au-dessus de la moyenne mondiale (2,9%)<sup>17</sup>. L'introduction de produits sensibles et spéciaux (S2) a l'effet attendu : la hausse n'est plus que de 2,2% pour l'UE et de 1,5% pour les États-Unis. Sur cette base, il serait difficile de blâmer l'UE pour un niveau d'engagement insuffisant.

<sup>1</sup> Ces chiffres agrégés recouvrent de fortes différences sectorielles.

**Graphique 1 – Impacts des scénarios sur les importations en 2020  
États-Unis et Union européenne**  
(Écarts par rapport au scénario de base en %)



Source : Mirage et MAcMap, calculs des auteurs.

Le dossier le plus épineux restant l'agriculture, le scénario S2A reprend notre scénario central en restreignant la libéralisation multilatérale au secteur agricole. Dans ce cas, les effets sont similaires sur les importations des deux côtés de l'Atlantique. Ici encore, le rôle des produits sensibles est manifeste : c'est la mise des produits sensibles à l'écart de la libéralisation qui permet à l'Union européenne d'enregistrer une hausse de ses importations identique à celle des États-Unis ; sinon (S1A), ses importations augmenteraient sensiblement plus.

Une question similaire peut être posée à propos des économies émergentes : quelle est leur contribution à l'ouverture des marchés ? Sans surprise, étant donné les niveaux de protection initiaux, l'Inde est le pays où la libéralisation commerciale totale (S0) aurait l'impact le plus fort : 61% de hausse des importations, à comparer à 27% pour le Brésil et 16% pour la Chine. Le compromis correspondant au scénario S1 représenterait une part significative de cette ouverture : plus d'un tiers pour la Chine, 29% et 27% respectivement pour l'Inde et le Brésil.

Là aussi, l'exception faite pour les produits sensibles réduit nettement l'impact de la libéralisation sur les importations, notamment au Brésil et en Inde. Au total, l'augmentation des importations attendue dans le cas du scénario central S2 représenterait 15% de l'impact potentiel d'une libéralisation totale au Brésil, 17% pour l'Inde, et 26% pour la Chine, à rapprocher de 24% pour l'UE, et 28% pour les États-Unis.

Ces chiffres sont des effets moyens et les coûts d'ajustement d'une telle libéralisation dépendent grandement de la dispersion de la protection entre les secteurs. Ils indiquent cependant que les efforts des pays développés ne sont pas négligeables, y compris en comparaison avec ceux des pays émergents.

### **Afrique et marchés émergents**

De nombreux travaux ont largement documenté le fait que les économies pauvres gagneraient très peu à la conclusion du cycle, et pire, que l'Afrique subsaharienne subirait une perte nette, résultat de l'effet combiné d'une détérioration de ses termes de l'échange, de l'érosion des préférences et de l'absence d'ouverture de ses propres marchés. La question de l'accès des PMA au marché mérite donc d'être examinée avec une attention particulière. Nous construisons un scénario d'accès libre (aucun droit de douane, aucun quota) pour 100% des produits exportés par les PMA (au lieu des 97% du scénario central), sur les marchés des pays de l'OCDE dans un premier temps, puis également sur ceux des grands émergents.

Dans un cas comme dans l'autre, compte tenu du faible poids économique des PMA, ouvrir les marchés aux 3% des produits précédemment exclus n'affecte pratiquement pas le commerce ni le PIB mondial. Mais, pour les PMA d'Afrique subsaharienne, la situation change grandement selon que les pays émergents ouvrent ou non leurs marchés à la totalité des produits qu'ils exportent. Cette ouverture réduirait de moitié la perte de bien-être que la libéralisation multilatérale provoque dans la région, la ramenant à 135 millions de dollars courants, soit à un niveau pouvant être facilement compensé. Un tel résultat ne

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

serait pas atteint par l'ouverture totale des marchés des économies développées aux 3% des produits actuellement exclus<sup>1</sup>. Ainsi, en dehors des gains associés à la facilitation du commerce ou à l'aide financière au commerce, nous pouvons conclure que l'un des éléments clés pour limiter les pertes des PMA d'Afrique serait une large ouverture à leurs produits sur les marchés des pays émergents. Celle-ci permettrait de compenser l'érosion des préférences sur les marchés du Nord, européens notamment, par la création de marges préférentielles sur de nouveaux marchés à forte croissance.

Au total, l'accord que nous avons simulé consolidera de nombreuses décisions de libéralisation unilatérales et comportera plusieurs progrès significatifs dans le cadre multilatéral : réduction des subventions et premières baisses tarifaires sensibles dans l'agriculture ; ouverture des marchés de produits manufacturés des pays émergents, élément essentiel pour les futures négociations. Si la flexibilité donnée aux produits sensibles est nécessaire pour rendre l'accord politiquement acceptable, il n'y a pas lieu de la refuser. Un cycle de négociations permettant de réaliser entre un quart et la moitié des gains d'une libéralisation totale du marché des biens est déjà un succès, rarement égalé lors des cycles précédents. Un accord dans les services entraînerait des gains supplémentaires importants, en particulier dans le domaine des échanges UE-Etats-Unis où un accord bilatéral reste chimérique.

L'ambition qui prévalait à l'ouverture du cycle s'est heurtée à l'arbitrage politique. Au point actuel des négociations, et dans un contexte de renouveau du discours protectionniste, le temps n'est plus de tenter d'obtenir "plus". Il s'agit de consolider les acquis et de porter l'effort sur certains points particuliers pour obtenir "mieux". Surtout,

---

<sup>1</sup> Pour les PMA non africains, tel le Bangladesh qui ne bénéficie pas initialement d'un accès généreux sur les marchés de l'OCDE, l'histoire est très différente.

L'ouverture, pour 97% de ses produits, des marchés de l'OCDE se traduit par un gain de bien être de 0,14%. Passer à 100% des produits amènerait ce gain à 0,83%. À cause de son extrême spécialisation dans le textile-habillement, ce pays est très sensible à l'exclusion d'un petit nombre de produits de l'ouverture préférentielle. Finalement, étendre le libre accès de tous ses produits aux principaux pays émergents lui permettrait de connaître une hausse de bien être de 1,25%.

renoncer maintenant à un accord multilatéral signifierait y renoncer pour trois ou quatre ans au moins. Durant cette période, de nombreux accords préférentiels seront signés, augmentant la complexité des politiques commerciales et sapant les incitations des principaux pays à reprendre une approche multilatérale. Aussi, au-delà des acquis particuliers de ce premier cycle tenu sous l'égide de l'OMC, ce sont deux biens publics mondiaux - l'institution elle-même et des relations commerciales non conflictuelles - qu'il s'agit de préserver.

## Le modèle MIRAGE

Le modèle MIRAGE construit par le CEPII est un modèle d'équilibre général calculable (EGC) de l'économie mondiale, dynamique et multi-sectoriel.

### Principales caractéristiques

- Calibration sur une année de base censée représenter l'équilibre de LT.
- Barrières aux échanges de MAcMap et de CTS
- Agrégateur: BACI
- Soutien interne: GTAP, OECD, sources nationales
- Core model:  $i, r, s, (t)$
- Structure modulaire
  - Module agricole détaillant les instruments du soutien interne
  - CPP ou concurrence imparfaite
  - Dynamique ou statique
  - Différentes règles de bouclage
- Limite de calcul (300,000 équations)
  - 30 secteurs
  - 30 régions
  - concurrence imparfaite
  - module agricole non utilisé
  - dynamique

## **LE VIËT NAM DANS L'OMC**

### **Facteurs de production**

- Travail qualifié, travail non qualifié parfaitement mobiles entre secteurs. Dotation relative (qualifié/non qualifié) fixe, dotation absolue croît à un taux exogène.
- Terre imparfaitement mobile entre les secteurs. Fourniture de terre est endogène et dépend du rendement (économique) des terres cultivées.
  - Ressources naturelles spécifiques et constantes.
  - Allocation de l'épargne au niveau régional et sectoriel dépend du rendement des capitaux investis.
  - Capital sectoriellement spécifique et s'accumulant. Mobile entre les régions (IDE).

### **Demande**

- Demande totale:
  - 3 types de demande: consommation finale, intermédiaire et bien capital.
- Agent représentatif
- Fonction d'utilité intra-temporelle
- Part fixe du revenu régional alloué à l'épargne
- Le reste est consommé
- Biens distingués par leur origine à différents niveaux:
  - différenciation par la qualité;
  - différenciation domestique versus importé;
  - différenciation par régions à l'intérieur de chaque zone de qualité.
- Agent représentatif régional inclut le gouvernement.
- Toute baisse des recettes publiques (libéralisation) est compensée strictement par l'imposition d'une taxe non génératrice de distorsion.

### **Dynamique**

- Succession d'équilibres statiques jusqu'à 2020.
- Certains paramètres exogènes changent d'une période à l'autre :
  - stocks de facteurs
  - nombre de variétés
  - politique économique.

- Capital évolue d'une période à l'autre: investissement endogène et dépréciation
- Nombre de variétés s'ajuste immédiatement pour respecter la condition d'équilibre de concurrence monopolistique de LT.
- Offre de travail: projections démographiques de l'ONU pour la tranche d'âge 15-65. Structure qualification constante.
- PIB: projections de la Banque mondiale jusqu'à 2015 et extrapolation jusqu'à 2020 avec le taux de croissance de 2015
- Calibrage de la TFP cohérente avec MIRAGE, exogénéisée ensuite.



## Commentaires

Tran Thi Anh-Dao

La communication de Lionel FONTAGNE (Professeur à l'Université Paris 1 et Conseiller Scientifique au CEPII) appréhende les gains que pourraient attendre l'ensemble des PED de la libéralisation commerciale multilatérale, en envisageant différents scénarios de négociations achevant le cycle de Doha.. Comme son titre l'indique, la table ronde place le Viêt Nam sur la scène internationale et l'envisage dorénavant comme un pays engagé dans une économie mondialisée dont il peut tirer bénéfice (opportunités d'accès aux marchés, croissance économique des pays partenaires, transferts de capitaux et de savoir-faire) mais aussi « subir » (vulnérabilité et interdépendance accrues, pressions concurrentielles, nouveaux défis apportés au processus de développement national).

A partir d'un modèle d'équilibre général mondial (MIRAGE), Lionel Fontagné quantifie les gains *a minima* de différents scénarios de libéralisation commerciale à l'horizon 2020 en procédant en deux temps : d'abord en distinguant le degré d'ambition de la libéralisation commerciale (le scénario de libre-échange étant retenu comme la situation de référence), ensuite en identifiant la distribution des gains et les impacts associés aux différents éléments des négociations en cours (libéralisation du seul secteur agricole ou élargie à celui des services, facilitation des échanges). L'originalité de son travail porte sur les effets redistributifs de cette libéralisation multilatérale, notamment le partage des bénéfices entre les pays du Nord et du Sud. « Qui perd ? Qui gagne ? » est l'une des questions récurrentes suscitées par le mouvement de globalisation et les nouvelles conditions de la concurrence induites par l'intégration des marchés.

## LE VIËT NAM DANS L'OMC

Plusieurs résultats se dégagent des différentes simulations réalisées :

1. de manière étonnante, la Chine fait partie des perdants de l'achèvement du cycle de Doha car, préalablement engagée lors de ses négociations d'accèsion à l'OMC, elle a d'ores et déjà acquis ces bénéfices par sa libéralisation unilatérale. La libéralisation des services serait la seule source de gains éventuels pour la Chine dans le Round de Doha. A l'opposé, les pays asiatiques (en l'occurrence l'ASEAN, dont le Viêt Nam) gagnent de cette libéralisation commerciale et auraient intérêt à ce que les négociations multilatérales aboutissent. Ils tireraient notamment bénéfice d'une libéralisation des services combinée à un traitement différencié pour les PED (facilitation des échanges).

2. les grands perdants de ces négociations multilatérales sont essentiellement les Pays Moins Avancés (PMA) africains en raison de l'érosion de leurs marges préférentielles. Il ressort de ce travail que l'Afrique, principal bénéficiaire d'un accès préférentiel aux marchés du Nord par des initiatives unilatérales telles que « Tout Sauf les Armes (TSA) lancée en 2001 par l'Union Européenne ou « *African Growth and Opportunity Act* » (AGOA) des Etats-Unis, va pâtir de la libéralisation commerciale, quel que soit le degré d'ambition affiché. Toutefois, un des moyens avancés par l'auteur pour compenser ces pertes, ou du moins limiter les coûts d'ajustement de ce groupe de PED, consisterait à introduire la facilitation des échanges et l'aide au commerce.

Les résultats dégagés par Lionel Fontagné nous suggèrent trois commentaires :

1. Par définition un modèle d'équilibre général, le regroupement des pays dans MIRAGE « noie » les spécificités individuelles et ne nous permet pas de distinguer la distribution des gains en fonction de l'hétérogénéité des PED concernés. Par exemple, le Viêt Nam tirerait-il réellement bénéfice de la libéralisation des services, alors que les simulations nous montrent que le groupe ASEAN (dont le Viêt Nam fait partie) y gagnerait ? Par ailleurs, partant d'un point initial bas, la libéralisation commerciale à laquelle il participe ne risque-t-il pas de cantonner le Viêt Nam dans une spécialisation appauvrissante, fondée sur ses seuls avantages comparatifs naturels ?

2. Se dégage des tableaux récapitulatifs distinguant les gains de bien-être par région géographique l'idée que les perdants de l'achèvement du cycle de Doha sont principalement les PED qui ont d'une part, entamé une libéralisation unilatérale récente et d'autre part, bénéficié de préférences commerciales pré-existantes. Dans ce contexte, il semble que le Viêt Nam obéit à ces deux critères : par son adhésion récente à l'OMC, et par sa participation croissante à des accords commerciaux préférentiels au cours de la période 1995-2005. Faute de distinction spécifique dans le modèle, les simulations nous suggèrent néanmoins que le Viêt Nam risque de pâtir du round de Doha.

3. Le dernier scénario envisageant la facilitation des échanges en faveur des PED relève le caractère « mercantile » des négociations internationales, la seule politique avancée demeurant le démantèlement des barrières commerciales et la suppression de toute subvention. Or, tel que le suggère l'auteur, un cycle de négociations ayant pour objectif le développement se doit d'appréhender l'asymétrie entre les pays développés et les PED. Si la facilitation des échanges est un moyen de limiter les coûts d'ajustement, elle interpelle la communauté internationale sur la nécessité d'accompagner la libéralisation commerciale par des politiques de transferts compensatoires, au même titre que les fonds structurels en Europe.

Si les modèles d'économie ouverte sont devenus la règle, l'aggravation des inégalités internationales et des déséquilibres mondiaux oriente le débat et l'analyse économiques vers les problèmes posés aux PED de la poursuite d'un développement national dans le contexte d'une économie mondiale intégrée. A cet égard, le regain d'intérêt pour une coopération économique et monétaire entre PED, en vue de renforcer le tissu productif de ces pays et de faciliter leur intégration effective dans le système commercial multilatéral, s'est d'autant plus ravivé que l'émergence très rapide de pays tels que la Chine ou l'Inde pourraient avoir un rôle de locomotive sur le commerce Sud-Sud.

Mathilde Maurel

L'accord bilatéral signé avec les Etats-Unis mais surtout les engagements pris lors des négociations d'adhésion à l'OMC et l'adhésion elle-même stimulent la restructuration en accélérant l'exposition à la compétition internationale. La stratégie vietnamienne est fondée sur un ancrage international et sur la caution d'organismes internationaux tels que l'OMC ou d'un pays comme les Etats-Unis. Elle a à cet égard des points communs avec la thérapie de choc choisie dans certains pays d'Europe centrale et orientale, qui doit son succès à l'implication de l'Union européenne et à la mise en place dans ces pays de l'Acquis communautaire.

Les réformes ont été lancées en 1986 avec la mise en place de la « Rénovation » (*Doi Moi*). En quelques années, le Viêt Nam est passé d'une économie fermée et auto suffisante, avec l'aide de l'Union Soviétique, à une économie en transition, dynamique, insérée dans le processus de mondialisation. Le *Doi Moi* a engendré de nombreuses réformes, que l'on retrouve un peu partout dans les économies en transition, notamment :

- Le contrôle des prix a été abandonné et les ménages agricoles autorisés à vendre leurs surplus au prix du marché. Le démantèlement des coopératives agricoles et le transfert des droits de propriété de l'Etat accompagnés de la baisse des restrictions sur le commerce interne et externe ont permis au Viêt Nam de devenir le troisième exportateur de riz mondial dès 1992 et le deuxième producteur de café à la fin des années 1990.

- La fermeture ou la vente d'entreprises étatiques non rentables (environ une sur deux) et le licenciement d'un tiers des employés de l'Etat (800 000 personnes) entre 1989 et 1992 a favorisé le développement du secteur privé (voir tableau 1).

## IMPACT SUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

- Une loi sur l'entreprise est adoptée en 2000, elle simplifie les procédures d'enregistrement ce qui conduit à la création de 80000 nouvelles entreprises en quatre ans.

- Le système juridique est réformé et s'inspire de la norme internationale, le Viêt Nam tente de mettre en place des procédures de mises en application et de publication officielle des décisions prises par les Tribunaux.

- L'Administration et la terre sont l'objet de réformes, le gouvernement met en place aussi une loi anti-corruption.

- Les barrières au commerce et à l'investissement ont été progressivement levées et le Viêt Nam a rejoint l'Organisation Mondiale du Commerce en janvier 2007.

**Tableau 1 : Taux de croissance annuel du PIB prix constants 94 par type de propriété**

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>PIB total</b>	<b>109,54</b>	<b>109,34</b>	<b>108,15</b>	<b>105,76</b>	<b>104,77</b>	<b>106,79</b>	<b>106,89</b>	<b>107,08</b>	<b>107,34</b>	<b>107,79</b>	<b>108,44</b>
Etatique	109,42	111,28	109,67	105,56	102,55	107,72	107,44	107,11	107,65	107,75	107,37
Non-étatique	108,87	106,60	105,18	103,77	104,24	105,04	106,36	107,04	106,36	106,95	108,21
Collectif	104,48	103,56	102,64	103,50	106,04	105,46	103,24	104,91	103,43	103,83	103,98
Privé	110,50	110,62	106,15	105,74	104,89	109,70	113,43	112,92	110,20	112,30	114,01
Ménages	109,78	106,58	105,63	103,40	103,63	103,88	105,49	106,07	106,06	106,21	107,49
Etranger	114,98	119,41	120,76	119,10	117,56	111,44	107,21	107,16	110,52	111,51	113,22

*Source : Office Général de Statistiques du Viêt Nam, calculs des auteurs*

- Le commerce a par ailleurs joué un rôle de catalyseur des réformes, notamment l'accord signé avec les Etats-Unis (BTA) et le processus d'adhésion à l'OMC

## **Conclusions**

L'intégration du Viêt Nam dans l'économie mondiale a permis d'atteindre des taux de croissance parmi les plus élevés au monde : 8,2% de croissance en 2006, soit le taux le plus élevé de toute l'Asie.

Elle s'est traduite d'abord par une augmentation considérable du commerce extérieur, qui a augmenté de 20% par an tout au long des années quatre-vingt-dix, alors que les exportations augmentaient de 17% par an en valeur réelle. Lionel Fontagné a montré que les gains de l'OMC et du cycle de Doha varient selon le degré de libéralisation qui pourrait être atteint. Il est essentiel d'arriver à un compromis de manière à préserver une institution qui a fait ses preuves. Les modèles de simulations proposés par l'équipe de Dial enfin attestent du recul de la pauvreté rendu possible par l'adhésion à l'OMC ; Toutefois les inégalités régionales augmentent (les inégalités de genre reculent).

## **Publications de l'Irasec**

### **Etudes régionale Asie du Sud-Est**

---

**L'Islamisme combattant en Asie du Sud-Est** par Philippe Migaux

**Présence économique européenne en Asie du Sud-Est**, sous la direction de Guy Faure et David Hoyrup

**Le destin des fils du dragon, l'influence de la communauté chinoise au Viêt Nam et en Thaïlande**, par Arnaud Leveau

**Des montagnards aux minorités ethniques, quelle intégration nationale pour les habitants des hautes terres du Viêt Nam et du Cambodge**, par Stan Tan Boon Hwee, Nguyen Van Chinh, Andrew Hardy, Mathieu Guérin

**Pavillon Noir sur l'Asie du Sud-Est, histoire d'une résurgence de la piraterie maritime en Asie du Sud-Est**, par Eric Frécon

**The Resurgence of Sea Piracy in Southeast Asia**, Occasional Paper by Eric Frecon (in English)

**Yaa Baa, production, trafic et consommation de méthamphétamine en Asie du Sud-Est continentale** par Joël Meissonnier et Pierre-Arnaud Chouvy

**Yaa Baa, Production, Traffic and Consumption of methamphetamine in Mainland Southeast Asia** by Joël Meissonnier and Pierre-Arnaud Chouvy (in English)

**Armée du peuple, armée du roi, les militaires face à la société en Indonésie et en Thaïlande** par Nicolas Révisse et Arnaud Dubus

**Les messagers divins, aspects esthétiques et symboliques des oiseaux en Asie du Sud-Est**, sous la direction de Pierre Le Roux et Bernard Sellato

**Réfléchir l'Asie du Sud-Est, essai d'épistémologie** sous la direction de Stéphane Dovert

**Outre-Terre, Asies, tiers du monde** (revue)

**Les musulmans d'Asie du Sud-Est face au vertige de la radicalisation** sous la direction de Stéphane Dovert et de Rémy Madinier

**Asie du Sud-Est 2007**, par la revue Focus Asie du Sud-Est  
**Asie du Sud-Est 2008**, par la revue Focus Asie du Sud-Est  
**Asie du Sud-Est 2009**, par Arnaud Leveau (Ed.)  
**Mekong–Ganga Initiative**, Occasional Paper by Swaran Singh  
**Investigating the Grey Areas of the Chinese communities in Southeast Asia**, Occasional Paper sous la direction d'Arnaud Leveau  
**L'impact des catastrophes naturelles sur la résolution des conflits en Asie. Les cas du Sri Lanka, de l'Indonésie et du Cachemire**, note de recherche de Clarisse Hervet  
**Anti-Trafficking Regional Cooperation in Southeast Asia and the Global Linkages from Geopolitical Perspectives**, note de recherche d'Anne-Lise Sauterey

## **Brunei**

---

**Brunei, les métamorphoses d'un Etat-réseau**, par Marie Sybille de Vienne (à paraître en 2009)

## **Birmanie**

---

**Birmanie contemporaine, monographie nationale**, sous la direction de Gabriel Defert  
**Back to Old Habits, Isolationism of the Self-Preservation of Burma's Military Regime**, Occasional Paper by Renaud Egreteau and Larry Jagan

## **Cambodge**

---

**Cambodge contemporain, monographie nationale**, sous la direction d'Alain Forest  
**Le dictionnaire des Khmers rouges**, par Solomon Kane  
**Cambodge soir, chroniques sociales d'un pays au quotidien**, sous la direction de Grégoire Rochigneux

## Indonésie

---

**La fin de l'innocence, l'islam indonésien face à la tentation radicale de 1967 à nos jours**, par Rémy Madinier et Andrée Feillard

**Les relations centre périphérie en Indonésie**, note de recherche de Lucas Patriat

**Aceh : l'histoire inachavée. La fière histoire d'une terre dévastée par les tsunامي** par Voka Miladinovic et Jean-Claude Pomonti (bilingue / Bilingual : Français / English)

## Laos

---

**Le Laos au XXI siècle, les defies de l'intégration régionale**, par Vatthana Pholsena et Ruth Banomyong (en français)

**Laos, From Buffer State to Crossroads** by Vatthana Pholsena and Ruth Banomyong (in English)

## Malaisie

---

**Economie de la Malaisie** par Elsa Lafaye de Michaux (à paraître en 2009)

## Philippines

---

**Elites et développement aux Philippines : un pari perdu ?** par Cristina Jimenze-Hallare, Roberto Galang et Stéphane Auvray

**La Croix et le Kriss, violences et rancoeurs entre chrétiens et musulmans dans le sud des Philippines** par Solomon Kane et Felice Noelle Rodriguez

## Singapour

---

**A roof Overt Every Head** by Wong Tai-Chee and Xavier Guillot

## **Thaïlande**

---

**Thaïlande contemporaine, monographie nationale** sous la direction de Stéphane Dovert

**Les musulmans de Thaïlande** par Michel Gilquin

**The Muslims of Thailand** by Michel Gilquin (in English)

**Thaïlande : ressources documentaires françaises** par Laurent Hennequin

**Bangkok, formes du commerce et évolutions urbaines** par Davisi Boontharm

**State and Media in Thailand During Political Crisis, Occasional Paper** sous la direction d'Arnaud Leveau et Chavarong Limpattamapanee

**Trafficking for Sexual Exploitation into Southern Thailand, Occasional Paper** par Patacharawalai Wongboonsin (Eds)

**Femmes prostituées dans la région du sud de la Thaïlande, Occasional Paper** par Jean Baffie

## **Timor Leste**

---

**Timor Lorosa'e, Pays Carrefour de l'Asie et du Pacifique. Un atlas géohistorique,** par Frédéric Durand

**Timor Lorosa'e, A Country at the Crossroads of Asia and the Pacific, a Geo-Historical Atlas** by Frédéric Durand (in English)

**Catholicisme et protestantisme dans l'île de Timor : 1556-2003. Construction d'une identité chrétienne et engagement politique contemporain,** par Frédéric Durand

**Timor : 1250-2005, 750 de cartographie et de voyages,** par Frédéric Durand

**Timor-Leste en quête de repères, perspectives économique-politiques et intégration régionale** par Frédéric Durand

## Viêt Nam

---

**Viêt Nam contemporain, monographie nationale**, sous la direction de Stéphane Dovert et Benoît de Tréglodé

**Japon-Viêt Nam, histoire d'une relation sous influences**, par Guy Faure et Laurent Schwab

**Japan-Viêt Nam, history of a relationship under influences** by Guy Faure and Laurent Schwab (in English)

**Agriculture, environnement et sociétés sur les hautes terres du Viêt Nam**, par Frédéric Fortunel, Frédéric Durand, Rodolphe de Konnick



**IRASEC**

**IRASEC - Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine**  
**IRASEC - Research Institute on Contemporary Southeast Asia**

29 Sathorn Tai Road, Bangkok 10120, Thailand  
Tel (+66) 026 27 21 80 - Fax (+66) 026 27 21 85  
[www.irasec.com](http://www.irasec.com)

ISBN 978-974-614-779-8